

Mise en ligne : 7 octobre 2023.
Dernière modification : 25 décembre 2023.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES (Anciens Établissements Baird), Saint-Petersbourg



Coll. Paul Du Buit.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES (*Le Messager de Paris*, 19 novembre 1880)

La Société Générale et l'Union Générale viennent d'adresser à leurs clientèles la circulaire et la notice suivantes, que nous croyons utile mettre *in extenso* sous les yeux de nos lecteurs :

La Société des Usines franco-russes est fondée, en effet, dans des conditions exceptionnellement avantageuses. Possédant, le jour même de sa fondation, des usines en pleine activité, pourvues d'un matériel et d'un outillage complets, et dont les produits jouissent depuis de longues années, de la réputation la plus honorable et la plus

étendue en Russie, elle n'aura qu'à améliorer et à développer les moyens d'action dont elle disposera dès son début pour en retirer des avantages immédiats.

La Société des Usines franco-russes n'a donc pas à redouter la période d'improductivité qui est la conséquence de l'organisation de toute usine nouvelle et de le propagation de ses produits.

Enfin, le conseil d'administration de la Société comptera, parmi ses membres, des notabilités financières et industrielles dont le concours est une garantie de la prospérité de l'entreprise.

Nous avons fait examiner, avec un soin scrupuleux, par nos conseils, tant au point de vue de la loi française qu'à celui de la loi russe, les articles du contrat d'acquisition relatifs au paiement du prix convenu avec M. Baird, le propriétaire actuel. Ce paiement ne deviendra effectif que lorsque la propriété des établissements Baird aura été régulièrement transmise à la Société des Usines franco-russes, libre de toute charge, aux termes du contrat d'acquisition.

Nous sommes heureux, Messieurs, de vous indiquer, par la présente communication, un placement que nous considérons comme offrant toutes les garanties et tous les avantages désirables.

Sans entrer dans de plus longs développements, pour lesquels nous renvoyons à la notice ci-jointe, nous nous bornerons à rappeler ici que la Société des Usines franco-russes est constituée au capital de 12.500.000 francs, divisé en 25.000 chacune de 500 francs chacune et entièrement libérées, dont nombre limité est mis, au pair, à la disposition du public. L'admission de ces actions à la cote sera demandée.

Si vous désirez prendre part à cette affaire, nous vous prions de nous renvoyer, le plus tôt possible, le bulletin ci-joint, rempli et signé, et accompagné du premier versement d'un quart, soit 125 francs par action.

Les époques de versements sont les suivantes :

En souscrivant	125 francs.
Du 13 au 20 janvier 1881	125 francs.
Du 15 au 20 mars 1881	125 francs.
Du 15 au 20 mai 1881	125 francs.
Total	500 francs.

Les personnes qui désireront se libérer par anticipation bénéficieront d'un escompte calculé à 5 % l'an.

Les souscripteurs qui n'opéreront pas leurs versements aux époques sus-indiquées seront passibles d'un intérêt de retard à 6 % l'an.

Les intérêts et dividendes seront payés : à Paris, aux caisses de la Société Générale et de la Société de l'union Générale, et en province, aux différentes succursales de ces deux sociétés.

La souscription est ouverte jusqu'au 27 novembre inclusivement.

Dans le cas où le nombre d'actions souscrites dépasserait le chiffre de celles qui sont mises à la disposition du public, les souscriptions subiraient une réduction proportionnelle.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Société Générale

Société de l'Union Générale.

Société des Usines franco-russes

COMITÉ D'ADMINISTRATION

Les fondateurs constitués en comité d'administration sont :

MM. Paulin Talabot, comm. LH, directeur général de la Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée ;

Denière, comm. LH, régent de la Banque de France, président du conseil d'administration de la Société Générale ;

François Marrel, chev. LH, maître de forges, de la maison Marrel frères ;

De Montgolfier, off. LH, directeur de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer, à Saint Chamond ;

George Baird, maître de forges à Saint-Pétersbourg, ancien directeur général des chemins de fer de la Haute Italie ;

Ferdinand Guérin, banquier, de la maison veuve Guérin et fils, de Lyon ;

Tézenas du Montcel, chev. LH, membre du conseil supérieur du commerce, membre de la chambre de commerce de Saint-Étienne, administrateur de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer :

J.-B. Marrel, maître de forges, de la maison Marrel frères ;

Alphonse Joannard, de Lyon.

Exposé et organisation de la Société

La Société en voie de formation a pour but l'achat et l'exploitation des établissements de constructions et forges de M. Georges Baird, à Saint-Pétersbourg.

Ces établissements sont situés dans la ville même de Saint-Pétersbourg, sur les bords de la Newa, dans la partie qui est toujours accessible aux navires, c'est-à-dire en aval du pont Nicolas. Fondés vers la fin du siècle dernier, par le grand-père du propriétaire actuel, ils ont acquis une réputation de premier ordre. Ils occupent actuellement une superficie totale de 100.000 mètres carrés environ et se composent comme suit :

I. — Une forge à laminoir contenant seize fours, tant à puddler qu'à réchauffer ; trois trains de laminoirs avec leurs accessoires et capables de produire annuellement de 9.000 à 10.000 tonnes de fers et tôles.

II. — Des ateliers mécaniques complets comprenant :

A. — Forge à pilon munie de deux gros marteaux ; quatre fours à réchauffer dont deux au gaz ; une grue à vapeur de 50 tonnes et forge maréchale munie de trente deux feux avec petits pilons, d'une production annuelle de plus de 650 tonnes ; à cette forge est adjoint un atelier pour la fabrication des boulons, des rivets et des crampons de chemin de fer, produisant 2.000 tonnes environ par an.

B. — Fonderie de fer et cuivre contenant quatre cubilots avec ponts de chargement, une grande grue à vapeur de 60 tonnes ; sept étuves, un four à sept creusets pour la fonderie du bronze, et un grand nombre de châssis, le tout produisant annuellement environ 2.000 tonnes

C. — Chaudronnerie de fer contenant deux ponts roulants, un four à réchauffer, les machines à cisailer, poinçonner et raboter.

D. — Ateliers d'ajustage et de montage, au nombre de trois, pourvus de machines outils de toute nature ; de grues roulantes, ponts roulants et de toutes les installations nécessaires à la construction des plus puissantes machines marines.

E. — Divers ateliers auxiliaires, tels que chaudronnerie de cuivre, plomberie, menuiserie, modelage, ainsi qu'une usine à gaz avec sa canalisation ; une canalisation d'eau et des voies ferrées dans toute l'usine.

III. — Un laminoir de cuivre et laiton avec batterie de 70 creusets pour la coulée des lingots ; douze paires de cylindres à laminier les laitons et les cuivres ; cinq bancs à étirer

les tuyaux avec les fours à réchauffer ou à cuire. Cette usine a une production annuelle de 2.500 tonnes environ.

IV. — Diverses maisons d'habitations édifiées sur les terrains attenants.

Il est à peine besoin d'insister sur l'avenir réservé à ces importantes usines. En effet, d'une part, le régime protecteur qui est, et restera longtemps encore la loi de l'empire russe, assure à des établissements de ce genre des bénéfices plus certains que ceux auxquels on peut prétendre dans nos pays ouverts à la libre concurrence. D'autre part, en ce moment où la Russie parcourt une période de développement industriel qui est la conséquence de l'accroissement constant de son réseau de chemins de fer et de sa navigation fluviale, les Établissements Baird constituent la seule usine qui soit vraiment capable de concourir à cet immense mouvement de création et d'industrie, à la condition de trouver dans les capitaux la force nécessaire pour élever les moyens de production à la hauteur des besoins du marché.

Pour la valeur de cet apport, la Société remettra à M. Baird. 3.500.000 francs en actions libérées, et 3.250.000 francs en numéraire ; en outre, elle prendra à sa charge une dette hypothécaire de 1.750.000 francs, contractée par lui à la Banque de crédit de St-Pétersbourg et remboursable par fractions en vingt années environ.

Le capital de la société sera de 12.500.000 francs, divisés en 25.000 actions de 500 francs émises au pair et affectées comme suit :

Paiements à faire à M. Baird, en actions ou en numéraire	6.750.000
Fonds de roulement, y compris la dette de 1.750.000 francs, à payer en vingt annuités	5.750.000
Total égal	<u>12.500.000</u>

L'importance du fonds de roulement permettra, sans accroissement du capital social et sans nouvel emprunt, de faire des augmentations d'outillage, dont les études déjà réalisées laissent entrevoir la nécessité prochaine, et d'assurer à la fabrication le développement nécessaire.

En résumé, il s'agit d'une entreprise créée depuis près d'un siècle, dont le développement progressif a suivi les besoins du commerce, de l'industrie et du gouvernement russe, qui, par sa position au sein même de la capitale, et par la grande diversité de ses produits, réunit les conditions les plus favorables, qui possède actuellement un personnel d'ingénieurs, de chefs de service et d'ouvriers expérimentés, et qui se trouve ainsi à l'abri des chances fâcheuses auxquelles sont exposées de ce chef toutes les industries nouvelles ; d'ailleurs, les inventaires produits constatent que, depuis longtemps, elle donne des résultats pécuniaires réguliers et importants : voilà pour le présent. Pour l'avenir, les développements qu'une direction nouvelle et un capital plus considérable permettront de donner aux diverses branches de ses productions, les procédés de fabrication perfectionnés par une pratique quotidienne, qu'on sera en mesure de s'assimiler sans tâtonnements, par suite du concours des importantes forges françaises qui ont contribué à la formation de la Société (la maison Marrel frères de Rive-de-Gier, et les Forges et Aciéries de la marine et des chemins de fer, directeur, M. de Montgolfier), toutes ces circonstances réunies auront pour résultat d'accroître les bénéfices dans une mesure notable, et d'assurer au capital social une large rémunération.

Paris, le 10 novembre 1880.

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES FRANCO-RUSSES

(Anciens établissements Baird à Saint-Petersbourg)
(*Le Messager de Paris*, 5 janvier 1881)

STATUTS

Par devant M^e Jean Dufour et son collègue notaires à Paris, soussignés ;

Ont comparu :

Premièrement. — M. Georges Baird, sujet russe, maître de forges, ingénieur, demeurant à Saint-Pétersbourg, en ce moment à Paris, logé hôtel du Rhin.

Deuxièmement. — M. Guillaume Denière, commandeur de la Légion d'honneur, président de la Compagnie des Forges et Aciéries de la marine et des chemins de fer, demeurant à Paris, boulevard Malesherbes, n° 29.

Agissant :

1° En son nom personnel ;

2° Au nom et comme ayant charge et pouvoir à l'effet des présentes de M. Paulin Talabot, ancien député, directeur général de compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, demeurant à Paris, rue Saint Arnaud, n° 10 ;

3° Et comme mandataire spécial à l'effet des présentes, en vertu d'un acte sous-signatures privées, du vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt, dont l'original est demeuré ci-annexé, après avoir été certifié véritable par M. Denière, et revêtu d'une mention d'annexe par les notaires soussignés, de :

M. Pierre-Louis-Adrien de Montgolfier, ancien sénateur, officier de la Légion d'honneur, directeur de la Compagnie des Forges et Aciéries de la marine et ces chemins de fer, demeurant à Saint-Chamond (Loire) ;

M. Marie-André-Ferdinand Guérin, banquier, demeurant à Lyon, rue du Puits-Gaillet, n° 31 ;

M. Jean-Baptiste Marrel, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Rive-de-Gier ;

Et M. Auguste Tézenas du Montcel, chevalier de la Légion d'honneur, membre du conseil supérieur du commerce, administrateur des Forges et Aciéries de la marine et des chemins de fer, demeurant à Saint-Étienne (Loire), rue de la Paix, 1.

Troisièmement. — M. Jean François Marrel, chevalier de la Légion d'honneur, maître de forges, demeurant à Marseille, à La Capelette.

Quatrièmement. — M. Pierre-Étienne-Alphonse Joannard, propriétaire, demeurant à Lyon, rue de la Bourre,

Cinquièmement. — Et M. Paul Amilhau, chevalier de la Légion d'honneur, ancien directeur général des chemins de fer de la Haute-Italie, demeurant à Paris, rue Taitbout, 64.

Lesquels ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts de la société anonyme dont l'objet va être ci-après indiqué.

TITRE I.

Formation et objet de la Société. — Dénomination. — Siège. — Durée.

Article premier.

Il est formé par ces présentes, entre les propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme ayant pour objet :

1° L'exploitation des établissements connus sous le nom d'usines Baird, situés sur la rive gauche de la grande Néva, à Saint-Pétersbourg. qui vont être transmis ci-après à la présente société par vote d'apport et vente.

2° L'acquisition, la location ou la construction de toutes autres usines.

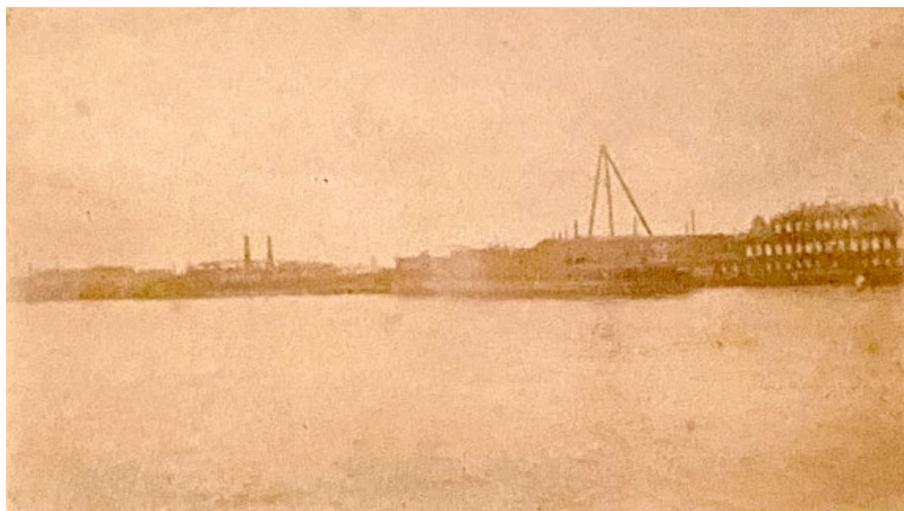
3° La production et l'emploi, tant dans les usines Baird que dans celles qui pourraient leur être adjointes, du fer, de l'acier, du cuivre et aussi la construction de coques de navires et de machines de toute nature.

En un mot toutes opérations relatives au commerce, au transport et au traitement des houilles, fontes, fers, aciers, cuivres, bois. ainsi que de toutes autres matières qui s'y rattachent, jusqu'à la vente des produits à un état plus ou moins avancé de fabrication.

Art. 2.

La Société prend la dénomination de Société Anonyme des Usines franco-russes (anciens Établissements Baird, à Saint-Pétersbourg).

Etc.



Coll. Paul Du Buit
Bureaux.

Charles Paul Du BUIT, directeur (1881-1896)

Né à Mulhouse, 13 mars 1841 :

Famille originaire du Valais (Suisse).

Marié au Havre, le 15 octobre 1872, avec Henriette Quesnel, fille du négociant et armateur Alfred Quesnel. Dont :

— Antoinette (1873-1962)(M^{me} Gaston Verdé-Delisle) ;

— Madeleine (1874-1892) ;

— Suzanne(1876-1965)(M^{me} Édouard Goüin, du Crédit mobilier français et de la Société Générale) ;

— Laurent (1879-1943), marié à Geneviève de Flers, tante de François de Flers (président-directeur général de la Banque de l'Indochine (1960-1975) : président, à la suite de son père, de la Société franco-espagnole d'explosifs et de produits chimiques, à Carthagène, administrateur (1911), puis président de La Paternelle (assurances)...

Polytechnicien, ingénieur des constructions navales.

Mission d'études des constructions navales en Angleterre (1870).

Ingénieur à la succursale du Havre des Forges et chantiers de la Méditerranée.

Directeur des Usines franco-russes à Saint-Petersbourg.

Administrateur de la [Société des mines de fer de Krivoï-Rog](#) (février 1881) :

Il réinvestit ses gains en France en tandem avec Mercet et devient en 1892 :

administrateur de la Dynamite centrale, fondée à Paris, en 1887, pour mutualiser les frais d'achat, de gestion et de ventes de :

la Société générale pour la fabrication de la dynamite (procédés et brevets A.Nobel)(1892), Paris,

la Société anonyme espagnole de la dynamite et de produits chimiques, Bilbao,

la Société Dynamite Nobel, à Isleten, près Fluclen, canton d'Uri (Suisse),

la Société continentale de Glycérine et Dynamite, Paris,

la Société nationale vénézuélienne de la Dynamite Nobel, à Ciudad Bolivar

En outre, administrateur de la Dynamite du Transvaal (1894),

de l'Union espagnole d'explosifs (1896), Bilbao,

président de la Soie parisienne (puis artificielle),

administrateur délégué de la Société générale pour la fabrication des matières plastiques.

Ceci jusqu'au renversement du groupe Mercet-Du Buit en 1902.

On le trouve parallèlement administrateur de la Thomson-Houston (1893-1907) et de ses filiales Tramways de Rouen, Versaillaise de Tramways électriques et de distribution d'énergie (1896), Énergie électrique du littoral méditerranéen (1900).

Administrateur de la [Société française des soufrières de Vanua-Lava](#) (îles Banks, Nouvelles-Hébrides)(1900) :

Chevalier de la Légion d'honneur (1871).

S'installe à Paris, 27, rue de la Faisanderie (vers 1896).

Décédé à Paris, 19 janvier 1907.



Paul Du Buit : empereur des Usines franco-russes ?

1^{er} novembre 1881. — Visité la fonderie de canons d'Obouhof... Tout cela est très curieux, mais ne me donne pas la sensation saine et franchement admirative de l'autre jour, dans les ateliers de du Buit, directeur de l'usine franco-russe de Saint-Petersbourg, où se font les locomotives et les machines industrielles.

(*Journal* d'Eugène-Melchior de Vogüé, Paris, Grasset, 1932, p. 271-272)



Paul Du Buit en traîneau.

COURRIER DE SAINT-PÉTERSBOURG

L'armement du *Vitiaz*. — Bruits d'attentat. — Le scandale du Listok. — Le baron Stieglitz. — La conversion de la Dette. — Le théâtre Michel.
(*Le Figaro*, 12 novembre 1884)

Une intéressante cérémonie attirait la foule mardi à l'île des Galères sur le quai de la Néva. On lançait le croiseur *Vitiaz*, frégate construite par la Société franco-russe pour le ministère de la marine. C'est le début de cette société dans la construction des navires et tous les connaisseurs s'accordent à déclarer que ce début promet.

La fête avait un éclat tout particulier par suite de la présence de Leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice et de plusieurs princes de la famille impériale. Dès le matin, la foule remplissait les abords du pont Kaliukine et l'on voyait les équipages rouler en grand nombre sur les avenues qui mènent à ce lointain quartier de la capitale.

L'entrée de l'enceinte réservée n'était accordée que contre présentation d'une carte d'invitation de la Société franco-russe. Les ateliers et les docks voisins étaient richement pavoisés. Tout le sol avait été couvert d'un plancher. Sur le bord de la Néva, des deux côtés de la frégate, on avait élevé deux estrades pour les spectateurs. L'une des deux

estrades était destinée à Leurs Majestés et aux personnes de leur suite, l'autre aux invités. Un joli pavillon décoré aux couleurs nationales dominait la première estrade et contenait le couple impérial. Devant le bassin avait pris place un détachement des équipages de la flotte de la garde avec enseignes déployées et musique. C'était un spectacle intéressant de voir les grands et les petits vapeurs de la marine rangés en face du bassin dans la rivière. Les rapides cutters traversaient en tous sens et amenaient des officiers supérieurs de la flotte qui voulaient assister à la fête. Le premier arrivé avant onze heures a été le contre-amiral Chestakof, ministre de la marine.

Ensuite, à onze heures et demie, est débarqué le grand-duc Alexis, grand amiral de la flotte russe, accompagné de S. A. I. le duc George Maximilianowitch de Leuchtenberg. Ils ont été reçus par les officiers d'ordonnance et par le directeur de l'usine franco-russe, M. Dubuis [Du Buit]. Le grand-duc Alexis, après avoir parcouru les rangs des dignitaires et s'être gracieusement entretenu avec les principaux d'entre eux, a procédé à l'inspection de la frégate où il a été salué par le 8^e équipage de la flotte dont la musique était postée là.

Sur l'estrade, on remarquait plusieurs membres du corps diplomatique, entre autres, l'ambassadeur de France, général Appert, avec sa femme et ses filles; le général Werder, attaché militaire allemand ; le lieutenant-colonel Liegnitz, deuxième attaché militaire ; des membres des ambassades d'Angleterre, d'Autriche et autres.

En face, sur l'île des pilotes, il y avait une foule composée de plusieurs milliers de personnes. Les ouvriers qui avaient pris part à la construction du navire, s'étaient entassés à toutes les fenêtres et jusque sur les toits de l'usine.

À midi précis, parut l'Empereur portant l'uniforme de la marine et à côté de lui l'Impératrice. Après avoir inspecté en détail la frégate qui leur a été montrée par le directeur de la Compagnie franco-russe [Du Buit], les constructeurs, les ingénieurs, etc., Leurs Majestés sont montées sur l'estrade et ont pris place dans leur pavillon, d'où elles ont salué de tous les côtés les spectateurs présents. L'Empereur s'est fait expliquer, par l'ingénieur en chef Dubuis, les plans et les dessins d'après lesquels le navire a été construit.

Immédiatement après, les derniers supports du *Vitiaz* ont été enlevés et la frégate s'est élancée dans le fleuve, saluée par les hurrahs de milliers de spectateurs enthousiastes. L'opération de la mise à flot n'avait duré que quarante secondes.

Le nouveau navire tout blindé de cuivre avait un aspect imposant. Il a 265 pieds de long, 45 de large, 24 de profondeur. Son tonnage est de 2.950 tonneaux. Les travaux de construction n'ont duré que quatorze mois et sept jours. Le nouveau croiseur sera armé de 14 canons et de plusieurs torpilles.

LETTRES DE RUSSIE
(*Journal des débats*, 12 juillet 1885)

O nous écrit de Saint-Petersbourg :

.....
En ce moment, LL. MM. voyagent sur les côtes de Finlande. Avant leur départ, elles ont honoré de leur présence une solennité dont j'ai grand plaisir à parler. Le 30 juin, le directeur du grand établissement métallurgique connu sous le nom d'usine franco-russe [Usines franco-russes], M. l'ingénieur du Buit, a lancé à la mer le cuirassé *Rynda*, entièrement armé sur ses chantiers. C'est déjà le second bâtiment construit pour la marine impériale par une maison française, et le fait était sans précédent avant que M. du Buit eût obtenu de l'amirauté cette marque de confiance. Ceux qui ont vécu longtemps à l'étranger comprendront pourquoi je parle de ce petit événement ; ils savent de quels éléments complexes se compose la représentation de la France. Nos agents

officiels, si méritans qu'ils soient, n'en forment qu'une partie ; nos grandes industries nationales et ceux qui les dirigent ont un rôle presque politique par l'influence qu'ils exercent et l'idée bonne ou mauvaise qu'ils donnent de notre pays. L'homme qui dirige le plus grand établissement français de Saint-Pétersbourg a fait sous ce rapport autant que bien des diplomates ; tous nos compatriotes certifieront mon dire et me trouveront modéré dans l'éloge ; mais, si j'insistais, M. Ohnet m'accuserait de refaire son *Maître de forges*.

.....

LES CHANTIERS FRANCO-RUSSES.
(*Le Sémaphore de Marseille*, 5 août 1885)

Ces chantiers, dirigés par M. de Buit [Du Buit], ingénieur français, ont lancé, le 30 juin dernier, pour le compte du gouvernement impérial, le cuirassé « Rynda », qui avait été entièrement armé sur ses chantiers. Ce navire de guerre, semblable au « Vitiaz », lancé l'année dernière, est donc le second bâtiment de guerre construit pour la marine impériale russe par une maison française, et le fait était sans précédent avant que M. du Buit eût obtenu de l'amirauté cette marque de confiance. Le « Rynda » déplace 2.950 tonnes, développera 3.000 chevaux de force et mesure 80 m. 7 de long sur 13 m. 71 de large et 5 m. 40 de creux.

14 octobre 1885 : vicomte Jean de Matharel (1859-1913), gendre d'Adrien de Montgolfier, administrateur des Forges et aciéries de la Marine, des Mines d'Anderny-Chevillon, de la Doubovaïa Balka, administrateur.



Usines franco-russes : foule d'ouvriers



Coll. Paul Du Buit
Usines franco-russes : ingénieurs



Coll. Paul Du Buit
Usines franco-russes : pièces fondues, grosse chaudronnerie.



Coll. Paul Du Buit
Bateaux.



Coll. Paul Du Buit
Yacht

USINES FRANCO-RUSSES (Baird et Cie)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 octobre 1890)

L'assemblée vient d'avoir lieu ; les résultats de l'exercice n'ont pas été satisfaisants. On a perdu 1.242.000 francs. Les dettes de la Société s'élèvent en chiffres ronds à 23 millions de francs et les marchandises, débiteurs, valeurs en portefeuille se totalisent par 21.648.000 francs ; la différence doit être prélevée sur la valeur des immeubles et matériel portée au bilan pour 10 millions, mais l'on sait qu'on ne peut préciser la valeur des usines et de leur matériel en cas de liquidation. Le nombre des actions Franco-Russes est de 25.000.

USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 26 octobre 1891)

La Société des Usines franco-russes (Anciens Établissements Baird), à Saint-Petersbourg, a tenu, le 28 septembre, son assemblée annuelle. Le bilan au 30 avril 1891 constate un bénéfice brut de 367.727 fr. Les dépenses extraordinaires et d'entretien, portées directement au compte d'exploitation, étant de 299.253 fr., il reste comme bénéfice net 68.484 fr., ce qui ramène le chiffre des pertes au 30 avril 1891 à 2.747.799 fr.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES USINES FRANCO-RUSSES
ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BAIRD, À St-PETERSBOURG
Capital : 12.500.000 francs.
Siège social : 17, rue des Pyramides, à Paris.
(*Le Messenger de Paris*, 25 août 1893)

MM. les actionnaires, propriétaires d'au moins 20 actions, sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le lundi 25 septembre, à Paris, à trois heures de l'après-midi, au Grand Hôtel, boulevard des Capucines, à Paris, pour recevoir communication des résultats du 12^{me} exercice, clos le 30 avril de cette année, et examiner les diverses questions à l'ordre du jour.

Le dépôt des titres devra être fait le 15 septembre, au plus tard, aux lieux ci-après indiqués,

Les titres seront reçus en dépôt et les cartes d'admission délivrées du 10 septembre au 15 inclus :

À Paris, au siège social, 17, rue des Pyramides : à la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 56, rue de Provence, et dans toutes ses succursales, notamment :

À Lyon, à la succursale de la Société Générale, 6, rue de la République;

À Saint-Étienne, à la succursale de la Société Générale, place de l'Hôtel de-Ville.

MM. les actionnaires qui ont droit de voter à l'Assemblée générale pourront se faire représenter par des mandataires, pourvu que ceux ci soient actionnaires et membres de l'Assemblée.

Des formules de pouvoirs seront délivrées aux lieux sus-indiqués et ces pouvoirs devront être parvenus au siège social, 17, rue des Pyramides, le 20 septembre au plus tard.

Paris, le 25 août 1893.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 septembre 1893)

Les actionnaires de la Société des Usines franco-russes (Baird) se sont réunis le 25 septembre, en assemblée générale ordinaire. Il ressort du rapport présenté par le conseil que l'exercice 1892-93 se solde par un modeste bénéfice de 29.197 fr. 64. Voici quels ont été les résultats obtenus depuis la création de la Société :

	Pertes	Bénéfices
Années antérieures à 1886, total	2.088.379	—
1885-86		7.000
1889 87		162.000
1887-88		177.508
1888-89		158.655
1889-90	1.242.155	—

1890-91		66.484
1891-92	793.113	
1892-93		29.197
	<u>4.123.647</u>	<u>602.844</u>

Le bénéfice acquis cette année porte donc à 3.511.715 fr. 10 le total des pertes qui restent à amortir.

USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 septembre 1894)

Les résultats de l'exercice, clos le 30 avril 1894, se traduisent par un bénéfice de 34.451 fr., réduisant les pertes à couvrir à 3.477.263 fr. Ce n'est pas encore là un résultat brillant, il s'en faut. Le commissaire des comptes, dans son rapport, se borne à constater la régularité des écritures, sans émettre aucune considération sur la marche des affaires sociales, et, comme on peut le faire remarquer à regret, **le conseil d'administration ne publie pas de rapport et s'est borné à quelques renseignements verbaux à l'assemblée générale.**

D'après nos renseignements, nous pouvons dire qu'en face des exigibilités :

Créanciers	16.304.968
Effets a payer	641.109
	<u>16.946.077</u>

Les disponibilités sont :

Acheteurs, titres en dépôt, comptes divers, cautionnements 1.464.819

Caisse, banquiers, portefeuille 883.409

Approvisionnements et marchandises, produits fabriqués et en cours de fabrication
16.537.162

18.885.390

évidemment le fonds de roulement est faible.

Le passif comporte encore les obligations pour 2.857.950

Dettes hypothécaires Baird 1.126.656

3.984.606

dettes qui ne sont pas exigibles actuellement, mais à éteindre par annuités.

Le chiffre important de 16.537.162 fr. de marchandises fabriquées et en fabrication représente, pensons-nous, pour la bonne part, l'état d'avancement de deux navires de guerre en chantier.

USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 octobre 1895)

La Société des Usines franco-russes, qui a pris la suite des Établissements Baird à Saint-Pétersbourg, a été créée le 2 novembre 1880 avec le concours de la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer de Saint-Chamond et de diverses personnalités de la région lyonnaise.

Le capital social fut fixé à 12.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 500 fr., dont 7.000 furent remises à M. Baird en représentation de ses apports et 18.000 souscrites en espèces. M. Baird recevait en outre une somme de cinq millions qui furent acquittés en espèces, soit par versements à M. Baird, soit par remboursement de dettes hypothécaires d'un montant de 1.750.000 francs antérieurement contractées par lui et gagées sur des terrains et sur des établissements.

Si d'autres Sociétés métallurgiques en Russie sont arrivées à un degré de prospérité plus ou moins grand, il n'en a pas été de même des Usines franco-russes. Le montant des pertes qu'elles ont éprouvées antérieurement à 1886 s'est élevé à 2.088.379 francs. Depuis, la situation a été la suivante :

	Pertes	Bénéfices
Années antérieures à 1886, total	2.088.379	—
1885-86		7.000
1889 87		162.000
1887-88		177.508
1888-89		158.655
1889-90	1.242.155	—
1890-91		66.484
1891-92	793.113	
1892-93		29.197
1893-94		34.452
1894-95		9.214

La perte actuelle est de 3.468.648 francs.

L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 30 septembre dernier. Elle a approuvé les comptes de l'exercice arrêté au 30 avril 1895 qui se résument dans le bilan suivant comparé avec celui de l'année précédente :

(au 30 avril)	1895	1894
ACTIF		
Total des Immobilisations	11.289.765 82	11.089.181 41
Approvisionnements et marchandises	5.902.6146 95	16.537.162 12
Débiteurs divers	2.475.338 81	1.464.819 41
Valeurs disponibles	307.725 47	883.409 87

Profits et pertes	3.468.048 88	3.4477.263 27
Total	<u>23.443.525 93</u>	<u>33.451.836 08</u>
PASSIF		
Capital-actions	12.500.000 00	12.500.000 00
Capital-obligations	3.440.700 00	2.857.950 00
Créances hypothécaires Baird et Société de crédit de Saint-Pétersbourg	1.950.767 31	1.975.465 10
Effets à payer	668.505 43	641.109 17
Créanciers divers	4.664.048 87	15.456.159 99
Réserve statutaire	18.501 82	18.501 82
Prévisions de dépenses sur travaux liquidés	201.002 50	2.650 00
Total	<u>23.443.525 93</u>	<u>33.451.836 08</u>

Le total du bilan au 30 avril 1895 présente, par rapport à celui du 30 avril 1894, une différence en moins de 10.008.310 fr. 15. Cette importante diminution provient, pour la plus grande partie, de la livraison du navire commandé par le gouvernement russe « le *Navarin* », qui ne figure plus à l'actif au chapitre « Approvisionnements et marchandises » en cours, ni au passif au chapitre de « Créanciers divers ».

On remarquera dans la comparaison des deux bilans que le capital obligations est passé de 2.857.950 fr. à 3.440.700. Cette augmentation provient de l'émission des obligations restant à la souche sur les 8.000 créées par la Société. Au moment où ce solde d'obligations a été placé, le conseil d'administration a publié un bilan provisoire au 31 décembre 1894, c'est-à-dire à la fin du huitième mois de l'exercice dont les comptes ont été approuvés par l'assemblée du 20 septembre dernier, lequel bilan faisait ressortir pour cet exercice un bénéfice de 427.489 fr. 05. Nous avons vu plus haut que le bénéfice réel n'a été que de 9.214 francs, et encore, au lieu de ce maigre profit, les résultats de l'exercice se seraient traduits par une perte sensible, s'il n'avait pas bénéficié, à concurrence de 203.270 fr., d'un abandon fait à la Société des Usines franco-russes par les Acieries de la Marine dans le règlement de leur créance.

Comme on le voit par les chiffres qui précèdent, la situation est plus que compromise. Le conseil a déclaré que les constructions pour la marine n'ayant jamais donné que des déboires, il avait décidé d'y renoncer pour orienter l'industrie de la Société d'un autre côté. Ce sont les commandes civiles, telles que constructions de bateaux pour les navigations fluviales, constructions de machines pour les particuliers, etc., qu'il va rechercher. Ce nouveau genre de commandes sera-t-il plus fructueux ? Il est permis d'en douter. Quoiqu'il en soit, il faut de nouvelles ressources à la Compagnie et pour les trouver, le conseil a demandé à l'assemblée l'autorisation d'émettre des obligations pour une somme illimitée, aux conditions qu'il jugera convenables et avec faculté d'user de cette autorisation, non seulement pendant l'exercice en cours, mais encore pendant les années suivantes. Cette sorte de blanc-seing lui a été accordé, mais sans enthousiasme pour les actionnaires qui sentaient que du moment où le conseil ne voyait pas d'autre issue à une situation qui n'a que trop duré, c'était pour eux en quelque sorte la carte forcée. Le conseil a, du reste, ajouté que s'il consultait l'assemblée, c'était uniquement par déférence, les statuts lui donnant le droit d'emprunter.

Toutefois, on peut se demander si, dans la nouvelle voie où elle va s'engager, la Société est en droit de faire courir à des capitaux d'emprunts les risques auxquels elle sera certainement exposée. Elle a déjà 4.500.000 fr. de dette consolidée dans une dette hypothécaire de 1.100.000 fr. et 3.400.000 fr. d'obligations. **Son actif se réduit à peu de chose** : deux millions environ d'excédent d'actif réalisable sur le passif exigible et des immeubles qui, avec le matériel et le mobilier sont estimés à 8 millions et demi, **sans avoir jamais reçu d'amortissement**. Tout cela est discutable et propre tout au plus à couvrir une dette de quatre à cinq millions. Pour peu que la dette s'augmente de trois à quatre millions, il n'y a plus de couverture pour les obligataires qui seront seuls à supporter les risques de l'entreprise sans avoir en compensation aucun droit sur les bénéfices possibles.

Dans ces conditions, il serait plus naturel que pour reconstituer l'entreprise, la Société fît appel à ses actionnaires. Elle aurait peut-être plus de chances de succès de ce côté que du côté d'obligataires dont le gage a singulièrement diminué et qui, ayant été induits en erreur, lors de la dernière émission, par des publications erronées, doivent se montrer d'autant plus défiants pour l'avenir.



Coll. Paul Du Buit
Moscou : le Kremlin.

Alexandre BOUCHER, directeur

Né à Nantes, le 17 mai 1841.

Agent administratif des États du Havre de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée (1872-1880).

Sous-directeur (1881), puis directeur (1^{er} avril 1896) des Usines franco-russes à Saint-Petersbourg.

Chevalier de la Légion d'honneur (ministères des Affaires étrangères) (*JORF*, 19 septembre 1897).

Conseiller du commerce extérieur (*JORF*, 26 mai 1898)

Décédé à Lorient, le 4 février 1918.

LE MONDE

(*Le Temps*, etc, 18 août 1896)

M. Léon Castillon, président des Sociétés françaises de bienfaisance et de secours mutuels ; le P. Cuny, curé de la paroisse française de Saint-Petersbourg, et M. Boucher, directeur des usines franco-russes, ont été admis, après les formalités d'usage, à présenter au Tsar une adresse de la colonie française, habitant Saint-Petersbourg, à l'occasion du couronnement.

C'est à Péterhof que les délégués ont été reçus ; des voitures de la cour les attendaient à la gare.

À leur arrivée, une collation a été servie, et à deux heures et demie, ils étaient conduits au palais d'Alexandrie et introduits immédiatement auprès de l'empereur et de l'impératrice qui les ont remerciés en termes infiniment bienveillants.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BAIRD

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 3 octobre 1896)

Les actionnaires de cette société ont tenu leur assemblée à Paris le 28 septembre. Du rapport qui leur a été présenté, il ressort que le dernier exercice, sans être encore satisfaisant, accuse cependant une amélioration réelle sur l'année précédente, qui avait été clôturée avec une perte d'environ 200.000 fr., à peine couverte par l'abandon de la créance des Aciéries de la Marine. Le dernier exercice laisse, au contraire, un bénéfice de 227.000 francs, dont la moitié (110.647 fr. 67), il est vrai, a dû servir à apurer d'anciens comptes, et dont l'autre moitié est venue en atténuation des déficits antérieurs s'élevant à 3.468.048 fr.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES

(*Le Messager de Paris*, 11 mars 1897)

Société des Usines franco-russes L'assemblée annuelle des actionnaires de cette société s'est tenue le 28 septembre. Elle a donné son approbation aux comptes de l'année 1895-96.

C'est dans les termes suivants que le rapport du conseil d'administration expose la marche des affaires de la société pendant l'année :

Commandes 1895-1896. — Les commandes reçues pendant le cours de l'exercice se sont élevées au chiffre de 18.403.165 fr. 80.

Sur ce chiffre, les commandes les plus importantes à signaler sont celles-ci :

1° Deux appareils moteurs complets de 11.610 chevaux chacun, destinés aux croiseurs *Diane* et *Pallas*, qui a été donnée par le ministère de la marine, pour le prix de 12.380.000 fr.

2° Bandes en laiton et melchior pour cartouches et enveloppes de balles, qui a été donné par le ministère de la guerre, pour le prix de 3.091.583 fr.

3° Obus fougasses à la mélinite, qui a été également donnée par le ministère de la guerre, pour le prix de 589.200 fr.

Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires représenté par l'ensemble des factures a été, pour l'exercice, de 5.279.777 fr. 37.

Travaux terminés. — Depuis la clôture de l'exercice, les travaux qui restaient à exécuter sur la coque du *Navarin* ont été terminés et reçus. Quant à l'appareil moteur, les essais en mer ont eu lieu en novembre dernier et ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Le règlement définitif de ce cuirassé aura lieu probablement dans l'exercice courant.

Travaux en cours. — Voici la situation des travaux en cours d'exécution :

1° Appareil moteur du cuirassé *Sébastopol*. Cet appareil a été monté à bord, mais les essais sur amarres, qui auraient dû avoir lieu le 2 août, n'auront probablement pas pu s'exécuter avant fin septembre, parce que certains travaux incombant à la marine n'ont été terminés que tardivement et que des décisions du ressort du comité technique n'ont pas encore été prises, ce qui prolonge la terminaison des mécanismes ;

2° Appareil moteur du cuirassé *Apraxine*. Les machines terminées de montage en atelier ont été reçues par la marine pendant le mois de juin, et cela sans observations. À la même date, les lignes d'arbres ont été mises à la disposition de la marine et prises en charge par elle. Quant aux chaudières, leur essai hydraulique a eu lieu au mois de juillet ;

3° Appareil moteur des croiseurs *Diane* et *Pallas*. Dans le rapport du dernier exercice, le conseil annonçait qu'il avait à l'étude un appareil moteur complet pour un cuirassé de 14.000 chevaux.

Depuis lors, la marine a substitué à ce projet celui de deux croiseurs. C'est ce dernier projet qui a donné lieu à la commande qui figure au commencement de ce rapport et qui a déjà été mise en œuvre, d'accord avec le gouvernement.

Dans notre rapport de l'exercice dernier, dit le conseil d'administration, nous vous avons entretenus de la nécessité où nous nous trouverions probablement d'augmenter le fonds de roulement et d'améliorer l'outillage. Dans ce but, vous nous avez autorisés à émettre un nombre suffisant d'obligations pour arriver à ce résultat.

L'occasion n'en a pas tardé à se présenter et la commande des appareils moteurs de deux croiseurs, le court délai surtout qui nous a été imposé pour leur exécution, nous ont déterminé à acheter des machines-outils plus puissantes et, par suite, à faire subir à nos ateliers certaines modifications.

Pour faire face à cette dépense, votre conseil a décidé qu'il serait émis une deuxième série d'obligations jusqu'à concurrence du nombre de 4.000, aux mêmes taux d'émission et de remboursement que celles de la première série et rapportant le même intérêt, avec cette différence, toutefois, que les impôts précédemment mis à la charge de la société seraient, pour cette nouvelle série, à la charge des obligataires.

Sur ces 4.000 obligations, 1.778 ont été immédiatement souscrites et leur produit doit servir à l'acquisition et à l'installation de ce nouveau matériel.

Voici le bilan au 30 avril 1896 (fr.) :

PASSIF	
Actions	12.500.000 00
Obligations :	
1 ^{re} série : 8.000 émises à 450 fr., remboursables à 500 fr.	3.600.000 00
A déduire : 506 remboursées	227 500 00
Soit : 7.491 à rembourser	3 272.300 00
2 ^e série : 4.000 émises à 450 fr., remboursables à 500 fr.	1.800.000 00
dont 2,222 restant à la souche	999.900 00
Reste 1.778 souscrites	800.100 00
Dette hypothécaire :	
Baird (prise de possession)	2.011.350 00
Amorti à ce jour	738.725 71
	1.272.624 29
Emprunt hypothécaire (origine 1885)	1.001.170 00
Amorti à ce jour	232.251 23
	768.918 77
Effets à payer	940.027 89
Créanciers divers :	
Fournisseurs	233.791 01
Main-d'œuvre	118.697 65
Créanciers divers	221.157 78
Avances sur titres par la marine	23.850 00
Acomptes sur le <i>Sébastopol</i>	3.839.850 00
Acomptes sur l' <i>Apraxine</i>	1.598.480 00
Impôts et intérêts dus, primes de remboursement	99.321 78
Réserves :	
Réserve statutaire	18.501 82
Prévision de dépenses sur travaux liquidés	72.212 50
Total du passif	25.879.833 49
ACTIF	
Immeubles, matériel et mobilier	8.338.850 62
Acquisitions et travaux neufs :	
Acquisitions et travaux neufs (nouvelles forges, constructions)	1.395.217 10
Outils neufs et installations	37 096 05
Installation pour la fabrication des projectiles	715.106 81
Installation pour l'aciérie Walrand	87.165 65
Dépenses extraordinaires d'entretien	196.309 11
Mobilier	7.943 00
Frais de premier établissement	540.203 61
Total des immobilisations	11.317.891 95
Approvisionnements et marchandises :	
Matières de fabrication et d'entretien, outillage de rechange	1.444 991 96
Produits fabriqués et en cours de fabrication	6.314.621 82
Débiteurs divers :	
Acheteurs	2.073.473 45
Titres en dépôt, comptes divers, cautionnements	298.561 42
Valeurs disponibles :	
Caisse	86.204 21
Banquiers	872.619 75

Portefeuille	114 047 72
Total de l'actif	22 522.432 28
Pertes des exercices précédents : 3.468.048 88	
A déduire : bénéfices de l'exercice : 110.647 67	3.357.401 21
Total	25.879.833 49

Le bilan se totalise par 25.879 833 49
présentant une augmentation de 2.436.307 56
sur celui au 30 avril 1895 23.443.525 93
Cette augmentation se décompose :
À l'actif,
Augmentation 3.041.630 49
Diminution 605.322 93
Solde en augmentation 2.436.307 56
Au passif,
Augmentation 2.565.097 56
Diminution 128 790 00
Solde en augmentation 2.436.307 56

Ces différences proviennent en grande partie de l'augmentation du travail des usines et ne nécessitent aucune explication ou commentaire. Nous signalons les différences constatées sur trois comptes du passif :

- 1° Obligations, en augmentation de 731.700 00
- 2° Dette hypothécaire, en augmentation de 90.775 75
- 3° Profits et pertes, en diminution de 101.433 28

Au 30 avril 1895, la dette obligations s'élevait à 3.440.700 fr., représentée par 7.646 obligations au prix d'émission de 450 fr. et remboursables à 500 fr. Dans le courant de l'exercice, le conseil, pour faire face aux dépenses occasionnées par des commandes importantes reçues, a décidé l'émission de 4.000 obligations nouvelles du même type que les anciennes. Sur cette quantité :

1.778 ont été placées au prix de 450 fr., soit 800.100 00
152 obligations ayant été amorties par 68.400 00
Soit l'augmentation indiquée 731.700 00

La dette hypothécaire s'élevait, au 30 avril 1895, à 1.950.767 31
Le bilan au 30 avril 1896, la présente en augmentation de 90.775 75
Soit pour un total de 2.041.543 06

Cette augmentation n'est qu'apparente, car, comme les années précédentes, l'amortissement a été régulièrement effectué, mais lors de l'origine de la dette hypothécaire à la prise de possession des établissements Baird, une erreur a été commise dans le cours du change, et il en est résulté une différence de 116.756 fr. 27, que votre comptabilité avait mise à un compte courant divers du passif.

Les profits et pertes de l'exercice présentent un solde de 110.647 fr. 67, ce qui est une amélioration sur l'exercice 1894-95, surtout si on considère que la régularisation du compte dette hypothécaire a nécessité de prendre sur ce compte 116.756 fr. 27.

E. DEBRAY.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère des affaires étrangères
(*JORF*, 19 septembre 1897)

M. Boucher, directeur de la Société anonyme des usines franco-russes à Saint-Pétersbourg : a puissamment contribué au développement de l'industrie française en Russie.

USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 22 septembre 1897)

L'assemblée des actionnaires de la Société des Usines franco-russes est convoquée à Paris, le 27 septembre courant.

Voici les principaux chiffres du bilan qui sera présenté à cette assemblée, comparé à celui de l'exercice précédent :

	30 août 1896	30 avr. 1897
ACTIF		
Immeubles et frais d'établissement	11.317.831 95	12.059.129 85
Approvisionnements et marchandises	7.759.613 78	11.015.915 37
Débiteurs divers	2.372.031 87	2.030.585 63
Valeurs disponibles	1.072.891 68	2.031.695 99
Total de l'actif	25.522.432 28	27.186.326 84
Profits et pertes :		
Pertes des exercices précédents :	3.357.401 21	3.357.401 21
A déduire :		
Bénéfices de l'exercice :	539. 578 58	2.818.122 73
Total	<u>25.879.833 59</u>	<u>30.005.559 57</u>
PASSIF		
Capital : 25.000 actions émises à 500 fr.	12.500.000 00	12.500.000 00
Obligations	4.172.400 00	4.099.950 00
Dettes hypothécaires	2.051.553 06	2.012.555 17
Effets à payer	950.027 89	282.219 10
Créanciers divers	6.135.148 22	11.086.553 58

Réserves	90.714 32	23.271 82
Total	<u>25.879.833 59</u>	<u>30.005.559 57</u>

Les bénéfices de l'exercice ont été, comme on voit, de 539.278 48 contre 227.000 fr. en 1895. Il ne peut être question d'en distribuer la moindre partie sous forme de dividende, à raison des pertes des exercices antérieurs qu'il faut amortir et qui s'élèvent au chiffre considérable de 3.357.401 21.

Les disponibilités ont augmenté de 1.008.804 31, ainsi qu'en fait le décompte ci-dessous le rapport des commissaires des comptes :

Caisses en augmentation de	223.930 00
Banquiers	797.740 04
	1.021.670 88
Moins une diminution dans le portefeuille	12.866 57
	<u>1.088.804 31</u>

Cette augmentation importante provient de versements faits comme acompte sur des constructions en cours d'exécution.

Le rapport des commissaires conclut en disant que de l'ensemble des chiffres, il ressort deux points fort importants : 1° l'amélioration très sensible de la situation financière que l'on peut lire dans l'augmentation des disponibilités et dans la diminution des dettes ; 2° la progression dans le montant des bénéfices de l'exercice. L'examen de ce dernier compte montre que toutes les branches de l'industrie sont en progrès. La terminaison du *Navarin*, les frais de l'Exposition maritime et de Nijni-Novgorod ont diminué les profits accusés, ce qui ne se produira pas dans l'exercice en cours. — Nous devons ajouter que 2.202 obligations restent encore à la souche, mais la Société juge qu'elle a des ressources suffisantes pour ne pas augmenter le nombre des obligations en circulation. Le commissaire des comptes proposait tout d'abord de les annuler, mais on lui a fait observer que les obligations non émises sont partie intégrante de l'emprunt 2^e série et qu'il serait ainsi de toute impossibilité de les annuler sans modifier le mécanisme même de l'amortissement.

USINES FRANCO-RUSSES (BAIRD)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 février 1898)

La Société des Usines franco-russes a effectué, le 12 janvier dernier, à Saint-Pétersbourg, le remboursement intégral de ses dettes hypothécaires, s'élevant à environ 2 millions.

En présence de cette situation, le conseil a décidé de rembourser par anticipation ses obligations non encore amorties, au nombre de 11.064, soit en espèces, soit par voie d'échange avec des titres nouveaux.

Ces obligations seront remboursées le 15 mars au prix de 500 fr., plus une somme de 6 fr. 25, montant de l'intérêt couru à cette date.

Pour effectuer ce remboursement, la Société émet un nombre égal d'obligations nouvelles de 500 fr., rapportant 4 % d'intérêt, soit 20 fr., payables en deux coupons de 10 fr.

Toutefois, un premier coupon de 5 francs sera payé au 15 juin 1898 en représentation de l'intérêt trimestriel allant du 15 mars au 15 juin.

Les obligations anciennes qui ne seront pas présentées le 15 mars 1898 pour l'échange ou le remboursement ne pourront plus être négociées, et la Société déposera à la Caisse des dépôts et consignations le montant de la valeur des obligations anciennes non échangées avec l'intérêt jusqu'à la date précisée, afin de se libérer de sa dette envers les porteurs.

Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes
(*JORF*, 26 mai 1898)

Sont nommés conseillers du commerce extérieur
Boucher, directeur des Usines franco-russes à Saint-Pétersbourg (Russie).

USINES FRANCO-RUSSES (BAIRD)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 30 août 1898)

On tente de grands efforts pour écouler au marché de Paris des actions de la Société anonyme des Usines franco-russes, qu'il ne faut pas confondre avec les Ateliers franco-russes. Les Usines franco-russes sont une affaire du groupe Denière. Leur création remonte à 1880. Les fondateurs furent la Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et des Chemins de fer et [M. Baird, maître de forges à Saint-Pétersbourg, qui avait été favorisé en 1877 et 1878 d'importantes commandes du gouvernement russe](#), qui lui permirent de demander, en rémunération de ses apports, sur le capital nominal de la Société s'élevant à fr. 12.500.000

7.000 actions de 500 fr., soit 3.500.000

et une somme de 5.000.000 8.500.000

La Société débuta donc avec un fonds de roulement de 4.000.000

Les apports de M. Baird consistaient en établissements situés à Saint-Pétersbourg, ayant une étendue de 100.000 mètres carrés et comprenant une forge à pilon avec tout son outillage, une fonderie de fer et de cuivre, une chaudronnerie de fer et des ateliers de montage et d'ajustage, un laminoir de cuivre et laiton, et des maisons d'habitation. Ce fut l'Union Générale qui présida à la transformation en société anonyme des établissements Baird.

Actuellement, la Société des Usines franco-russes possède cinq ateliers : de forge, de fonderie pour fer, acier et cuivre, ajustage et montage pouvant construire annuellement 12 à 15.000 chevaux de force de machines avec leurs chaudières. La Société possède en Russie le monopole du type des chaudières multitubulaire Belleville.

La Société est propriétaire en outre d'une usine à cuivre qui livre actuellement 1.700 tonnes de produits divers en feuilles, tubes et barres en cuivre, laiton et maillechort d'une valeur de quatre à cinq millions de francs. Elle exécute en particulier une très forte proportion des bandes en laiton et maillechort demandées par le ministère de la Guerre pour l'exécution de cartouches et enveloppes de balles.

Une spécialité de cette usine est la fabrication, par le procédé breveté Dick (lequel consiste dans le refoulement au travers de filières du métal à une température élevée), des barres en laiton de sections quelconques qui, pour la plupart, ne pourraient s'obtenir par le laminage.

Les fournitures déjà exécutées pour la Marine Impériale comprennent en particulier quatre navires dont la Société a construit entièrement les machines et même aussi les coques. Elle a en outre en construction actuellement les machines et chaudières des cinq navires suivants :

Cuirassé d'escadre *Sébastopol*, à deux hélices, d'une force de 10.600 chevaux.

Cuirassé garde-côtes *Général-Amiral Apraxime*, à deux hélices, d'une force de 5.000 chevaux.

Trois croiseurs de 1^{re} classe, *Diana*, *Pallada*, *Aurora*, de 11.600 chevaux chacun.

Mais, dans l'industrie de la construction des cuirassés, le mot commande est loin d'être synonyme de bénéfice. Le passé de la Société est là pour le démontrer.

Les douze premières années de l'exploitation des Établissements Baird n'ont pas donné, en effet, les résultats satisfaisants que l'on avait fait espérer. La situation fâcheuse qui résulta de l'insuffisance des commandes, de l'état de vétusté des ateliers et de l'outillage fut augmenté par cette circonstance que la Société était trop éloignée des lieux de production des charbons et des fers pour que l'exploitation fut faite dans des conditions avantageuses. Bien au contraire, les résultats de l'exploitation furent déplorables bien qu'à plusieurs reprises, les Usines franco-russes aient obtenu des commandes importantes du gouvernement russe pour la marine militaire. La Société était obligée d'acheter en Russie, avec la majoration provenant des droits de douane, les matières premières dont elle avait besoin, lesquelles étaient grevées de frais de transport onéreux, il lui fallait donc demander au gouvernement des prix plus élevés que ceux qu'était susceptible d'obtenir l'État, soit dans ses propres chantiers, soit à l'étranger. Aussi, pour ne pas laisser chômer les ouvriers et alimenter les ateliers, les Usines franco-russes ont été contraintes d'accepter des prix ne laissant aucun bénéfice. Voici les résultats des exercices depuis la fondation de la Société.

	Pertes	Bénéfices
Années antérieures à 1886, total	2.088.379	—
1885-86		7.000
1889 87		162.000
1887-88		177.508
1888-89		158.655
1889-90	1.242.155	—
1890-91		66.484
1891-92	793.113	
1892-93		29.197
1893-94		34.452
1894-95		9.214
1895-1896		110.657
1896-1897		539.278

Tel est le résultat des 16 premiers exercices dont la trace se trouve encore au dernier bilan se balançant par une perte de 2.818.122 73 qui doivent par conséquent être amortis avant la distribution du moindre dividende. Il faut tenir compte que les pertes sont plus importantes que celles révélées par le tableau ci-dessus, car en 1895-1895, les forges et aciéries de la Marine ont abandonné une créance de 203.270 qui lui était due.

Pour faire face aux pertes éprouvées et maintenir son outillage au niveau des progrès de l'industrie, il a fallu avoir recours à l'émission d'obligations et aux emprunts hypothécaires.

Au dernier bilan, les obligations figuraient pour 5.099.950 fr. et les dettes hypothécaires se chiffraient par 2.012.555 17. Ces dernières, d'après un avis publié dans les *Petites Affiches*, en date du 10 février 1898, ont été intégralement remboursées à la date du 31 décembre 1897. Quant à la dette obligation, elle a été réduite de 5 à 4 %.

On appelle les acheteurs sur l'assurance donnée que les comptes qui seront soumis aux actionnaires à la prochaine assemblée convoquée pour le 26 septembre seront encourageants et que le rapport sera plein de promesses. Nous les examinerons dans un prochain article. Jusqu'à plus ample informé, l'on peut penser que les efforts qui sont faits pour écouler les titres sur le marché de Paris trahissant la [nécessité où se trouve un syndicat de passer rapidement la main en faisant surtout valoir l'étiquette franco-russe](#).

Mais que vaut-elle dans les circonstances actuelles, le Czar cherchant à prendre des dispositions pour arrêter les commandes ayant trait aux armements, ce qui aurait pour conséquence d'arrêter l'essor des Usines franco-russes précisément au moment où l'on fait miroiter des espérances !

USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 20 septembre 1898)

Le rapport du commissaire des comptes qui doit être présenté à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires des Usines franco-russes (Anciens Établissements Baird) confirme les renseignements que nous avons donnés sur cette Société. Voici au surplus un extrait du rapport lui-même :

Dans le bilan qui vous a été présenté l'an passé, le chapitre Immobilisations, s'élevant à 12.059.129 francs 85, était divisé en plusieurs articles dont les chiffres, tout en étant d'accord avec ceux du grand livre, ne correspondaient pas à la réalité des existences. Une meilleure classification, à défaut de bénéfices permettant d'amortir, s'imposait donc, et ce travail a été fait dans le cours de l'exercice. Il est assez important pour que je juge utile de vous en soumettre les détails.

À la suite d'un inventaire, il a été établi, avec plans à l'appui, que la surface des terrains appartenant aux usines, qui n'avaient été estimés que 20.261.4 sagènes carrées (la sagène a 2 m. 13.356) était en réalité de 20.600.4 sagènes, soit une augmentation de 339 sagènes. D'autre part, les prix récents de vente des terrains à proximité des usines avaient trouvé preneur à 100 roubles environ, le prix adopté dans nos inventaires précédents était de 49 r. 57 la sagène carrée. Le conseil a décidé d'adopter le chiffre intermédiaire de 88 r. 63, soit une augmentation de nos terrains de 2.176.604 21

Une nouvelle estimation a permis de constater que les bâtiments et installations nouvelles donnaient, par rapport aux anciennes estimations, une plus-value de 595.651 10

et l'outillage fixé par suite d'acquisitions 1.175.905 20

Le mobilier des bureaux de Saint-Petersbourg, qui n'avait jamais été inventorié, a été estimé valoir 16.430 00

L'ensemble des plus-values 3.964.590 14
a permis d'amortir ou de faire disparaître de notre bilan au chapitre Immobilisations les articles suivants (fr.) :

Acquisitions en travaux neufs	1.419.798 75
Outillage neuf et installations	786.263 35
Installation pour la fabrication des projectiles	715.108 81
Installation pour Acierie Walrand	87 057 30
Dépenses extraordinaires d'entretien	196.189 86
Frais de premier établissement	540.203 61
	3.744.619 68
qui, avec le montant de l'augmentation de l'outillage	219.970 86
correspond à l'ensemble des plus-values	3.964.590 54

PASSIF

Augmentations.

Obligations 362.550 00

Cette augmentation provient de la mise au pair de 500 fr. sur le bilan de 8.925 obligations figurant l'an passé à 450 fr., soit $8.925 \times 500 = 446.250$

Obligations sorties en 1897 : 83.700 362.550

Créanciers divers 251.904 53

Acomptes sur travaux 6.279.334 00

Sommes reçues suivant l'état d'avancement des divers travaux à valoir sur le prix de vente 38.690 00

Prévision de dépenses sur travaux liquidés 38.690 00

Ensemble des augmentations 6.932.478 53

Diminutions.

Dette hypothécaire totalement remboursée : 2.012.555 17

Effets à payer : 282.219 10

Avances sur travaux, rentrée de l'artillerie : 186.030 00

Intérêts sur emprunts : 73.997 50 2.554.801 77

Augmentation du passif 4.377.676 76

Les bénéfices de l'exercice permettent de ramener les chiffres des pertes antérieures à 2 millions 681.454 44, soit une diminution de 136.668 29, représentant le bénéfice net de l'année. Il convient de ne pas s'arrêter à ce chiffre qui, tout en étant strictement conforme à la balance de vos écritures, n'est pas la représentation exacte des résultats de votre industrie. En effet, il a été passé au débit de ce compte une somme de 476.354 fr. 33, représentant la mise au pair des obligations 5 % et les frais qu'a entraînés cette conversion (fabrication des titres, timbres et autres). Le bénéfice industriel a donc été de 613.011 fr. 61, présentant, sur celui de l'an passé, une petite augmentation d'environ 75.000 fr.

USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 3 octobre 1898)

L'assemblée de la Société des Usines franco-russes s'est tenue à Paris le 26 septembre, sous la présidence de M. Denière, président du conseil d'administration.

Elle a approuvé les comptes que nous avons publiés le 23 septembre dernier, et qui ne comportaient la répartition d'aucun dividende, puisque défalcation faite des bénéfices de l'exercice dont il était rendu compte, le bilan se balance par une perte de 2.681.454 44.

Le rapport du conseil indique que le chiffre des commandes reçues au cours de l'exercice a dépassé 9 millions et que le bénéfice industriel de 613.011 61, ramené à 136.668 29 a été réalisé sur un chiffre d'affaires de 4.391.000 francs.

Les retards apportés par la marine russe à l'achèvement des coques de navires en construction a empêché la Société de livrer les machines des deux croiseurs *Dania* et *Pallada* bien qu'elles aient été terminées au cours de l'exercice ; mais leur achèvement a permis d'établir leur prix de revient et de constater que cette commande laissera bien le bénéfice prévu par la Société lorsqu'elle a établi son devis.

La machine du croiseur *Aurora* est en construction. La Société espère obtenir ensuite la commande de la machine d'un grand cuirassé et le remplacement par des chaudières Delaunay-Belleville des chaudières cylindriques du cuirassé *Nicolas-1^{er}*. On sait, du reste, que la Société ne construit plus que les chaudières et les machines des navires, et a complètement abandonné la construction des coques.

L'usine à cuivre donne de bons résultats et on entrevoit l'augmentation probable de son carnet de commandes.

La conversion des obligations et le remboursement de la dette hypothécaire effectué au cours de l'exercice, se traduiront par une réduction des charges annuelles de 150.000 , dont le dernier exercice n'a pu profiter et qui, par conséquent, améliorera d'autant les résultats des exercices à venir.

Après l'approbation des comptes une explication assez vive s'est engagée entre M. Denière et un actionnaire qui s'est plaint qu'il y a deux ans, il lui ait été répondu en pleine assemblée que la dette hypothécaire ne pouvait pas, en droit, être remboursée avant une échéance très éloignée, le terme étant au profit du prêteur.

Cette assertion a été démentie par des faits moins de deux ans après. Au lieu de répondre à cette observation, M. Denière a cherché des échappatoires, mais M. de Montgolfier a dû reconnaître l'exactitude du fait et expliquer que la Société s'était d'abord méprise elle-même sur l'interprétation d'un contrat moins léonin qu'elle ne le supposait.

Au sujet de l'avenir, le conseil, par l'organe de M. Baclé, n'a fait que des déclarations générales d'un optimisme voulu.

Sur la reprise prochaine des dividendes, le conseil a dû rester dans le vague. Cela se comprend aisément puisque le compte de profits et pertes reste débiteur de francs 2.681.454 44.

CONVOCATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 25 août 1899)

Société des Usines franco-russes. — Au Grand-Hôtel, boulevard des Capucines, à Paris. — P. A., 25.

Usines franco-russes (Baird)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 28 septembre 1899)

L'assemblée générale des actionnaires de cette Société a eu lieu lundi au Grand-Hôtel, sous la présidence de M. Denière. Le bilan de l'exercice clos le 30 avril 1899 montre un bénéfice de 2.065.587 francs en comptant 969.148 portés en réserve. A la suite de l'énoncé de ces beaux résultats, quelques questions ont été posées au conseil d'administration sur la marche de l'affaire. Il résulte des explications qui ont été fournies que les Usines franco-russes sont assurées d'un travail rémunérateur pour de longues années, elles ont du travail en chantier actuellement pour trois ans. Tout fait donc présumer la reprise des dividendes, sans doute pour l'année prochaine, bien que le conseil n'ait pas voulu s'engager, comme de juste, par une promesse formelle.

CONVOICATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 août 1900)

24 septembre, 3 h. — Société des Usines franco-russes. — Au Grand-Hôtel, boulevard des Capucines, à Paris. — P. A., 24.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 février 1901)

L'assemblée des actionnaires de cette Société qui a clos son dernier exercice le 30 avril dernier, a eu lieu le 25 septembre 1900. Contrairement aux précédents, cet exercice a donné des résultats qui ont permis à la Société de solder les déficits des années antérieures qui ne s'élevaient pas à moins de 1.565.015 fr. 30.

Les bénéfices de l'exercice 1899-1900 se sont élevés, en effet, à 1.865.204 fr. 11. Ils ont été produits par un chiffre d'affaires de 25.960.965 fr. 72 ; précédemment, le montant des ventes de la Société était de 7 911.577 fr. 30.

Les bénéfices disponibles sont, pour 1899-1900, de 300.168 fr. 81.

Voici, comment la répartition en a été faite :

Dividende de 10 fr. aux actions	250.000 00
Tantièmes au conseil d'administration	34.000 54
Réserve spéciale	16.098 27
	<u>300.188 81</u>

Pour faire mieux ressortir les différences qui existent entre les chiffres de l'exercice dernier et ceux du précédent, nous établissons la comparaison des situations financières de la Société, arrêtées aux 30 avril 1899-1900 :

BILAN

	1899	1900
ACTIF		
Immobilisations	13.215.743 47	14.348.096 72
Approvisionnements et marchandises	19.455.585 33	8.421.581 09
Débiteurs divers	6.765.599 20	8.421.581 09
Fonds disponibles	1.300.965 52	1.287.074 54
Profits et pertes	1.585.015 30	—
	15.358.096 72	8.253.182 99
Total	<u>42.342.908 72</u>	<u>32.309.935 35</u>
PASSIF		
Capital	12.500.000 00	12.500.000 00
Obligations	4.383.500 00	4.295.000 00
Effets à payer	—	197.453 65
Créanciers divers	24.466.016 55	11.723.176 06
Prévisions de dépenses sur travaux liquidés	—	1.664.044 75
Réserves	993.392 17	1.630.072 08
Profits et Pertes		300.188 81
Total	<u>42.342.908 72</u>	<u>32.309.935 35</u>

La grosse diminution qui ressort, à l'actif, en 1900, pour francs 10.901.353 85 sur le chapitre des Travaux en cours, provient des travaux liquidés de *Sébastopol*, *Diana*, *Pallada* et *Nicolas*.

De même, la différence en moins sur les titres en dépôt a été occasionnée par la rentrée de titres sur travaux liquidés.

Les débiteurs sont en augmentation par suite du développement de la clientèle.

Au passif, on remarque une augmentation sensible sur les amortissements et réserves de 2 millions 300.725 fr. 65 qui se décomposent ainsi : amortissement sur travaux neufs, 626.622 fr. 55 ; réserve statutaire, 15.799 fr. 51 ; prévisions de dépenses, 1.658.302 fr. 69.

Les titres en dépôt ont diminué de 12.500.050 fr. Cette somme représente les acomptes touchés sur *Sébastopol*, *Diana* et *Pallada*, déduction faite de 2.657.950 fr., reçus de la marine, suivant l'avancement de l'*Aurora* et du *Borodino*.

Nous rappelons que les affaires de la Société se sont élevées pendant le dernier exercice à fr. 25.960.965 72. L'élévation considérable de ce chiffre d'affaires, est attribuable surtout à l'importance des fournitures provenant des commandes antérieures, des machines et chaudières marines que la Société a pu solder pendant cette période. Celles-ci, en effet, ne comprennent pas moins de trois machines de cuirassés ou croiseurs et des chaudières du cuirassé « Empereur Nicolas-1^{er} ».

Les livraisons de l'usine à cuivre ont été de 6.663.311 fr. 85, elles restent légèrement supérieures aux commandes reçues.

C'est ainsi que se comporte la situation générale de la Société dont les comptes ont été tous approuvés par l'assemblée.

L'assemblée a réélu M. G. Hutter, aux fonctions de commissaire-vérificateur pour l'exercice 1900-1901.



Paul Du Buit, en 1902.



Propriété de Paul Du Buit à Marly-le-Roi : résidence de week-end.

USINES FRANCO-RUSSES
(Baird)
(La Cote de la Bourse et de la banque, 15 octobre 1902)

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice clos le 30 avril 1902 par la Société des Usines franco-russes indique encore une fois, brutalement que l'on ne se trouve pas en présence d'une société, qui, pour la rémunération de son capital, peut compter sur une clientèle stable.

En effet, cette année, le chiffre d'affaires ne s'élève qu'à 4. 412.579 34 contre 6.710.143 77 l'exercice précédent ; il a laissé toutefois un bénéfice de 779.248 26, supérieur de 110.307 91 à celui de l'exercice 1900-1901. Ce bénéfice de 779.248 26 a été ramené au compte de Profits et Pertes à 285.519 95 après un prélèvement de 493.758 31 pour amortissement, cette dernière somme supérieure de 253.718 10 à celle prélevée l'exercice précédent pour la même destination. En sorte que les bénéfices accusés par le bilan apparaissent, au 30 avril 1902, inférieurs de 143.410,19 à ceux accusés au précédent bilan.

Le dividende a été fixé à 10 fr. par action au lieu de 15 fr. Ces chiffres appellent quelques remarques, puisqu'ils mettent en évidence le fait que, par rapport à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires est inférieur de 34 %, alors que le bénéfice est supérieur de 14,99 %.

Le rapport du conseil d'administration nous en donne l'explication.

Le gouvernement russe qui, on le sait, est le principal client des Usines franco-russes (clientèle souvent onéreuse même, car la Société n'ayant ni mines ni houillères est forcée de s'approvisionner sur le marché et d'accepter quelquefois de part et d'autre des conditions léonines), ne pouvant remettre en 1901 aucune commande de grosse machine, la Compagnie a dû rechercher de plus en plus la clientèle particulière. Celle-ci étant beaucoup plus rémunératrice, un chiffre d'affaires moindre a pu donner un bénéfice supérieur. Cependant, malgré les déclarations rassurantes contenues dans le rapport, le résultat cherché ne semble pas avoir été complètement atteint, car, d'après les chiffres que nous relevons dans les précédentes publications de la Compagnie, les commandes privées, loin d'aller en augmentant, accusent une tendance à la diminution. On pourra s'en rendre compte par le tableau suivant des commandes reçues pendant les cinq dernières années.

Exercices	Montant total des commandes	Dont commandes pour les ateliers des mécaniques par le gouv. russe
1897-1898	9.483.000	?
1898-1899	14.640.000	10.239.000
1899-1900	8.187.000	1.712.000
1900-1901	12.654.000	8.464.000
1901-1902	3.924.000	Néant

Comme on peut s'en rendre compte, le chiffre des commandes privées pendant l'exercice 1901-1902 a diminué de 300.000 sur celui de l'exercice 1900-1901, le

gouvernement ayant donné cette année-là, à lui seul, une commande de 8 millions sur 15 millions, chiffre total des commandes, et il est surtout en diminution sur le chiffre des commandes privées pendant l'exercice 1899-1900, puis qu'il y a une différence en moins de 5.541.000 fr.

Pour l'usine à cuivre également, le chiffre des commandes est inférieur pendant l'exercice 1901-1902 de 985.688,70 à celui de l'exercice précédent, lequel était déjà lui-même inférieur de 1.707.575,20 à celui de l'exercice 1899-1900.

Afin de faire ressortir davantage toutes les variations subies depuis quatre ans, nous donnons ci dessous les chiffres d'affaires et les bénéfices, toutes charges déduites, pendant cette période :

Exercices	Chiffres d'affaires	Bénéfices totaux	Bénéfices après amortissement
1898-1899	7.911.477 30	2.039.587 24	1.096.439 14
1899-1900	25.960.965 72	2.511.826 66	1.885.204 11
1900-1901	6.710.143 77	668 950 35	428.930 14
1901-1902	4.412.579 34	779.248 26	285.519 95

Ainsi que nous l'avons dit, l'assemblée générale, qui s'est tenue le 25 septembre, a ratifié le prélèvement fait avant bilan de 493.728 fr. 31 pour amortissement. Il y avait, en effet, nécessité à forcer les amortissements qui, l'année dernière, n'avaient été dotés que d'une maigre somme de 240.000 fr. Actuellement, on se trouve en présence d'immobilisations qui grandissent tous les ans d'une somme très importante ainsi qu'on en jugera par le relevé suivant :

Immobilisations au 30 avril 1900	14.348.090 72
Immobilisations au 30 avril 1901	14.638.407 64
Immobilisations au 30 avril 1902	14.9443388 44

D'année en année, les dépenses faites portés au compte immobilisations les ont augmentées dans la proportion suivante :

Du 30 avril 1900 au 30 avril 1901	285.370 92
Du 30 avril 1901 au 30 avril 1902	310.920 80

Dans le courant de ces deux exercices, les immobilisations se sont donc accrues de 596.291,72, tandis que les sommes prélevées pour amortissement sur les bénéfices n'ont atteint que 733.738,52, savoir 493.728,31 prélevés sur les comptes arrêtés au 30 avril 1902 et 240.010,21 venant des bénéfices accusés par le bilan au 30 avril 1901.

Dans ces conditions, les amortissements apparaissent même comme illusoire puisqu'il semblerait, en définitive, qu'ils n'ont atteint au cours des deux derniers exercices que la différence entre les sommes prélevées sur les bénéfices et celles dépensées pour immobilisations nouvelles, soit 137.446,80, ce qui paraît tout à fait

insuffisant. Actuellement, les réserves pour amortissements ne se chiffrent que par 2.329.037 en regard d'immobilisations qui atteignent au dernier bilan 14.944.388,48 dont nous donnons plus loin le détail.

Si nous faisons remonter nos investigations jusqu'au bilan au 30 avril 1897, nous constatons que depuis cette époque, les immobilisations ont passé successivement de 12.059.129,85 à 14.944.388,48. C'est donc une augmentation de 2.885.258,03. Or, dans le même laps de temps, les amortissements pratiqués ne se sont élevés qu'à 2.329.509,37. Évidemment, nous n'irons pas jusqu'à dire que toutes les dépenses faites auraient dû être portées au débit du compte de profits et pertes, mais il eût été agréable de trouver dans les différents rapports une affirmation légitimant l'inscription des dépenses aux immobilisations. C'eût été d'autant plus désirable que le rapport concernant l'exercice 1898-1899, présenté à l'assemblée du 25 septembre 1899, insinuait qu'il y avait nécessité à commencer immédiatement l'amortissement au cours de l'exécution des commandes dont ils ont fourni à la Société la possibilité de se charger, les 2.150.000 de travaux neufs, exécutés au cours des trois dernières années, consistant en installation d'un nouvel atelier de chaudronnerie et l'établissement d'une station électrique. **On peut voir par les chiffres que nous venons de relever combien cet amortissement laisse à désirer.**

Nous avons une dernière observation à formuler au sujet des immobilisations nouvelles.

Tandis que le rapport déclare que 310.920 fr. 84 ont été employés à des constructions neuves, le bilan révèle que les dépenses n'ont pas trait aux constructions mais à l'outillage. Voici, d'ailleurs, la comparaison de toutes les immobilisations telles qu'elles ont été portées aux deux derniers bilans publiés entièrement dans notre numéro du 15 septembre.

Bilans au 30 avril

	1901	1902
Terrains	4. 838.354 31	4.838.354 31
Constructions diverses	5.362.133 97	5.357.212 39
Outillage fixe et mobile	4.397.978 16	4.712.429 33
Mobilier des usines de St-Petersbourg	28.058 20	29.449 45
Mobilier au siège social	6.943 00	6.943 00
	14.633.467 64	14.944.388 48
Différence en plus au bilan au 30 avril 1902	310.920 84	

Ces diverses constatations ne permettent guère de tabler, pour l'exercice en cours, sur un dividende supérieur à 10 fr., encore qu'il semble pouvoir être difficilement maintenu.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Etablissements Baird)
(La Cote de la Bourse et de la banque, 14 septembre 1903)

La Société des Usines franco-russes (anciens Établissements Baird), a réalisé au cours de l'exercice 1902-1903, clos le 30 avril dernier, un bénéfice net de 290.465 fr. 73, sensiblement égal à celui de l'exercice précédent qui avait atteint 285.519 fr. 95. Il y a lieu de faire observer que pour le dernier exercice, une somme de 550.100 fr. 12 a été prélevée directement sur le compte de profits et pertes pour être portée aux « amortissements », alors qu'en 1901-1902, ce prélèvement n'avait été que de 493.728 fr. 31.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le 28 septembre 1903, de fixer à 10 fr., ainsi que précédemment, le dividende de l'exercice 1902-1903. Le bilan arrêté au 30 avril dernier qui sera soumis à cette réunion, se compare de la manière suivante à celui de l'exercice 1901-1902 :

(30 avril)	1902	1903
ACTIF		
Immobilisations :		
Terrains	4.838.354 31	4.838.355 31
Constructions diverses	5.357.212 39	5.357.212 39
Outillage fixe et mobile	4.712.429 33	4.844.913 09
Mobilier des usines de Saint-Petersbourg	29.449 45	42.434 45
Mobilier au siège social	6.943 00	6.943 00
Approvisionnements et marchandises :		
Matières de fabrication et d'entretien, outillage de rechange	1.578.840 98	1.544.056 A2
Produits fabriqués et en cours de fabrication	15.807.189 52	12.461.079 70
Débiteurs divers	3.318.613 03	3.888.623 00
Fonds disponibles :		
Caisses, banquiers et portefeuille	3.109.281 10	2.215.271 36
Total	<u>38.758.313 11</u>	<u>35.198.887 72</u>
PASSIF		
Capital :		
Actions	12.500.000 00	12.500.000 00
Obligations 4 %	4.107.500 00	4.013.500 00
Provisions de dépenses sur travaux liquidés	2.215.566 60	662.174 05
Réserves :		

Amortissements	2.329.509 37	2.879.609 A9
Réserve statutaire	75.865 53	92.408 48
Réserve spéciale	18.892 11	20.321 18
Créanciers divers :		
Fournisseurs	586.590 59	486.215 00
Ouvriers, main-d'œuvre	108.191 13	126.903 02
Impôt sur le capital	12.006 88	14.656 62
Avances sur titres par la cartoucherie	310.050 00	—
Avances sur titres par le port de St-Petersbourg	106.000 00	559.150 00
Acomptes sur l'Aurora	5.577.084 00	—
Acomptes sur le Borodino	6.937.700 00	7.806.900 00
Acomptes sur l'Oleg	3.180.000 00	5.165.830 50
Acomptes sur le Kamtchatka	274.900 00	349.800 00
Intérêts dus sur les obligations	61.540 21	60.223 03
Créanciers divers et clientèle	171.396 74	170.709 98
Profits et pertes :		
Solde bénéficiaire	285.519 95	290.465 73
Total	<u>38.758.313 11</u>	<u>35.198.887 72</u>

La comparaison ci-dessus fait ressortir la nouvelle augmentation du compte Outillage qui s'est accru de 132.483 fr. 76 d'un exercice à l'autre. L'an dernier, l'accroissement de ce compte se chiffrait par 314.451 fr. 17.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 9 octobre 1903*)

Dans leur assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 28 septembre dernier, les actionnaires de la Société des Usines franco-russes (Anciens Établissements Baird) ont approuvé les comptes de l'exercice écoulé tels que nous les avons publiés dans notre numéro du 14 septembre. Comme l'an dernier, le dividende a été fixé à 10 fr. par titre, répartition qui sera payable à dater du 15 novembre à raison de 9 fr. 60 pour les actions nominatives et de 8 fr. 80 pour les titres au porteur.

MM. l'amiral Martin, H. Blount, J. Perrin ¹ et vicomte de Saint Genys, administrateurs sortants, ont été réélus.

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES FRANCO-RUSSES
(anciens établissements Baird)
Capital : 12.500.000 francs

Assemblée générale des actionnaires du 28 septembre 1903.
(*L'Information financière, économique et politique*, 13 octobre 1903)

Rapport du conseil d'administration.

Messieurs,

Conformément à nos statuts, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire, pour vous rendre compte des opérations de notre Société pendant le dernier exercice écoulé allant du 1^{er} mai 1902 au 30 avril 1903, vous donner connaissance du bilan et vous soumettre nos propositions pour la répartition des bénéfices qui en résultent.

Commandes. — Les commandes reçues au cours de l'exercice s'élèvent à la somme de 8.092.450 fr. 75 ; elles présentent ainsi un relèvement sensible par rapport au chiffre de l'exercice précédent, lequel atteignait seulement 3.924.673 fr. 85.

Nous devons ajouter immédiatement que ce relèvement ne résulte pas de la remise d'importantes commandes par la marine, car les seules machines qu'elle nous ait demandées au cours de l'exercice écoulé sont celles d'un simple transport, le *Volga*, et l'importance de cette fourniture ne dépasse pas 690.000 francs ; ce relèvement doit, au contraire, être attribué en partie aux commandes industrielles que nous avons pu obtenir et surtout à l'importance exceptionnelle des fournitures demandées à notre usine à cuivre.

Celles-ci ont atteint, en effet, le chiffre de 6.503.863 fr.20, dépassant ainsi le double du chiffre de l'exercice précédent, lequel s'était abaissé à 3.054.514 fr. 55.

La différence est représentée presque tout entière par les fournitures de laiton à cartouches, qui se sont élevées à 4.104.969 fr. 25 et présentent ainsi une augmentation de 3.052.053 francs sur l'exercice précédent, où elles étaient limitées à 1.652,466 fr. 25.

C'est là, d'ailleurs, une augmentation purement temporaire résultant de ce que nous venons de passer, pour la fourniture de ces bandes, un marché important dont l'exécution va nous occuper pendant trois années.

Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires, représenté par le total des factures remises à la clientèle, s'est élevé à 11.352.647 fr. 78, comportant pour les ateliers mécaniques un total de 6.960.402 fr. 52 et pour l'usine à cuivre un total de 4.234.195 fr. 26.

Le chiffre correspondant de l'exercice précédent atteignait seulement 4.412.579 fr. 34 ; là encore, nous sommes en présence d'un relèvement très sensible, puisqu'il n'est pas moindre de 6.940.068 fr. 44 ; mais celui-ci trouve son explication immédiate dans la livraison des machines du croiseur *Aurora* dont l'essai de recette définitif a été effectué en novembre dernier.

Ces machines représentent, en effet, une valeur totale de 6.030.234 francs, et, dès lors, le montant du chiffre d'affaires des ateliers mécaniques provenant des commandes purement industrielles se trouve ramené à 930.168 francs, ce qui, du reste, représente

¹ Jean François Edme Perrin (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 18 octobre 1827-Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, 10 juin 1914) : président de la chambre des notaires de Lyon, président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne du Rhône, administrateur des Forges et aciéries de la marine (1895) et des Usines franco-russes. Philanthrope. Chevalier de la Légion d'honneur du 25 juillet 1894.

une augmentation de 300.000 francs environ sur le chiffre correspondant de l'exercice précédent, lequel atteignait seulement 630.900 francs.

Nous observons également une augmentation analogue sur le chiffre d'affaires de l'usine à cuivre, lequel est passé, en effet, de 3.781.618 fr. 83 en 1902, au chiffre actuel de 4.234.195 fr. 26, que nous venons d'indiquer.

Le simple rapprochement de ces divers chiffres paraît, sans doute, témoigner au premier abord d'une amélioration marquée dans la marche de nos affaires ; mais nous ne devons pas nous dissimuler toutefois que la situation reste toujours assez difficile, et si, jusqu'à présent, nous avons pu traverser la crise générale qui affecte l'industrie en Russie sans en éprouver trop de dommages, nous ne pouvons pas dire encore que nous en soyons complètement dégagés.

Les commandes industrielles avec lesquelles nous entretenons l'activité de nos ateliers mécaniques sont actuellement peu rémunératrices, en raison des prix trop réduits auxquels nous sommes obligés de les prendre, et, d'autre part, en ce qui concerne notre usine à cuivre, nous devons prévoir que la fabrication des bandes étroites de laiton pour cartouches, qui entrainait cette année, comme vous venez de le voir, pour une si large part dans notre production totale, est appelée à subir une diminution dans un avenir prochain, car le ministère de la guerre vient de mettre en construction un atelier d'État dans lequel il compte exécuter lui-même la moitié environ des fournitures qu'il commandait jusqu'à présent à l'industrie privée.

Aussi, en prévision de cette réduction éventuelle, avons-nous dû rechercher d'autres débouchés pour les fabrications de cette usine. Nous supprimons donc notre laminoir actuel qui manque de largeur et que, du reste, son état de vétusté allait bientôt mettre hors de service ; nous le remplaçons par un laminoir neuf et plus puissant, pouvant obtenir des longueurs de 1 m. 500. Nous pourrions ainsi préparer toutes les feuilles de dimensions courantes en même temps que les bandes larges et épaisses qu'exigent les cartouches de canons à tir rapide, et nous espérons retrouver ainsi la compensation des fournitures de bandes étroites qui vont nous échapper en partie.

Au cours de l'exercice écoulé, nos ateliers mécaniques ont complètement terminé, comme nous vous le faisons prévoir l'année dernière, la préparation des deux grandes machines marines qui les avaient occupés jusqu'à présent.

Celle du *Borodino* est actuellement installée à bord de ce cuirassé et elle attend l'essai en mer pour la réception définitive.

Quant à la machine de l'*Oleg*, elle est en cours de montage à bord de ce croiseur, de sorte que nos ateliers seraient aujourd'hui en grande partie dépourvus de travail, si nous n'avions obtenu récemment, de la marine, plusieurs commandes qui vont les maintenir ainsi en activité jusqu'au moment où nous pourrions être chargés de la fourniture des mécanismes d'un grand cuirassé dont nous faisons actuellement l'étude sur la demande de la marine.

La première de ces commandes nouvelles est celle des machines du transport *Volga* que nous venons de vous signaler dans le chiffre total afférent à l'exercice écoulé, car elle nous est parvenue avant la clôture de celui-ci ; postérieurement à cette date, nous avons reçu celle des chaudières du cuirassé *Jean-Zlatoost*, et celle des mécanismes d'un petit stationnaire, le *Khivinetz*.

Ces nouveaux marchés, dont l'importance totale atteint environ 2.793.000 francs, figureront dans le bilan du nouvel exercice aujourd'hui en cours.

La marine russe a bien voulu nous attribuer ces fournitures, en considérant l'intérêt qui s'attache pour elle à entretenir l'activité de nos ateliers, sachant que nous n'hésiterons jamais à les mettre à sa disposition pour tous les travaux de constructions neuves et de réparations dont le gouvernement aura besoin, aussi bien pour la marine militaire que pour la marine de commerce, et nous devons renouveler devant vous les remerciements que, au cours de notre dernière tournée d'inspection annuelle dans nos

usines, nous avons déjà personnellement adressés à l'administration de la marine pour reconnaître le bienveillant appui qu'elle nous a accordé en cette circonstance.

En dehors de ces importantes fournitures de machines marines, nous continuons à rechercher activement, comme vous l'avez vu par le total de notre chiffre d'affaires, les commandes purement industrielles, et, en particulier, nous poursuivons toujours la construction des moteurs à gaz et à pétrole dont vous entretenait notre dernier rapport ; nous venons même d'y adjoindre celle des gazogènes en faisant choix d'un type approprié à l'emploi des combustibles tourbeux qui se rencontrent si généralement en Russie, et nous avons pleine confiance que nous réussirons ainsi à donner à la production et à la vente de ces appareils toute l'extension dont elles sont susceptibles.

Amortissements. — Cette fabrication nouvelle aussi bien que l'installation du nouveau laminoir pour les tôles de cuivre entraîneront forcément de nouvelles dépenses ; en prévision desquelles il restait nécessaire de réserver à notre Société la disponibilité de ses ressources, et, comme nous l'avons fait l'année dernière, dans la même pensée de prévoyance que vous avez approuvée, nous avons tenu à inscrire, cette année, au compte d'amortissement une somme de 550.100 fr. 12, à peu près égale au chiffre adopté dans notre dernier bilan ; elle représente, d'ailleurs, environ 5 % seulement du montant de nos immobilisations.

Nous portons ainsi à 2.879.609 fr. 49 le montant total du chapitre d'amortissement dans le bilan qui vous est soumis. Les dépenses déjà effectuées au cours de l'exercice pour constructions neuves ont atteint seulement 145.468 fr. 76, de sorte que nous dépassons ainsi de beaucoup le taux minimum de 15 % exigé par nos statuts. D'autre part, nous augmentons la réserve statutaire d'une somme de 16.542 fr. 95, représentant 5 % des bénéfices nets, et nous portons ainsi ce compte au chiffre de 92.408 francs 48. ,

Bénéfices. — Nos bénéfices bruts se sont élevés à 880.958 fr. 80, et, après prélèvement des sommes affectées tant à l'amortissement qu'à la réserve statutaire et à l'indemnité des directeurs, nous arrivons à un chiffre de bénéfices nets de 290.465 fr. 73, dont vous aurez à décider l'affectation.

Nous vous proposons de distribuer une somme de 250.000 francs correspondant à un dividende brut de 10 francs par action, et, après déduction des tantièmes affectés aux membres du conseil d'administration, il restera disponible une somme de 6.374 fr. 83 que nous vous proposons de reporter à la réserve spéciale.

Si vous adoptez cette répartition, le dividende net se trouvera déterminé de la manière suivante :

Pour les actions au porteur, à 8 fr. 80 après déduction des impôts correspondants s'élevant à 1 fr. 20 et, pour les actions nominatives à 9 fr. 69 après déduction de l'impôt s'élevant à 0 fr. 40.

Le montant pourrait vous en être payé contre remise du coupon n° 5 à la date du 15 novembre prochain.

Conseil d'administration. — Lors de notre dernière réunion, nous vous informions du deuil qui venait de nous frapper par la mort de notre regretté collègue, M. Gaston Payen ², et, depuis lors, nous avons dû procéder à son remplacement.

À cet effet, nous avons fait appel au concours de M. le colonel Boutan, depuis longtemps actionnaire de la Société, et que ses relations en Russie désignaient à notre choix.

Nous vous demanderons de vouloir bien ratifier la nomination de M. le colonel Boutan pour la période de quatre années restant à courir sur la durée du mandat de M. Payen.

Jean-Louis-Gaston Payen (1851-1902) : négociant, marié en 1884 avec Blanche-Marie-Camille Marrel. Dont Gabrielle, mariée en 1908 à Fernand Germain (ci-dessous).

Quatre membres du conseil arrivent, cette année, à l'expiration de leur mandat, MM. l'amiral Martin, H. Blount, J. Perrin et vicomte de Saint-Genys ³ et nous vous demandons de vouloir bien leur renouveler ce mandat pour une période de six années.

Nous vous proposons, en outre, de donner à ceux de MM. les administrateurs qui appartiennent en même temps à d'autres sociétés avec lesquelles nous sommes en relations, les autorisations prescrites par la loi de 1867, en raison des affaires que nous pouvons avoir eu commun avec ces diverses sociétés.

Vous aurez enfin à pourvoir, comme vous le faites chaque année, à la désignation d'un ou deux commissaires chargés de procéder ensemble ou séparément à l'examen du bilan de l'exercice 1901-1902 et vous aurez à décider en même temps le montant de l'allocation à leur distribuer. Vous avez désigné l'année dernière pour ces fonctions MM. Dubreuilh ⁴ et de Kermaingant ⁵ ; nous vous rappelons qu'ils sont rééligibles.

.....

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)
(La Cote de la Bourse et de la banque, 23 janvier 1904)

L'exercice 1902-1903 de la Société des Usines franco-russes (anciens Établissements Baird). Le bénéfice net de 290.465 fr. 73, sensiblement égal à celui de 1901-1902, a permis de maintenir le dividende à 10 fr. par action. Toutefois, il faut tenir compte qu'une somme de 550.100 fr. 12 a été prélevée directement sur le compte de profits et pertes pour être portée aux amortissements. En 1901-1902, ce prélèvement n'avait été que de 493.728 fr. 31.

Le chiffre d'affaires, représenté par le total des factures remises à la clientèle, s'est élevé, pendant l'exercice écoulé, à 11.352.647 fr. 78, comportant pour les ateliers mécaniques un total de 6 millions 960.402 fr. 52 et pour l'usine à cuivre un total de 4.234.195 fr. 26.

L'augmentation provient de la livraison des machines du croiseur *Aurora* dont l'essai de recette définitif a été effectué en novembre 1902. Ces machines représentent, en effet, une valeur totale de 6.030.234 francs, et, dès lors, le montant du chiffre d'affaires des ateliers mécaniques provenant des commandes purement industrielles se trouve ramené à 930.168 fr., en augmentation de 300.000 fr. environ sur les chiffres de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaires de 1902-1903 a donc marqué un relèvement sensible sur ceux des exercices précédents. Il est toutefois encore éloigné du plus haut chiffre atteint en 1899-1900, comme on le verra ci-dessous :

Exercices	Chiffre d'affaires	Commandes reçues en cours d'ex.	Dont commandes pour les ateliers des mécaniques par le gou
-----------	--------------------	---------------------------------	--

³ Vicomte de Saint-Genys : gendre d'Adrien de Montgolfier et administrateur des Forges et aciéries de la marine (1898-1944). Représentant de celles-ci aux Mines d'Anderny-Chevillon.

⁴ Charles Dubreuilh : commissaire aux comptes, puis administrateur des Forges et aciéries de la marine.

⁵ Paul de Kermaingant (Clermont-Ferrand, 8 septembre 1843-Paris VIII^e, 10 mars 1920) : fils d'Yves-Marie-Noël de Kermaingant, ingénieur des Ponts et Chaussées. Marié à Marguerite Binder, sœur de Maurice Binder, député de Paris. Ingénieur civil des mines. Administrateur des assurances Le Monde, des Mines de la Loire, de la Compagnie générale des voitures... Commissaire aux comptes, puis (1902) administrateur des Forges et aciéries de la Marine. Président de la Société d'histoire de France. Directeur du journal royaliste Le Soleil...

1898-1899	7.911.477 30	14.639.750 40	10.860.255 10
1899-1900	25.950.965 72	8.186. 991 62	1.712.000 00
1900-1901	6.710 143 77	12.653.695 65	8.464.500 15
1901-1902	4.412.579 34	3 924.673 85	—
1902-1903	11.352.647 78	8.092.450 75	690.000 00

Le rapport donne pour raison de la diminution des bénéfices les prix trop réduits auxquels la société se voit forcée de prendre les commandes. Cet état de choses, qui durait depuis fort longtemps pour les fournitures au gouvernement russe, semble s'être étendu aux commandes industrielles dans lesquelles la Société voyait pour l'avenir le plus clair de ses ressources.

Pour l'exercice en cours, un relèvement sensible est à noter dans le chiffre des commandes que la Société des Usines franco-russes. Pendant l'exercice 1902 03, elles se sont chiffrées par 8.092.450 75 contre 3.924.673 fr. 85 pour l'exercice précédent. Ce relèvement de 4.167.776 francs 90 n'est pas dû à des commandes de la marine, mais aux ordres industriels reçus par la Société, notamment pour son usine à cuivre. Les seules machines que la marine ait fait construire au cours de l'exercice sont celles d'un transport : le *Volga*, fourniture dont l'importance ne dépasse pas 690.000 francs. Quant aux commandes faites à l'usine à cuivre, elles atteignent 6.503.863 fr. 20 contre 3.054.514 55 pour l'exercice précédent. La différence est représentée presque tout entière par les fournitures de laiton à cartouches, d'un montant de 4.104.969 25 contre 1.052.466 fr. 25 en 1901-1902. Cette augmentation n'est que temporaire, résultant d'un marché passé pour la fourniture de ces bandes, et qui va occuper la Société pendant trois ans. Quelques commandes, comprenant notamment les machines du transport *Volga*, les chaudières du cuirasse *Jean-Zlatoost* et les mécanisme d'un petit stationnaire *Khivinetz* — se montant à environ 2.793.000 francs — permettront de maintenir les ateliers en activité jusqu'au moment où la société sera chargée de la fourniture des mécanismes d'un grand cuirassé à l'étude sur la demande de la marine.

Le conseil d'administration lui-même signale que les commandes industrielles avec lesquelles « est entretenue l'activité des ateliers mécaniques sont peu rémunératrices en raison des prix réduits auxquels la société est obligée de les prendre ».

D'autre part, la construction d'un atelier d'État pour la fabrication des bandes étroites de laiton a fait envisager la nécessité de recourir à d'autres débouchés pour la fabrication de l'usine. À cet effet, le laminoir ancien a été remplacé par un laminoir neuf et plus puissant, pouvant obtenir des longueurs de 1 m. 500.

Au cours de l'exercice écoulé, dont il a été rendu compte à l'assemblée générale du 28 septembre 1903, les ateliers mécaniques ont complètement terminé la préparation des deux grandes machines marines qui les avaient occupés jusqu'à présent. Celle du *Borodino* est installée à bord de ce cuirassé et, après la clôture de l'exercice, elle n'attendait plus que l'essai en mer pour la réception.

Quant à la machine de l'*Oleg*, elle était, dans les premiers jours de l'exercice 1903, en cours de montage à bord de ce croiseur.

Comme nous l'avons dit plus haut, il a été porté cette année aux amortissements une somme de 550.100 fr. 92 contre 493.758 fr. 31 en 1901-1902 et 240.000 francs en 1900-1901. Le renforcement des amortissements s'impose en effet : le compte immobilisations, ainsi qu'on en jugera par le relevé ci-après, s'accroît chaque année de sommes importantes, principalement en 1902-1903, en raison de la construction du nouveau laminoir pour les tôles de cuivre. Au surplus, la société a poursuivi la

construction des moteurs à gaz et à pétrole, à laquelle elle a adjoint celle des gazomètres, fabrications qui l'ont entraînée encore à une augmentation des dépenses d'outillage. Voici la progression des « Immobilisations » au cours des derniers exercices :

Immobilisations au 30 avril 1900	14.318 096 72
Immobilisations au 30 avril 1901	14.63.467 64
Immobilisations au 30 avril 1902	14.944.388 44
Immobilisations au 30 avril 1903	15.089.857 24

Dans le courant des trois derniers exercices, le compte immobilisations s'est donc augmenté de 741.760 fr. 52. Les sommes prélevées sur les bénéfices pour amortissements n'ont atteint pour cette même période que 1.283.839 fr. 44. Ces derniers apparaissent donc comme assez peu importants, puisqu'en définitive, ils ne sont supérieurs que de 542 078 fr. 92 aux sommes dépensées pour immobilisations nouvelles en 1900-1901, 1901-1902, 1902-1903. Actuellement, les réserves pour amortissements ne se chiffrent que par 2.879.009 fr. 49 en regard d'immobilisations dont le montant atteint 15.089 857 fr. 24. Il semble, dans ces conditions, que le chapitre des immobilisations mettra longtemps à être complètement amorti, d'autant plus qu'il est appelé à s'accroître sans cesse par suite du renouvellement constant de l'outillage.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 septembre 1904)

Les comptes de la société des Usines franco-russes, arrêtés au 30 avril dernier, accusent un bénéfice net sensiblement identique à celui de l'exercice 1902-1903. Le solde créditeur du compte de profits et pertes s'établit, en effet, à 290.059 fr., alors qu'il se chiffrait par 290.465 fr. précédemment, d'où ressort le maintien probable du dividende à son chiffre antérieur, soit à 10 francs par action. C'est, au surplus, la proposition que soumettra vraisemblablement le conseil à l'assemblée générale convoquée pour le 26 courant.

L'examen du dernier bilan fait toutefois ressortir, en ce qui concerne l'exercice clos au 30 avril dernier, une amélioration des résultats, qui n'apparaît pas dans les bénéfices nets. On constate, en effet, que, directement sur le compte de profits et pertes, la société a effectué, en vue de la dotation des amortissements, un prélèvement de 710.826 fr., alors que les sommes réservées précédemment au même objet n'avaient été que de 550.100 12 en 1902-1903, et de 493.728 32 en 1901-1902.

Ce renforcement des amortissements s'impose, en effet ; le compte immobilisations, ainsi qu'on en jugera par le tableau ci-après, s'accroît chaque année de sommes importantes. Des dépenses considérables ont été, pendant les derniers exercices, entraînées notamment par des modifications d'outillages en vue de l'adjonction de la fabrication nouvelle des gazogènes et par l'installation des laminoirs de tôles de cuivre. Voici, au surplus, la progression suivie depuis quatre années par le montant des « Immobilisations » :

Immobilisations au 30 avril 1900	14.318 096 72
Immobilisations au 30 avril 1901	14.63.467 64
Immobilisations au 30 avril 1902	14.944.388 44

Immobilisations au 30 avril 1903	15.089.857 24
Immobilisations au 30 avril 1904	15.299.896 76

Dans le courant des quatre derniers exercices, le compte Immobilisations s'est donc accru de 951.800 fr. Les sommes prélevées sur les bénéfices, pour amortissements, n'ont atteint, pendant cette même période, que 1.994.665 francs. En dépit de l'augmentation de leur dotation en 1903-1904, ces amortissements apparaissent donc encore comme assez peu importants, puisqu'en définitive, ils ne sont supérieurs que de 1.042.865 francs aux sommes dépensées pour immobilisations nouvelles en 1900-1901, 1901-1902, 1902-1903 et 1903-1904. Si l'on remonte jusqu'à l'exercice 1896-1897, la différence entre les amortissements des immobilisations et les dépenses relatives à ce chapitre, effectuées depuis cette date, n'est plus que de 350.000 francs en faveur des premiers. Actuellement, les réserves pour amortissements ne se chiffrent que par 3.590.435 94 en regard d'immobilisations dont le montant atteint 15.300.000 francs. Il semble, dans ces conditions, que le chapitre des immobilisations mettra longtemps à être complètement amorti, d'autant plus qu'il est appelé à s'accroître sans cesse par suite du renouvellement constant de l'outillage.

Le bilan du dernier exercice, au 30 avril dernier, se compare ainsi qu'il suit au précédent, arrêté à la date correspondante de l'année 1903 (fr.) :

30 avr. 2023	1903	1904
ACTIF		
Immobilisations :		
Terrains	4.838.354 31	4.838.354 31
Constructions diverses	5.357 212 39	5.440.713 17
Outillage fixe et mobile	4.844.913 09	4.969.033 31
Mobilier des usines de Saint-Petersbourg	42.434 45	44.852 97
Mobilier au siège social	6.943 00	6.943 00
Approvisionnements et marchandises :		
Matières de fabrication et d'entretien, outillage de rechange	1.544.056 42	1.644.194 20
Produits fabriqués et en cours de fabrication	12.461.079 70	17.253.872 66
Débiteurs divers	3.888.623 00	3.924.952 64
Fonds disponibles :		
Caisses, banquiers et portefeuille	2.215.271 36	2.059.179 68
Total	<u>35.198.887 72</u>	<u>40.182.395 94</u>
PASSIF		
Capital : 25.000 actions de 500 fr.	12.500.000 00	12.500.000 00

Obligations 4 % en circulation	4.013.500 00	3.959.000 00
Créanciers divers :		
Fournisseurs	486.215 64	586.479 21
Ouvriers, main-d 'œuvre	126.903 02	199.107 27
Impôt sur le capital	14.656 62	21.941 21
Avances sur titres par la cartoucherie	—	95.400 00
Avances sur titres par le port de Saint-Pétersbourg	559.150 00	1.266.700 00
Acomptes sur <i>Volga, Apôtre-Saint-André, Khivinetz</i> et <i>Jean-Zlaloost</i>	—	2.096.150 00
Acomptes sur le <i>Borodino</i>	7.806.900 00	8.024.200 00
Acomptes sur <i>l'Oleg</i>	5.165.830 50	5.962.500 00
Acomptes sur le Kamchatka	349.800 00	349.800 00
Intérêts dus sur les obligations	60.223 03	59.627 33
Créanciers divers et clientèle	170.709 98	383.195 86
Provisions de dépenses sur travaux liquidés	662.174 05	662.174 05
Réserves :		
Amortissements	2.879.609 49	3.590.435 94
Réserve statutaire	92.408 48	108.929 97
Réserve spéciale	20.321 18	26.696 01
Profits et pertes :		
Solde bénéficiaire	290.465 73	290.059 09
Total	<u>35.198.887 72</u>	<u>40.182 395 94</u>

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)
(*La Cote de la Bourse et de la banque, 10 novembre 1904*)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires des Usines franco-russes s'est réunie le 26 septembre dernier et a approuvé les comptes de l'exercice 1903-1904 clos le 30 avril 1904.

Les bénéfices bruts réalisés par la Société s'élèvent à 1.041.217 fr. en augmentation de 160.298 fr. sur ceux de l'exercice 1902-1903. Cependant, le chiffre des bénéfices nets apparaît au bilan le même que pour l'exercice précédent, la Société des Usines

franco-russes ayant, avant inventaire, consacré à l'amortissement de ses immobilisations une somme de 751.197 fr., supérieure de 160.704 fr. à celle de l'exercice 1902-1903.

Nous ne pouvons, comme nous le faisons pour les autres sociétés, analyser les résultats de l'exploitation, car **les Usines franco-russes ne publient pas leur compte de Profits et Pertes**. Toutefois, nous trouvons à son sujet, dans le rapport du conseil d'administration lu à l'assemblée du 26 septembre 1904, certains chiffres ayant trait à ce compte : les commandes reçues au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à la somme de 17.324.080 francs 15: elles présentent ainsi un relèvement sensible par rapport à l'exercice précédent, lequel atteignait seulement 8.092.450 fr. 75. Le chiffre d'affaires représenté par le total des factures remises à la clientèle s'est élevé à 6.009.844 francs se décomposant ainsi : ateliers mécaniques, 661.459 : usines à cuivre, 5.035.248. Les livraisons effectuées proviennent principalement des commandes de l'industrie privée remontant au début de l'exercice, car aucune commande importante pour la Marine n'a été soldée au cours de l'exercice 1903-1904. Aussi les produits fabriqués ou en cours de fabrication s'élèvent-ils au 30 avril 1904 à 17.253.872 fr., soit près de cinq millions de plus qu'à l'inventaire précédent.

De l'examen des chiffres du bilan que nous avons publiés dans notre numéro du 13 septembre dernier, il ressort que la critique faite précédemment par nous, et concernant l'insuffisance des amortissements par rapport au chiffre des immobilisations subsiste en grande partie. Au 30 avril 1904, les immobilisations atteignaient 15 millions 299.896 fr. 76, en nouvel accroissement de 210.039 francs alors que les amortissements n'étaient que de 3.590.435 fr. 94, chiffre peu élevé si l'on considère que la Société est obligée de renouveler chaque année une partie importante de son outillage. Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, le conseil d'administration a renforcé d'une somme importante le montant des amortissements de l'exercice 1903-1904. qui ont atteint 751.197 fr., soit environ 6 % des immobilisations.

On se souvient que dès le commencement des hostilités en Extrême-Orient, la spéculation s'était portée d'intuition sur les actions des Usines franco-russes qui ont bénéficié, de ce chef, d'une plus-value d'environ 150 fr. Aussi le rapport était-il attendu avec une certaine curiosité, non que l'exercice dût porter immédiatement trace des commandes faites par la marine en vue de la guerre d'abord et de la paix ensuite, mais il devait fixer tout au moins sur l'importance des commandes dont doivent bénéficier les prochains exercices. À cet égard, le rapport indique que les commandes reçues s'élèvent à 17 millions 324.086 fr. représentant un relèvement important par rapport à l'exercice 1902-1903. Le conseil d'administration espère que les usines seront appelées à prendre une large part dans les travaux de réfection que nécessitera le matériel naval lors de l'établissement de la paix en même temps qu'elles verront revenir les commandes de l'industrie privée tombées graduellement à un chiffre insignifiant depuis la déclaration de la guerre.

C'est dans ce but que la Société pousse très activement les travaux d'installation d'un grand laminoir qui lui permettra de préparer des tôles épaisses de grande largeur.

Actuellement, les essais définitifs des mécanismes moteurs du *Borodino* et du croiseur *Oleg* sont très avancés et les bons résultats obtenus ont décidé la marine russe à commander aux Usines franco-russes les mécanismes du cuirassé *Apôtre-Saint-André*, dont la valeur totale atteint 9.400.000 francs, et tout récemment, la construction des chaudières du yacht impérial *Standard*.

Grâce aux demandes de laiton à cartouches qu'elle reçoit du ministère de la guerre depuis plusieurs mois, l'usine à cuivre, qui a été très affectée par la diminution des commandes industrielles pendant l'exercice 1903-1904, va reprendre une grande partie de son activité jusqu'à la fin de la guerre russo-japonaise.

Les ateliers des Usines franco-russes sont donc assurés d'être alimentés pendant un temps assez long, malgré l'insuffisance actuelle des commandes de l'industrie privée, et

la Société ne sera plus obligée, pour maintenir l'activité de ses usines, d'accepter à des prix peu rémunérateurs les travaux pour les tiers.

MM. Léon et Jules Marrel ont été nommés administrateurs pour la période de quatre années restant à courir sur la durée des mandats de M. E. Blount, démissionnaire, et de M. J.-B. Marrel, décédé. M. Petit, administrateur sortant, a été réélu pour une période de six années.

La crise russe
(*Le Journal des débats*, 20 janvier 1905)

Un mouvement gréviste, d'une indéniable importance, vient d'éclater en Russie et menace de s'étendre encore. La grève sévit dans diverses industries, tout particulièrement dans les établissements métallurgiques et les filatures de coton.

La grève des « Chantiers gouvernementaux de la Neva » a un caractère particulièrement grave. Cette grève entraîne, en effet, l'interruption des travaux de construction des sous-marins du type Protector, travaux qui se poursuivaient sous la direction d'un ingénieur américain, de deux navires, semblables à ceux de la flotte volontaire, et de plusieurs canonnières.

Est interrompue également la préparation du matériel de guerre dont on a grand besoin. La construction des canonnières et des torpilleurs devait être achevée dans deux mois.

13.000 grévistes des usines Poutiloff (fonderie de canons), ont envoyé, sous la conduite du prêtre Gapony, une délégation chargée de présenter au directeur les exigences des ouvriers pour la reprise du travail. Le prêtre Gapony est un homme jeune et énergique, ami des travailleurs, fondateur de la Chambre syndicale ouvrière ; il a présenté et soutenu les desiderata des ouvriers, portant entre autres sur les points suivants :

- Journée de travail de huit heures, avec trois repos ;
- Paye journalière minimum de un rouble pour les hommes ;
- L'usine payera intégralement la main-d'œuvre si le travail est mal fait, sans que ce soit la faute de l'ouvrier ;
- Aucun ouvrier ne supportera les conséquences des grèves ;
- Les journées de grève seront payées par l'administration comme si les ouvriers travaillaient.

Le directeur a déclaré qu'il était impossible de donner satisfaction à ces revendications, car ce serait la ruine des actionnaires ; la Société n'a pas de capitaux disponibles ; beaucoup d'avances ont été faites par le gouvernement sur les commandes en train ; celles pour la marine sont déjà livrées, mais celles pour la guerre restent en suspens.

Les ouvriers ont alors décidé de continuer la grève.

Les employés des filatures de coton Stieglitz, au nombre de 8.000, se sont mis également en grève. Ils réclament la journée de huit heures.

Les ouvriers des filatures de la Neva, au nombre de 7.000, ont suspendu aussi tout travail. Ils demandent la journée de huit heures et une augmentation des salaires. Les directeurs des usines se sont déclarés prêts à donner satisfaction à cette dernière demande, mais ils ont refusé de diminuer les heures de travail parce qu'il appartient à une loi de régler cette question.

Les ouvriers de plusieurs autres fabriques, notamment de filatures de coton et de conduits métalliques, ont adhéré à la grève des usines Poutiloff et de la Neva. Le

mouvement, englobant déjà sept établissements, menace de s'étendre considérablement et de durer longtemps, car les fonds de grève seraient considérables. Les usines en grève sont gardées par la force armée. Elles sont heureusement séparées par de grandes distances empêchant la concentration générale des grévistes, dont chaque groupe stationne autour de sa fabrique.

On évalue à cinquante mille le nombre total des ouvriers actuellement en grève à Saint-Pétersbourg.

Les ouvriers prennent une attitude menaçante ils paraissent ne rien vouloir entendre et semblent disposés à recourir à la violence. Le directeur leur a expliqué qu'en sa qualité de fonctionnaire de l'État, il ne pouvait accepter leurs conditions. Il leur a conseillé de formuler leurs revendications et de les soumettre au préfet de police. Les ouvriers ont repoussé cette proposition.

Le préfet de police s'est rendu aux chantiers, où l'on a envoyé déjà des détachements importants de police et de la troupe. On craint que les aciéries Oboukhoff ne prennent part au mouvement ; s'il en était ainsi, les rangs des grévistes se trouveraient accrus de vingt mille hommes. Le maire a cherché, personnellement, à concilier les ouvriers. [Le directeur des Chantiers franco-russes a retiré les concessions qui avaient été accordées hier soir, ces concessions ayant été faites sans adhésion du maire.](#)

En revanche, la grève des ouvriers de la région pétrolifère du Caucase est terminée, par suite des concessions faites par les patrons. Ceux-ci ont accordé la journée de neuf heures aux ouvriers en général, et la journée de huit heures aux chauffeurs, aux piseurs et à certaines autres catégories d'ouvriers ; ils ont également consenti à établir un salaire minimum pour des catégories déterminées de travailleurs.

À la dernière heure, on mande de Saint-Pétersbourg que le mouvement gréviste menace de s'étendre au personnel des ouvriers du chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Varsovie.

Les journaux ont reçu l'ordre de soumettre à la censure préalable les articles concernant la grève.

Aujourd'hui doit avoir lieu, au ministère des finances, à Saint-Pétersbourg, une conférence des propriétaires de fabriques, au sujet de la grève actuelle. Les patrons sont sérieusement inquiets de voir à la tête du mouvement le prêtre Gapon, très populaire parmi les ouvriers, avec lesquels il aime à vivre et à partager les idées socialistes révolutionnaires dont il est un ardent adepte.

Sa présence constitue un grave danger à cause du prestige de sa qualité ecclésiastique aux yeux de la foule qui s'est toujours montrée disposée à subir l'influence de ce prêtre, révolté lui-même contre ses chefs ecclésiastiques, auprès desquels il est en disgrâce pour actes d'indiscipline.

Charbonnages de Laviana
Province d'Oviedo (Espagne)
Constitution
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 février 1905)

.....
4° M. Jules-Joseph Boutant, colonel en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Sainte-Anne de Russie, vice-président de la Société des usines franco-russes ;

L'ÉMEUTE À SAINT-PETERSBOURG

Une journée tragique. — La foule des grévistes marche sur le Palais d'hiver Répression sanglante. — Les troupes tirent sur les ouvriers. — Milliers de morts et de blessés. — Les grévistes élèvent des barricades.
(*L'Écho de Paris*, 23 janvier 1905)

.....
LA JOURNÉE SANGLANTE RACONTÉE HEURE PAR HEURE

La matinée, 8 heures du matin. — Dès le matin, on peut se rendre compte que la convocation des cent cinquante mille grévistes devant le Palais d'hiver, pour remettre au tsar la pétition des onze délégués ouvriers, dont le pope Gapony, a produit son effet.

.....
On apprend que M. Kokovzoff, ministre des finances, a présidé une réunion des propriétaires d'usines et de fabriques de Saint-Pétersbourg ; il s'y est montré énergique, affirmant que le mouvement n'avait aucun caractère politique et adjurant les usiniers de prendre toutes les mesures possibles pour apaiser les ouvriers et donner satisfaction à certaines revendications des grévistes. Le directeur de l'usine franco-russe, les propriétaires de la « Nouvelle Filature de coton », de la « Filature de coton de la Néva », de la « Manufacture russe de caoutchouc », de la « Brasserie Dourdine », se sont montrés disposés à faire des concessions ; d'autres ont demandé l'arrestation du pope Gapony, auteur du mouvement actuel, sur qui ils en rejettent toute la responsabilité.

.....

INFORMATIONS

(*Information financière, économique et politique*, 13 septembre 1905)

Usines franco-russes. — Le conseil d'administration de la Société des Usines franco-russes (anciens établissements Baird), a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 27 de ce mois, de fixer le dividende de l'exercice écoulé à 12 fr. 50 par action, contre 10 francs distribués pour l'année précédente.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES

(Anciens Établissements Baird)

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 28 septembre 1905)

L'assemblée générale de la Société des Usines franco-russes s'est tenue hier 27 septembre. L'exercice clos le 30 avril 1903 s'est soldé, après amortissements, par un bénéfice de 355.790 89 contre 290.059 09 et le dividende a été porté à 12 50 par action contre 10 fr. en 1903-1904.

La répartition des bénéfices des deux derniers exercices se compare comme suit :

	1903-04	1904-05
Dividendes, 10 fr. par action en 1903-1904 ; 12 fr. 50 en 1904-1905	250 000 00	312.500 00
Tantièmes	34.090 90	42.613 64
Réserve spéciale	5.968 19	677 25

Totaux égaux aux soldes disponibles	<u>290.059 09</u>	<u>355.790 89</u>
-------------------------------------	-------------------	-------------------

Ainsi que nous l'avons rappelé dans notre numéro de samedi, en publiant les comptes qui ont été soumis hier aux actionnaires, la société procède chaque année à d'importants amortissements avant inventaire et le tableau suivant montre comment se comparent entre eux les résultats des six dernières années.

30 avr. 2023	Bénéfices nets réels	Amortissements	Bénéfices répartis	Dividendes
1900	942.610 77	626.622 55	284.090 54	10
1901	755.649 73	240.010 21	426.136 32	15
1902	796.061 85	493.728 31	284.090 89	10 00
1903	880.938 80	530.100 12	284.090 9	10 00
1904	1.017.407 03	710.826 45	284.090 90	10 00
1905	2.020.197 05	1.644.425 05	353.113 64	12 50

Les commandes de l'exercice s'élèvent au chiffre de 28.691.891 20. Dans ce chiffre, se trouvent comprises les commandes du *Standard* pour 1.300.000 francs environ et celles de deux croiseurs, *Bayan* et *Pallada*, pour 16.000.000 de francs environ. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 18.410.387 76.

Après avoir approuvé le rapport et les comptes dont il lui avait été donné connaissance, l'assemblée a réélu commissaires des comptes MM. Dubreuilh et de Kermaingant.

USINES FRANCO-RUSSES (*Information financière, économique et politique, 6 octobre 1905*)

Le rétablissement de la paix a ramené dans le public français la confiance en l'avenir industriel de la Russie et presque toutes les valeurs russes ont rapidement bénéficié de plus-values importantes, quelquefois disproportionnées avec leur valeur réelle. Les Usines franco-russes ont naturellement suivi leurs congénères, facilitées qu'elles étaient par l'annonce d'une légère élévation du dividende. Loin de leur avoir été nuisible, la guerre russo-japonaise peut, en effet, être considérée comme l'événement le plus heureux qui ait pu se produire en leur faveur.

Connue également sous le nom d'anciens établissements Baird, la Société des Usines franco-russes a été constituée en 1881 pour continuer l'exploitation des usines métallurgiques appartenant à M. Baird, au capital de 12.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 600 francs chacune. Sa dette obligataire au 30 avril dernier s'élevait à 8.849.500 fr.

Les usines de la Société sont situées sur la rive gauche de la Néva ; elles produisent du fer, de l'acier et du cuivre qu'elles transforment ensuite pour la construction des machines marines. Depuis quelques années, la Société a étendu le cercle de son activité et elle fabrique maintenant des moteurs à gaz et à pétrole, des dragues, sans compter

les cartouches de fusil. Tout récemment, elle a entrepris la fabrication des cartouches de canon à tir rapide.

Ses débuts furent extrêmement pénibles. Elle se heurtait, d'une part, à la difficulté de s'outiller et de s'approvisionner à bon compte dans un pays entièrement fictif du point de vue industriel ; de l'autre, à la concurrence redoutable des chantiers anglais et à l'habitude prise par le gouvernement russe de placer toutes ses commandes à l'étranger. Peu à peu, ces conditions défavorables se sont modifiées, le développement de l'industrie métallurgique en Russie, dans ces dernières années, lui permet maintenant de se procurer la matière première à meilleur marché et surtout l'État a enfin consenti à lui confier la fourniture de chaudières et de machines pour sa marine.

C'est, d'ailleurs, à partir de cette époque que les bilans ne se soldent plus en déficit, et c'est seulement à partir de 1899 que les portes antérieures ayant été amorties, elle a été en mesure de distribuer un dividende. L'État constitue donc son principal client et, comme ses commandes roulent presque toujours sur un chiffre considérable, qui peut aller jusqu'à 8 millions quand il s'agit d'une machine de croiseur, le chiffre d'affaires peut varier beaucoup d'une année à l'autre, suivant qu'on effectue ou non la livraison d'une commande importante.

Actuellement, la Société a en chantier les machines et les chaudières de deux croiseurs, le *Borodino* et l'*Oleg*, et d'autres navires de plus faible tonnage. Leur valeur est portée au bilan pour un peu plus de 13 millions, Elle vient de recevoir l'importante commande de machines et chaudières pour deux nouveaux croiseurs, type Bayan et d'une chaudière pour le yacht *Standart*.

Au total 17 millions environ. .

Ce n'est pas seulement en lui demandant des machines marines que l'État a contribué dans ces dernières années, au développement des affaires de la Société, mais aussi par sa consommation énorme de munitions de guerre. L'usine à cuivre de la Société travaille presque exclusivement à cette fabrication et sa production pendant l'exercice qui vient de finir a été considérable.

Si nous comparons maintenant les commandes de l'industrie privée, nous voyons qu'elles sont bien peu importantes par rapport à celles du gouvernement. Néanmoins, elles suivent une lente progression si l'on excepte toutefois le dernier exercice où elles ont subi le contrecoup de la crise intérieure. Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

	1901-1902	1902-1903	1903-1904	1904-1905
Ateliers mécaniques				
Commandes de l'État	—	6 030.000	12.193 000	17.300.000
Commandes privées	631 000	930.000	1.115.000	968.000
Usine à cuivre	3.782.000	4.234.000	4.116.000	10.420.851
Total	<u>4.413.000</u>	<u>11.184.000</u>	<u>17.324.000</u>	<u>28.691.834</u>

Cette disproportion entre les commandes de l'État et celles de l'industrie privée ne fera très probablement que s'accroître, tout au moins dans les premières années qui vont suivre. Le gouvernement russe est, en effet, décidé à reconstituer entièrement sa flotte ; un crédit de 500 millions serait, paraît-il, déjà affecté à cet usage, et il n'est pas douteux que la Société n'obtienne alors de la marine russe de nouvelles et importantes

commandes qui assureront à ses usines du travail pour une suite ininterrompue d'années. On doit donc logiquement s'attendre à ce que les exercices prochains soient très fructueux et compter, par suite, sur un relèvement très marqué du dividende.

Voici comment s'établissent les résultats financiers depuis 1895-96. Les bénéfices réels ne sont pas, en effet, ceux qui figurent aux bilans, la société effectuant toujours, avant inventaire, d'amples amortissements .

	Bénéf. réels	Amortissements	Bénéfices nets apparents	Dividende
1896-1897	110.647 67	—	110.647 67	—
1897-1898	539.278 48	—	539.278 48	—
1898-99	1.096.439 14	—	1 996.439 14	—
1899-1900	1 885.204 11	—	1.885.204 11	16 00
1900-01	668.940 35	240.010 21	428.930 14	15 00
1901-02	779.248 26	493.728 31	885.519 95	10 00
1902-03	840.365 85	549.900 12	290.465 73	10 00
1903-04	1.000.885 54	710.826 45	290.059 09	10 00
1904-05	2.000.215 94	1.644.425 05	355.790 89	12 50

Jusqu'en 1899, les bénéfices ont été exclusivement consacrés à amortir les pertes antérieures qui, en 1895, s'élevaient au total de 3.357.000 francs. Depuis 1899, la moyenne du dividende distribué ressort à 11,16. Cette année, la répartition aurait pu être de beaucoup supérieure, si la Société n'avait pas consacré la presque totalité de ses bénéfices aux amortissements, 1.644.000 francs sur 2 millions. En admettant qu'elle eût entièrement distribué les bénéfices aux actionnaires, le dividende, déduction faite en faveur de la réserve légale et des tantièmes des administrateurs, eût dépassé 65 francs.

Si même le conseil s'était contenté de consacrer au chapitre amortissements une somme équivalente à celle de l'an dernier, le bénéfice distribuable eût atteint 1.200.000 francs et le dividende réparti aux actionnaires plus de 40 francs.

Au 30 avril dernier, la situation financière était la suivante. Nous donnons comme point de comparaison le bilan de l'année précédente :

	1903-04	1904-03
ACTIF		
Immobilisations	15.299.896 76	15.890.120 19
Approvisionnements et marchandises	18.898.366 86	16.037.531 26
Débiteurs divers	3.924.052 64	5.045.584 80

Fonds disponibles	2.059.179 68	2.372.273 80
Total	<u>40.182.305 04</u>	<u>39.345.510 05</u>
PASSIF		
Capital	12.500.000	12.500.000
Obligations	3.959.000 00	3.849.500 00
Créanciers divers	19.045.100 88	16.555.304 75
Réserves et amortissements	8.726.061 02	5.369.740 36
Provisions de dépenses sur travaux liquidés	662.174 05	715.174 05
Bénéfices de l'exercice	299.039 09	355.790 80
Total	<u>40.182.305 04</u>	<u>39.345.510 05</u>

Nous relèverons que les amortissements se chiffrent au total par 5.285.000 francs pour un ensemble d'immobilisations de 16 millions environ. Mais ces dernières ont augmenté de 4 millions, depuis 1897 ; par conséquent, l'amortissement sur les anciens postes d'immobilisation se réduit à 1.235.000 fr. La Société devra donc continuer à prélever une assez large partie de ses bénéfices pour les affecter à ce chapitre. À ne s'en tenir qu'aux chiffres d'ensemble, le bilan ferait ressortir 16 millions d'exigibilités, mais il y a lieu d'en déduire les acomptes sur commandes, soit 13 millions qui sont compensés à l'actif par les produits fabriqués ou en cours de fabrication. Il ne reste donc, en réalité, que 3 millions d'exigibilités auxquelles la Société oppose plus de 5 millions de disponibilités, abstraction faite de 2 millions environ de cautionnements ou dépôts qui figurent au compte « débiteurs divers ».

La situation de trésorerie est donc satisfaisante. Nous avons vu, d'autre part, que les perspectives industrielles de la Société étaient excellentes et donnaient tout lieu de croire que les bénéfices élevés réalisés dans l'exercice qui vient de finir seraient maintenus dans les exercices prochains. Les commandes de la marine russe en sont un sûr garant.

Or, pour distribuer un dividende de 30 francs, il suffirait d'une somme de 900.000 francs, et en admettant que les bénéfices se maintiennent aux environs de 2 millions, ce à quoi il n'est pas exagéré de prétendre. Il resterait le chiffre très respectable de 1.100.000 francs à consacrer aux amortissements.

Le conseil, sans se départir de la ligne de conduite extrêmement prudente qu'il a adoptée jusqu'ici, pourrait donc, sans la moindre difficulté, porter le dividende de l'exercice prochain à 30 francs. Sur cette base, l'action des Usines franco-russes se capitalise au taux de 5 fr. 50. Au cours actuel de 550, elle est encore intéressante à mettre en portefeuille.

Société des Usines franco-russes
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 24 août 1906)

La Société des Usines franco-russes (Établissements Baird) a été constituée en 1881 avec le patronage des Aciéries de la Marine, de Saint-Chamond. Le capital est de 12

millions 500.000 fr. en 25.000 actions de 500 fr. et il y a environ 4 millions de francs d'obligations en circulation. La Société a deux branches d'activité distinctes : le laminage du cuivre et les constructions de machines, principalement de machines de marine.

L'une et l'autre division devaient profiter très largement de la guerre d'Extrême-Orient : l'usine à cuivre pour la production des matières premières nécessaires à la confection des douilles et des cartouches ; l'usine de construction pour la fabrication des machines destinées aux nouvelles unités de la marine russe. Le chiffre des commandes reçues pendant le dernier exercice atteignait en effet 29 millions de francs, en augmentation de 11 millions sur l'exercice précédent ; le chiffre d'affaires de 1904-1905 a été de 18 millions de francs. La Société a une grande réputation de constructeur, elle a de très bonnes relations avec la marine russe.

Les derniers exercices ont donné des résultats favorables ; le bénéfice de 1904-05 atteignait 2.125.000 francs, contre 1.041.000 francs en 1903-04 ; mais les mauvais résultats obtenus par la Société dans ses débuts exigent une prudence spéciale de la part du conseil, qui force à juste titre le montant des amortissements autrefois négligés. Aussi, depuis 1899-1900, époque à laquelle a recommencé l'ère des dividendes, il n'a été distribué que de 10 fr. à 15 fr. par titre ; pour 1904-1905, le dividende de 12 fr. 50 n'absorbait que 312.500 francs. La situation financière est maintenant satisfaisante grâce à cette économie dans les répartitions.

La Société, dont l'usine est à Saint-Pétersbourg même, a eu à souffrir des grèves directement en janvier et février 1905, mais elle a surtout supporté les conséquences indirectes par la difficulté qu'elle a souvent eue à se procurer ses matières premières et les retards qui en sont résultés dans ses livraisons. En résumé, l'affaire, très bien dirigée, est en pleine voie de relèvement ; malheureusement, les commandes de guerre et de marine ne seront pas longtemps aussi abondantes qu'en 1905.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 octobre 1906)

Après avoir profité dans une très large mesure, en 1904-95, de l'abondante quantité de commandes passées à l'industrie privée par le gouvernement russe pour la réfection de son matériel naval à la suite de la récente guerre, la Société a vu, au cours de l'exercice 1905-06, son chiffre de commandes revenir à un total beaucoup moins important, non seulement par suite de la cessation des ordres de l'amirauté mais encore en raison des difficultés actuelles de la situation générale qui réduisent à un chiffre insignifiant les commandes de source privée.

Le total des commandes reçues pendant l'exercice écoulé s'élève à 9.045.738 45, soit une diminution qui n'est pas moindre de 19.646.159 71, par rapport à celui de l'exercice précédent, lequel dépassait à vrai dire de beaucoup la normale.

Des deux branches principales de l'activité sociale, la construction des machines et chaudières pour la marine et l'usine à cuivre, c'est la seconde, en l'absence des commandes navales, qui a fourni la plus forte partie du montant total des commandes, soit 8.552.663 50, et cette somme provient presque exclusivement des fournitures militaires.

Quant au chiffre d'affaires, représenté par le total des factures émises à la clientèle, il s'est élevé à 17.612.007 fr. 41, comportant pour les ateliers mécaniques une somme de 9.136.399 fr. 93. Les bénéfices bruts se sont, dans ces conditions, élevés à 1.325.332 fr. 44, contre 2.125.476 fr. 86 ; toutefois, les amortissements avant inventaire n'ayant pas reçu une dotation aussi exceptionnellement importante que celle de l'exercice précédent, le solde bénéficiaire s'élève par conséquent à 427.933 fr. 29,

contre 355.790 fr. 89, ce qui a permis à l'assemblée, tenue le 25 septembre dernier, de porter le dividende de 12 fr. 50 par action à 15 fr., et de fixer par suite la répartition du solde disponible de la façon suivante (nous mettons en regard les chiffres de l'année précédente) :

	1904-05	1905-06
Dividende	312.500 00	375.000 00
Tantièmes	42.613 64	51.136 35
Réserve spéciale	677 25	1.794 94
Total égal au solde disponible	<u>355.790 89</u>	<u>427.933 29</u>

Le bilan qui a été ensuite approuvé par les actionnaires se compare comme suit au précédent :

30 juin 2023	1905	1906
ACTIF		
Terrains	4.838.354 31	4.838.354 31
Constructions diverses	4.673.678 04	5.812.326 04
Outillage fixe et mobile	5.326.291 87	5.563 703 09
Mobilier des usines de Saint-Petersbourg	44.852 97	44.852 97
Mobilier du siège social	6.943 00	6.943 00
Matières de fabrication et d'entretien, outillage de rechange	2.685.423 21	3.210.494 80
Produits fabriqués et en cours de fabrication	13.352.108 05	10.617.788 36
Acheteurs	2.845.853 52	3.117.287 96
Titres en dépôt, comptes divers, cautionnements	2.199.231 28	2.333.433 12
Caisses	309.807 74	170 456 71
Banquiers	1.603.178 50	4.016.249 53
Portefeuille	459.287 56	657.932 81
	<u>39.345.510 05</u>	<u>40.389.822 70</u>
PASSIF		
Capital : 25.000 actions de 560 fr.	12.500.000 00	12.500.000 00

Obligations 4 % en circulation (sur 4.510.000 francs émis)	3.849.500 00	3.735.000 00
Fournisseurs	1.010.762 89	556.548 05
Ouvriers. Main d'œuvre	107.617 40	120.017 08
Clientèle	566.182 86	731.344 14
Impôts divers	10.059 40	37.559 71
Avances sur titres	1.719.850 00	1.616.367 50
Acomptes sur <i>Oleg</i>	6.890.000 00	—
Acomptes sur <i>Standart</i>	861.250 00	1.523.750 00
Acomptes sur <i>Bayan et Pallada</i>	—	1.584.500 00
Acomptes sur <i>Volga</i>	455.800 00	—
Acomptes sur <i>Apôtre-St-André</i>	3.233.000 00	6.201.000 00
Acomptes sur <i>Kkivinets</i>	437.250 00	715.500 00
Acomptes sur <i>Jean-Zlatoost</i>	1.200.450 00	1.200.450 00
Intérêts dus sur obligations	58.060 39	56.750 76
Provisions de dépenses sur travaux liquidés	715.174 05	79.500 0
Amortissements	5.234.861 09	6.084.632 19
Réserve statutaire	128.911 08	152.685 13
Réserve spéciale	5.968 19	6.645 44
Profits et pertes :		
Solde bénéficiaire	355.790 89	427.933 20
	<u>39.345 510 05</u>	<u>40.389 822 70</u>

On y remarque principalement l'élévation à 6 millions 84.632 19 du montant total des amortissements par suite du prélèvement de 840.771 10 en faveur de ce compte sur les bénéfices bruts de l'exercice.

Parmi les travaux entrepris au cours de l'exercice écoulé, le conseil cite spécialement ceux de réfection de l'atelier de fonderie, qui, décidés depuis plusieurs années, ont été commencés à l'occasion de la préparation des grands cylindres des machines du cuirassé *Andreï-Pervosvanny*. Cet atelier a été modernisé et son outillage perfectionné. Les dépenses d'immobilisations nouvelles se sont ainsi élevées, au total, à 745.671 36 ; par contre, la valeur de diverses machines hors d'usage, et de la partie démolie de la fonderie s'élevant, au total, à 376.059 22, a été diminuée de l'actif.

Les explications fournies par le rapport du conseil, au sujet de l'avenir de la société, montrent qu'elle se prépare à aborder un genre de construction très différent de celui auquel elle s'était bornée jusqu'ici. Elle a, en effet, engagé avec le Département de la Marine des pourparlers qui sont aujourd'hui fort avancés et qui permettent d'espérer l'exécution à bref délai des mécanismes moteurs des deux grands cuirassés de 21.000 tonnes, dont la mise en chantier est décidée en principe. Ces mécanismes seront constitués par des turbines à vapeur, déjà employées par les principales puissances maritimes, remplaçant les machines à mouvement alternatif construites jusqu'à présent.

La Société s'est, dès lors, préoccupée de se mettre à même d'exécuter ces mécanismes de type nouveau. Elle est entrée en négociations avec M. Parson's, inventeur d'un type de turbine apprécié, et a acquis le droit privilégié de construire en Russie ses turbines. D'autre part, la préparation de celles-ci exigeant un outillage tout spécial et de très grande précision, elle a décidé d'installer pour cette fabrication un atelier approprié qui est actuellement en cours de construction et qui permettra de travailler sans gêner l'exécution des machines à mouvement alternatif, ce qui augmentera d'autant l'importance des moyens de production.

Toutefois, tous ces projets pourraient se trouver contrariés par la situation générale du pays, qui est toujours incertaine ; en octobre 1905, le personnel de la société a été entraîné dans la grève générale, malgré l'excellent esprit dont il est animé en général ; les travaux des ateliers sont restés suspendus pendant deux mois environ. L'exécution des commandes a été ainsi retardée, notamment en ce qui concerne le montage des chaudières du yacht impérial *Standard*. Le retard a été aggravé par le défaut de réception des matières premières dont les fournisseurs subissaient aussi des grèves.

Le conseil fait cependant remarquer que cette crise n'a eu jusqu'ici que peu de conséquences pour la société, et il espère qu'elle n'en souffrira pas beaucoup plus gravement à l'avenir.

USINES FRANCO-RUSSES
(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BAIRD.)

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 septembre 1907.
(*L'Information financière, économique et politique*, 9 octobre 1907)

.....
Propositions soumises à l'assemblée.

1° Approuver le bilan, l'inventaire et les comptes de l'exercice tels qu'ils lui sont présentés par le conseil d'administration ;

2° Décider qu'un dividende brut de 15 francs par action sera payé aux actionnaires à partir du 15 novembre prochain, contre remise du coupon n° 9 donnant pour les actions au porteur, un montant net de 13 50 et pour les actions nominatives, de 14 40.

3° Porter au compte de réserve spéciale la somme restant disponible soit 4.704 56.

4° Réélire MM. Ad. de Montgolfier, Guérin et colonel Boutan, admit aérateurs sortants, pour une nouvelle période de six ans.

5° Donner à ceux de MM. les administrateurs qui sont attachés à des sociétés avec lesquelles nous sommes en relations, les autorisations prescrites par la loi de 1867, en raison des affaires que nous pouvons avoir en commun avec ces sociétés.

Toutes ces propositions ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée générale.

MM. Dubreuilh et de Kermaingant sont élus commissaires aux comptes pour l'exercice 1907-1908, avec la même indemnité que l'année dernière.

Un Scrutateur, Orcel.
Le Président, Amiral Martin
Un Scrutateur, Jean Fustier.
Le Secrétaire. L. Cavé

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 septembre 1908)

L'exercice 1907 de la Société des Usines franco-russes se solde par un bénéfice de 427.860 fr. 95 à peu près égal à celui de l'exercice précédent qui avait été de 430.840 fr. 91. En conséquence, il sera vraisemblablement proposé à l'assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 30 septembre. de maintenir le dividende à son chiffre antérieur de 15 fr. par action.

USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 septembre 1908)

À très peu de chose près, les résultats obtenus en 1907-1908 par la Société des Usines franco-russes sont identiques à ceux de 1906-1907. Le bénéfice brut a diminué d'une quinzaine de mille francs ; les amortissements avant inventaire ont été réduits de 10.000 fr. environ et le bilan au 30 avril dernier se solde par un bénéfice net de 427.860 fr. 95, contre 430.840 fr. 91 au 30 avril 1907. Il sera, en conséquence, proposé à l'assemblée du 30 courant de maintenir le dividende à son chiffre antérieur de 15 fr. par action, soit au total 375.000 fr.

L'absence de compte de profits et pertes (la Société n'en publie jamais) ne permet pas de déterminer la proportion dans laquelle les deux branches principales d'activité — laminage du cuivre et construction de machines pour la navigation — ont concouru à la formation du bénéfice total. Il est cependant permis de supposer que la première a donné des résultats moins satisfaisants que précédemment, compensés par des rentrées sur travaux de constructions pour la marine, achevés au cours de l'exercice en particulier. D'après l'état comparatif des acomptes sur constructions en cours, à la fin des deux derniers exercices, il apparaît, en effet, que les travaux sur le *Standart* ont été terminés, ce qui a dû procurer une rentrée importante. D'autre part, l'actif porte des traces profondes de la crise que vient de traverser l'industrie métallurgique russe, comme on s'en rendra compte par la comparaison suivante des deux derniers bilans :

30 avr. 2023	1907	1908
ACTIF		
Terrains	4.829.341 03	4.829.341 03
Constructions	5.811.444 75	6.059.196 67
Outillage	6.205.934 62	6.773.359 06
Mobilier	51.795 97	51.795 97

Approvisionnements	4.469.825 52	2.844.871 67
Marchandises	14.888.431 06	19.763.413 93
Débiteurs	5.659 325 43	3.869.405 86
Caisses	245.717 12	161.033 23
Banques	2.892.172 75	2.881.280 17
Portefeuille	584.546 75	634.881 57
	<u>45 638.535 00</u>	<u>47.868.579 16</u>
PASSIF		
Capital	12.500.000 00	12.500 000 00
Obligations	3.616.000 00	3.488.500 00
Amortissements	6.903 740 44	7.713.438 48
Réserve statutaire	176 620 22	199.139 52
Réserve spéciale	8 442 37	13.146 94
Créditeurs	22.002.891 06	23 526.487 27
Profits et pertes : Bénéfice net	430.840 91	427.863 95
	<u>45 638.535 00</u>	<u>47.868.579 16</u>

Le trait caractéristique à dégager de cette comparaison, c'est l'augmentation considérable du stock des produits fabriqués, augmentation qui suffirait à elle seule à prouver le ralentissement des affaires, et qui est encore mise en relief par celle du compte débiteurs divers, qui atteint près de 2 millions, entièrement imputables aux débiteurs commerciaux.

Quoi qu'il en soit, la situation financière de la Société reste satisfaisante. L'importance des comptes créditeurs, au passif, pourrait donner l'impression d'une grande gêne de trésorerie, mais il n'en est rien, les 23 millions auxquels ils se totalisent comportant 22 millions d'acomptes sur constructions représentés par des travaux effectués ou en cours. **Les amortissements très considérables auxquels il est procédé chaque année ont ramené les immobilisations à un chiffre inférieur à celui du capital.**

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(La Cote de la Bourse et de la banque, 1^{er} octobre 1908)

Les actionnaires de la société des Usines franco-russes (Anciens Établissements Baird) se sont réunis hier, 30 septembre. L'assemblée générale a approuvé les comptes que nous avons analysés dans notre numéro du 15 septembre 1908 et voté la distribution d'un dividende de 15 fr. par action.

Les portes de l'assemblée ont été rigoureusement fermées à la presse. Cette circonstance ne nous dispensera pas d'analyser et commenter un jour très prochain les rapports présentés et les explications fournies aux actionnaires. Au siècle dernier, la presse n'était admise dans aucune assemblée, mais aujourd'hui, on compte les sociétés arriérées qui ont la puérile prétention d'entourer de mystère la lecture de pièces qui deviennent publiques quelques jours après. On considère que le mystère dont veulent s'entourer ces sociétés n'est pas pour elles un élément de crédit.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 octobre 1908)

L'assemblée des Usines franco-russes, dont nous parlions hier s'est tenue, on le sait, en petit comité de quinze à vingt personnes dont M. de Montgolfier et sa famille, l'amiral Martin et son fils et les administrateurs. D'après des renseignements qui nous sont communiqués par un actionnaire et que nous ne sommes pas encore en mesure de vérifier, il reste à livrer quatre navires dont un de 9.400.000 francs, deux de huit millions chacun et un de deux millions. Ces navires seraient à peu près terminés et laisseraient un bénéfice global de trois à quatre millions.

Si le carnet de commandes est actuellement peu chargé pour l'exercice 1909, la Société espère cependant obtenir la commande de deux cuirassés. Mais le gouvernement russe, peut-être faute de fonds, ne voudrait payer par acompte qu'un seul de ces navires, l'autre serait réglé à raison de 10 à 12 millions en une fois et à la livraison dans quatre ans. D'où nécessité de trouver des fonds soit par voie d'obligations, soit au moyen d'une augmentation de capital.

Ce dernier procédé serait malaisé en raison de ce que les actions s'inscrivent à 80 environ en dessous de leur cours nominal.

La difficulté avec laquelle le gouvernement russe paye ses commandes, difficulté sur laquelle nous avons précisément appelé l'attention de nos lecteurs dans notre numéro d'hier, se trouverait donc mise en évidence par la connaissance des conditions susceptibles d'intervenir entre le gouvernement russe et la Société des Usines franco-russes.

SOCIÉTÉ DES USINES FRANCO-RUSSES
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 10 octobre 1908)

La Société des Usines franco-russes — encore connue sous le nom d'*Établissements Baird*, est une vieille entreprise ; sa constitution, à laquelle les Acières de la Marine prirent une part très active, remonte, en effet, à 1881. Elle est un peu jalouse de son chez soi. À une époque où les Arabes même se laissent interviewer, voire photographier, les Usines franco-russes tiennent leur assemblée à huis clos. Toutefois et fort aimablement, la Société, après avoir refusé l'accès de la réunion aux journalistes, s'empresse de leur en communiquer les procès-verbaux, rapports, etc.

Le 15 septembre dernier, nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs le bilan au 30 avril 1908, qui, depuis, a été approuvé par les actionnaires réunis le 30 septembre en assemblée générale. Nous ne rendons compte de cette réunion qu'aujourd'hui seulement — et pour cause — ne pouvant faire état de la discussion — et pour cause encore — s'il s'en est produit une.

* *

Dans les deux branches distinctes d'activité de la société : laminage de cuivre et construction de machines (principalement pour la marine), la crise aiguë des affaires industrielles, qui a surtout sévi en Russie, a marqué de trace profondes, les résultats de l'exercice 1907-1908 : les chiffres sont suffisamment éloquents, et se passent de commentaires. Les commandes reçues au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à la somme de 6.184.375 33, soit, par rapport à celles de l'exercice précédent, une diminution fort importante. atteignant 2.770.020 82. La Société n'a obtenu aucune fourniture de grande machine pour navires : l'ensemble des commandes de la marine atteint seulement 1 million 085.385 78 (contre 3.115.780 95). L'usine à cuivre a, pour sa part, un chiffre de commandes de 4.997 632 35 (au lieu de 5 546.574 55). Quant aux commandes industrielles, dont l'importance, limitée à 292.040 65, était déjà si faible en 1906-1907, elles ont subi encore une nouvelle et très sensible réduction, et se sont trouvé ramenées à 101.357 29.

Le chiffre d'affaires, représenté par le total des factures remises à la clientèle, accuse une diminution bien plus forte, encore, et qui atteint 50 % : le montant de ces factures s'élève, en effet, à 7.363.095 fr. 13, contre 14.101.069 fr. 25. Les ateliers mécaniques interviennent dans cette somme pour 2 639 770 francs, fournis en partie par les chaudières du yacht impérial *Standard*, le surplus étant représenté par les gros travaux de réparation effectués sur les chaudières et machines des croiseurs *Diana* et *Oleg*, travaux complémentaires dont la commande date de l'exercice écoulé. Le montage à bord des machines du cuirassé *Apôtre-Saint-André* a été terminé mais l'essai de recette définitif n'a pu être effectué au cours de cet été. car l'état d'avancement de la coque, dont l'exécution incombe à la Marine russe, n'est pas encore suffisant pour permettre de procéder à cet essai, et celui ci se trouve donc reporté au printemps prochain. Les machines du croiseur *Pallada* ont été aussi montées à bord, et pourront être essayées, sans doute, au cours de l'été prochain. Celles du *Bayan* sont en cours de montage à bord. Le montant des factures des ateliers mécaniques avait atteint 4.310.225 francs 20 en 1906-1907. L'usine à cuivre entre dans le chiffre d'affaires total pour une somme de 4.591.442 francs 88, contre 9.602.739 francs 43, précédemment, soit une diminution de plus de 50 %. Là encore, la Société a souffert du ralentissement général des affaires, surtout en ce qui concerne les fournitures militaires, car les bandes de laiton à cartouches, qui représentent habituellement la part la plus importante dans l'activité de cette division, ont subi cette année une réduction particulièrement marquée : le total s'est abaissé, en effet, à 545.324 fr. 95, au lieu de 1.275.153 fr.50. Les livraisons à l'industrie fournissent également un total assez faible, et la production de l'usine serait tombée à un chiffre excessivement bas, si ces réductions n'avaient été compensées en partie par une augmentation très marquée dans les fournitures de feuilles et bandes laminées pour la fabrication des monnaies. Les commandes de tubes en laiton et en cuivre rouge ont pu être maintenues à leur montant de l'année dernière, ce qui leur assigne une part proportionnelle beaucoup plus importante dans la production totale.

*
* *

L'exercice a donc été plutôt mauvais, et, cependant, les bénéfices n'ont pas fléchi : le chiffre brut est même en augmentation, à 1.382.822 62, sur celui de 1.297.730 25 enregistré l'an dernier. Le chiffre net porté au bilan s'établit, après déduction de la réserve légale, de l'indemnité des directeurs et des amortissements, à 427.866 95, contre 430.840 91 précédemment. Le dividende a donc été maintenu à son chiffre antérieur de 15 francs (absorbant 375.000 fr.) qui est le plus élevé réparti depuis la

reprise des dividendes en 1899-1900, comme le montre le tableau suivant où sont résumés les résultats des dix derniers exercices :

	Bénéf. d'exploitation	Amortissements	Bénéfices nets suivant bilan	Dividende
1898-99	1.096.439 14	—	1 996.439 14	—
1899-1900	1 885.204 11	—	1.885.204 11	16 00
1900-01	668.940 35	240.010 21	428.930 14	15 00
1901-02	779.248 26	493.728 31	885.519 95	10 00
1902-03	840.365 85	549.900 12	290.465 73	10 00
1903-04	1.000.885 54	710.826 45	290.059 09	10 00
1904-05	2.000.215 94	1.644.425 05	355.790 89	12 50
1903-06	1.277.704 89	849 771 10	427.933 29	15 00
1906-07	1.297.730 25	819.108 25	430.840 25	15 00
1907-08	1.382.822 69	809.698 04	427.866 95	15 00

Les amortissements prennent annuellement, comme on le voit, une grande part des bénéfices : cela s'impose, en raison des travaux incessants de transformation auxquels la société procède. L'exercice a été marqué, à ce point de vue, principalement par la réfection de la fonderie, l'achèvement du nouvel atelier d'ajustage sur le quai de la Néva, de la station centrale électrique de 800 chevaux commandant tous les appareils, sauf le grand laminoir non encore transformé. La dépense totale s'est élevée à 861.595 92, chiffre très voisin de celui de l'amortissement.

*
* * *

À divers point de vue, l'année en cours s'annonce mieux que ne permettaient de l'espérer les conditions dans lesquelles s'est achevés l'année en revue ; à la fin de l'exercice, les ateliers de finissage et de montage étaient seuls à avoir conservé une activité normale. La forge et la fonderie chômaient jusqu'à trois jours par semaine, et le nombre des ouvriers, ramené par des licenciements successifs à 1.200, représentait la moitié de l'effectif normal.

Pour l'usine à cuivre, surtout, les perspectives d'avenir sont meilleures, car le ministère de la Guerre a décidé de reconstituer ses approvisionnements de munitions, et il y a lieu de supposer que la société ne sera pas négligée dans la répartition de ses commandes. L'approvisionnement de matières premières, d'autre part, se fait actuellement dans des conditions plus avantageuses que par le passé.

Quant aux commandes de la Marine, nous avons déjà exposé que le Gouvernement les offrait à la condition de ne pas être engagé au versement d'acomptes qui ne sont pas dans ses moyens : un cuirassé de 22.000 tonnes est mis au concours sous cette réserve : par les arrangements conclus par son directeur, la Société des Usines franco-russes est considérée comme l'adjudicataire certaine des machines de ce navire.

Mais, il lui faudra, comme nous venons de le dire, faire pour cette commande, toutes les avances de fonds, qui sont estimées à environ 6.500.000 fr. Le conseil d'administration a donc dû demander à l'assemblée l'autorisation d'emprunter les fonds nécessaires, et il a reçu tous pouvoirs pour émettre, en cas de besoin, 14.000 obligations nouvelles représentant un capital de 7 millions.

La Société ne compte pas mettre ces titres en circulation, de façon à pouvoir les reprendre quand, la commande une fois réglée, l'emprunt n'aura plus d'objet.

La situation financière de la société pourrait donc se trouver modifiée assez sensiblement, pendant quelques années, par cette augmentation du passif. Au 30 avril dernier, elle pouvait se résumer comme suit : à l'actif, 17.000.000 fr. d'immobilisations, 22.500.000 fr. d'approvisionnements et stocks et 7.500.000 fr. d'éléments disponibles et réalisables ; au passif, 12.590.000 fr. de capital, et 3.488.500 fr. d'obligations, et 23.500.000 fr. de comptes créditeurs : la balance du passif et de l'actif faisait donc ressortir, en faveur de ce dernier, un excédent de 8.111 500 fr., comprenant le bénéfice pour 428.000 fr., et, pour le surplus, les réserves et amortissements.

*
* * *

L'assemblée a, comme nous l'avons dit, approuvé les comptes. Elle a décidé la mise en paiement du dividende à dater du 15 novembre prochain. Quitus a été donné aux héritiers du colonel Boutant, administrateur décédé, à raison de la gestion de ce dernier. La nomination provisoire de M. le commandant Maurice Martin, comme administrateur, a été ratifiée.

MM. Baclé, J. et L. Marrel et le vicomte de Matharel, administrateurs sortants, ont été réélus. Enfin, rappelons pour mémoire l'autorisation d'émettre des obligations dont nous venons de parler.

USINES FRANCO-RUSSES
(La Cote de la Bourse et de la banque, 10 octobre 1908)

La Société des Usines Franco-Russes (Anciens Établissements Baird), constituée en 1881 sous le patronage des Aciéries de la Marine, est spécialisée dans deux branches de fabrication : le laminage du cuivre, et la construction de machines destinées principalement à la marine. Après une longue série d'exercices médiocres ou tout juste satisfaisants, la Société, qui avait dû suspendre durant plusieurs années la rémunération de son capital, put, grâce à la modification de sa gestion financière, reprendre ses distributions de dividendes en 1899-1900. Puis vint la guerre russo-japonaise, dont les deux divisions de l'entreprise profitèrent très largement, l'usine à cuivre produisant les matières premières pour la confection des douilles de cartouches, et les ateliers de construction ayant eu à exécuter des machines destinées aux nouvelles unités de la marine russe. L'exercice 1904-905 fut donc très brillant, au point de vue de l'activité des affaires ; mais il fut marqué par une agitation ouvrière générale, dont la Société souffrit indirectement, surtout dans ses approvisionnements de matières premières, et qui élevèrent considérablement le coefficient d'exploitation. Les trois derniers exercices ont été satisfaisants, eu égard à la crise que traverse, en ce moment, l'industrie russe. Le tableau suivant, résume les résultats des dix dernières années :

	Bénéf. d'exploitation	Amortissements	Bénéfices nets suivant bilan	Dividende
--	--------------------------	----------------	---------------------------------	-----------

1898-99	1.096.439 14	—	1 996.439 14	—
1899-1900	1 885.204 11	—	1.885.204 11	16 00
1900-01	668.940 35	240.010 21	428.930 14	15 00
1901-02	779.248 26	493.728 31	885.519 95	10 00
1902-03	840.365 85	549.900 12	290.465 73	10 00
1903-04	1.000.885 54	710.826 45	290.059 09	10 00
1904-05	2.000.215 94	1.644.425 05	355.790 89	12 50
1903-06	1.277.704 89	849 771 10	427.933 29	15 00
1906-07	1.297.730 25	819.108 25	430.840 25	15 00
1907-08	1.382.822 69	809.698 04	427.866 95	15 00

La répartition des bénéfices se fait avec une extrême parcimonie, qui est, somme toute, la rançon de la prodigalité des débuts. À l'origine, et pendant longtemps, les amortissements furent, en effet, complètement négligés, fait particulièrement, regrettable, étant donné les travaux incessants de réfection ou de transformation des ateliers auxquels la Société est assujettie pour maintenir l'excellente réputation dont elle jouit dans l'industrie.

La situation financière s'est ressentie très favorablement de cette parcimonie. Le capital est de 12.500.000 fr. (25.000 actions de 500 fr.) ; il figurait au passif du bilan au 30 avril 1908, à côté de 3.448.500 fr. d'obligations, et de 23.500.000 fr. de comptes créditeurs, soit un passif total de 39 millions 488.500 fr., en regard duquel on trouvait à l'actif: 17.600.000 fr. d'immobilisations, 22 millions 500.000 fr. d'approvisionnements et stocks et 7.500.000 fr. d'éléments disponibles ou facilement réalisables, au total 47.600.000 fr. d'actif, soit un excédent de 8.111.500 fr. sur le passif.

La Société ayant en vue d'importantes commandes de la Marine, pour lesquelles le gouvernement russe ne veut donner aucun acompte, va émettre des obligations nouvelles pour une somme de 7 millions de francs, de manière à pouvoir faire les avances nécessaires sur ces travaux. L'usine à cuivre devrait être favorisée par la reconstitution des approvisionnements qui vient d'être décidée par le ministère de la Guerre.

Au point de vue industriel, l'avenir se présente donc sous un jour plutôt encourageant. Mais il faut considérer, d'autre part, que la Société va supporter, pendant quelques années, la charge d'une dette consolidée triplée ; les conditions d'émission des obligations nouvelles ne sont pas encore fixées, mais on peut évaluer la somme que nécessitera annuellement leur service à un minimum de 300.000 fr. (en admettant un taux d'intérêt de 4 %, comme pour les obligations anciennes). Or, pendant la période sur laquelle portera cette charge supplémentaire, la Société travaillera à construire des machines qui lui seront payées seulement une fois terminées. Il est donc à craindre que les résultats financiers des prochains exercices soient moins satisfaisants que ceux des dernières années.

(Gil Blas, 22 avril 1909)

Le président de la République a reçu, hier matin :
Baclé, administrateur délégué de la Société des Usines franco-russes, et M. Hugues-Grafft, qui lui a remis un exemplaire de son ouvrage sur le Turkestan russe.

COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES
Société des USINES FRANCO-RUSSES
(Cote de la Bourse et de la banque, 18 septembre 1909)

En arrêtant habituellement ses comptes après amortissements, et en n'y faisant figurer comme bénéfices que les sommes destinées à être réparties, la *Société des Usines franco-russes (Anciens Établissements Baird)* qui agit, d'ailleurs, comme la plupart des grandes entreprises métallurgiques, arrive ainsi à une stabilité remarquable du chiffre de ses bénéfices et les comptes qui seront soumis le 30 septembre courant à l'assemblée générale des actionnaires accusent pour l'exercice 1908-09 un bénéfice de 426.486 92 contre 427.866 95, l'année précédente et le conseil proposera à l'assemblée de maintenir le prochain dividende à 15 fr. pour les 25.000 actions dont se compose le capital, ce qui donnera lieu à la répartition suivante :

Dividende 375.000 00 375.000 00
Part des administrateurs 51 136 25 51.136 35 Réserve spéciale 1.730 60 350 77
Total égal aux bénéfices nets.. 427.866 05 426 486 92

Le bilan qui sera présenté à l'assemblée se compare, de son côté de la façon suivante au précédent :

30 avr. 2023	1908	1909
ACTIF		
Immobilisations	17.713.692 73	18.506.613 91
Approv. et march.	22.608.285 60	26.426.251 00
Acheteurs	1.277.475 16	1.228.066 79
Dépôts et divers	2.591.930 70	2.967.312 14
Caisse	161.033 23	212.229 31
Banquiers	2.881.280 17	562.456 24
Portefeuille	634.881 57	67.533 26
Total	<u>47 868 579 16</u>	<u>49.970.462 65</u>
PASSIF		
Capital	12.500.000 00	12 500.000 00

Oblig. en circulation	3.488.500 00	3.361 000 00
Fournisseurs	358.335 89	309.432 15
Main-d'œuvre	104.101 24	130.447 65
Créanciers dus	651.186 83	428 693 08
Impôts sur capital	20.867 16	19.387 93
Impôts sur bénéfices	23 092 95	23.142 13
Avances sur titres	316 687 50	157.675 00
Acomptes	22.001.625 00	26.280.625 00
Intérêts divers	52.590 70	49.332 77
Amortissements	7.713.438 48	7.994.776 28
Réserve statutaire	199.139 52	221.586 19
Réserve spéciale	13.146 94	14.877 55
Profits et pertes :		
Bénéfices de l'exercice	427 866 95	426.486 92
Total	<u>47.868 579 16</u>	<u>69.970 662 65</u>

En commentant le bilan, les commissaires font ressortir à l'actif l'augmentation de 792.921 18 du total des immobilisations par suite de la construction d'un nouveau bâtiment et l'installation de ponts-roulants et de grosses machines-outils qui serviront à augmenter le rendement des usines.

Au passif, les comptes de réserves et d'amortissements sont en augmentation totale de 305.515 08, qui se décompose ainsi : la réserve statutaire et la réserve spéciale ont été augmentées respectivement de 22.446 67 et de 1.730 61. En outre, une somme de 281.337 04 a été prélevée sur les bénéfices et portée aux amortissements. C'est d'une somme de 809.698 06 que ces amortissements avaient été grossis l'année dernière, et l'on voit, par l'importance de cette différence, de combien les bénéfices ont varié d'une année à l'autre, malgré leur stabilité apparente. Le conseil d'administration qui, d'ailleurs, se plaignait déjà à l'assemblée générale de la situation défavorable de l'industrie russe, expliquera vraisemblablement à la prochaine assemblée les causes exactes de cette diminution.

USINES FRANCO-RUSSES
(Cote de la Bourse et de la banque, 14 octobre 1909)

Les comptes de l'exercice 1908-1909 de la Société des Usines franco-russes — encore connue sous le nom d'Établissements Baird — se soldent, comme nous l'avons déjà annoncé, par un bénéfice net porté au bilan de 426.486 92 contre 427.866 95 précédemment.

Mais ces chiffres sont établis après amortissements. En réalité, l'exercice écoulé a laissé des résultats inférieurs à ceux de son devancier. Il ressort, en effet, du rapport présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 30 septembre que les bénéfices bruts ne se sont élevés qu'à 842.511 55, subissant ainsi une réduction de 540.311 07 comparativement à ceux de l'exercice antérieur.

En se rappelant les sacrifices sérieux que la Société s'impose depuis de longues années déjà pour doter les amortissements et grâce auxquels elle a pu amener leur chiffre actuel à 7.713.438 48, le conseil a pensé qu'il était permis cette fois de réduire la dotation des amortissements en la portant seulement à 281.337 80. Il a conservé ainsi comme bénéfice disponible, après prélèvement des sommes affectées tant à cet amortissement qu'à la réserve statutaire et à l'indemnité des directeurs, un chiffre de 426.486 92 permettant le maintien du dividende à 15 francs pour chacune les 25.000 actions de 500 fr. composant le capital. Ce dividende, qui absorbe 375.000 fr., est le plus élevé réparti depuis la reprise des dividendes en 1899-1900, comme le montre le tableau suivant où sont résumés les résultats des dix derniers exercices :

	Bénéf. d'exploitation	Amortissements	Bénéfices nets	Dividende
1898-99	1.096.439 14	—	1 996.439 14	—
1899-1900	1 885.204 11	—	1.885.204 11	16 00
1900-01	668.940 35	240.010 21	428.930 14	15 00
1901-02	779.248 26	493.728 31	885.519 95	10 00
1902-03	840.365 85	549.900 12	290.465 73	10 00
1903-04	1.000.885 54	710.826 45	290.059 09	10 00
1904-05	2.000.215 94	1.644.425 05	355.790 89	12 50
1903-06	1.277.704 89	849 771 10	427.933 29	15 00
1906-07	1.297.730 25	819.108 25	430.840 25	15 00
1907-08	1.382.822 69	809.698 04	427.866 95	15 00
1908-09	842.511 55	281.337 80	426.486 92	15 00

Les amortissements ont pris annuellement — sauf pour l'exercice écoulé — la plus grande part des bénéfices : cela s'impose, en raison des travaux incessants de transformation auxquels la Société procède. L'exercice a été marqué à ce point de vue, principalement par l'aménagement du nouvel atelier de turbines qui va se trouver ainsi

en mesure d'entreprendre la fabrication des grands engins que vont exiger les nouveaux cuirassés dont la puissance motrice est prévue pour un chiffre d'environ 35.000 chevaux pouvant être portés toutefois à 42.000. La Société a installé dans cet atelier le service complet du montage des turbines. Elle a effectué d'autre part certains travaux d'aménagement dans l'atelier de chaudronnerie pour se mettre en mesure d'y construire les chaudières du type « Yarrow » dont la marine russe a fait choix pour l'alimentation de vapeur des turbines de ses nouveaux cuirassés. Les dépenses ainsi effectuées au cours du dernier exercice se sont élevées à un total de 792.921 18.

*
* *

Sur la marche de l'exploitation pendant l'exercice que nous examinons nous trouvons dans le rapport du conseil quelques indications intéressantes.

Les commandes reçues se sont élevées à 5.849.180 70. Elles présentent une diminution de 335.194 63 par rapport à l'exercice précédent qui lui-même avait déjà supporté une réduction de 2.770.020 82 sur le montant de l'exercice antérieur. Pas plus que les deux années précédentes, ce chiffre ne comporte aucune fourniture de grande machine marine, sauf toutefois quelques travaux de réparations complémentaires pour les chaudières du transport *Bakan*.

La presque totalité des commandes est fournie encore par l'usine à cuivre qui intervient cette année pour un chiffre de 5.591.333 05. Le complément s'élevant à 257.847 65 forme l'apport des commandes industrielles.

Après avoir donné ces chiffres, le rapport du conseil déchire qu'il y a lieu d'espérer qu'on a dépassé maintenant la période la plus aiguë de la crise actuelle. Et il ajoute : « les résultats acquis depuis la clôture de l'exercice nous permettent en effet d'attendre avec plus de confiance cette reprise prochaine que toute l'industrie russe entrevoit déjà. Nous observons, du reste, que la récolte de cette année a donné dans le Midi de la Russie des résultats très satisfaisants, voire même tout à fait exceptionnels et, à ce titre, elle va certainement contribuer pour une large part à provoquer le relèvement qui se dessine déjà ».

Si l'on passe du chiffre des commandes à celui des affaires, représenté par les factures remises à la clientèle, on constate que ce dernier s'est élevé à 4.776.868 40, en diminution de 2.585.226 73 sur l'exercice précédent. Sur ce chiffre, les ateliers mécaniques interviennent pour une somme de 437.489 57 seulement. La Société qui n'a reçu, pendant l'exercice, aucune commande de grande machine marine, n'a effectué également aucune livraison de cette espèce, bien qu'elle ait terminé l'installation à bord des chaudières et mécanismes dont elle est chargée pour le cuirassé *Andreï-Pervozvanny* et les deux croiseurs *Pallada* et *Bayan* ; mais les travaux de construction des coques, exécutés dans les chantiers de la Marine, ne sont pas encore assez avancés sur aucun de ces trois navires pour permettre d'effectuer les essais en mer qui détermineront la réception de ces machines. L'usine à cuivre qui entretenait, à elle seule pour ainsi dire, l'activité des établissements est intervenue dans le chiffre d'affaires pour une somme de 4.135.856 12 représentant ainsi la presque intégralité du chiffre total.

*
* *

Les chiffres que nous venons de résumer montrent immédiatement, sans qu'il soit besoin d'autres explications, que la plupart des ateliers, en dehors de l'usine à cuivre, ont été peu occupés au cours de l'exercice écoulé, et que le nombre des ouvriers est resté limité à son chiffre minimum.

En ce qui concerne les commandes en vue, le rapport du conseil annonce que la question de la fourniture des turbines qui sont demandées pour deux cuirassés a fait un pas très important, et que si le marché n'est pas encore régularisé, il peut du moins être considéré comme étant définitivement acquis en principe d'après les déclarations officielles que le secrétaire d'État à la Marine a confirmé à M. Baclé, administrateur délégué.

Ces deux cuirassés, qui portent les noms de *Gangout* et *Poltava*, ont été mis en chantier le 16 juin dernier. Le projet du marché, accepté par l'Administration de la Marine, est actuellement soumis à l'examen d'une commission interministérielle ; mais comme il s'agit de conditions déjà arrêtées d'un commun accord, il y a lieu d'espérer que la commission de révision reconnaîtra que ces conditions ne sont plus sujettes à modification.

Au moment de la signature du marché, la société devra faire face à un certain découvert pour assurer la mise en train de la commande, car les premiers acomptes ne seront pas payés immédiatement. Elle aura besoin de s'assurer, par un emprunt, les avances correspondantes. Il s'agira d'une somme ne devant pas dépasser 2 millions et d'un emprunt d'une durée très courte, inférieure à une année. Aussi le conseil a-t-il réussi facilement à obtenir, à la Société Générale, l'ouverture du crédit nécessaire.

*
* *

Les actionnaires ont approuvé cet emprunt temporaire. Puis ils ont réélu administrateurs pour une période de six ans, MM. Martin, Blount, Perrin et de Saint-Genys.

COMPTES RENDUS DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES
Société des USINES FRANCO-RUSSES
(Cote de la Bourse et de la banque, 22 octobre 1910)

Bien que les comptes au 30 avril 1910 de la Société des usines Franco Russes se soldent par un bénéfice de 426 173 21, à peu près identique à celui de l'année précédente qui était de 426.480 92, les résultats du dernier exercice, qui étaient soumis à l'assemblée générale du 29 septembre dernier, n'en sont pas moins très nettement supérieurs aux précédents. Le bénéfice de 426.173 francs 21 est établi, en effet, après déduction des amortissements qui se sont chiffrés par 556.568 32 et d'un prélèvement de 23.685 43 pour les réserves, alors que, pour 1908-1909, les prélèvements effectués avant inventaire n'avaient pas dépassé 296.215 35, dont 281.337 80 pour amortissement des immobilisations et 14.877 55 pour la réserve spéciale.

Quoi qu'il en soit, le dividende a été maintenu à son chiffre antérieur, soit 15 fr. par action. Cette répartition qui s'applique à 25.000 actions de 500 fr. composant le capital social absorbe d'ailleurs 375 000 fr., c'est-à-dire la presque totalité des bénéfices. Le solde de ceux ci a été affecté, à concurrence de 51.136 35 au paiement des tantièmes du conseil. L'excédent, qui représente une somme insignifiante, a été porté à la réserve spéciale.

*
* *

L'exercice 1909-1910 a été caractérisé par un accroissement très sensible des commandes reçues et du chiffre d'affaires réalisé.

Les commandes reçues au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à la somme de 8.661.224 45 fr. : elles présentent, par rapport à l'exercice antérieur, affecté, de même que son devancier, par la crise métallurgique, une augmentation importante de 3.014.043 75. L'importance du relèvement actuel dépasse donc 50 %.

Sur ce montant total, les ateliers mécaniques interviennent seulement pour 1.240.512 50 ; c'est dire, par conséquent, que la société n'a encore reçu pendant le cours de l'exercice écoulé aucune commande de grande machine marine. La société a été chargée seulement par le ministère de divers travaux de réparation des machines et chaudières pour les cuirassés *Bogatyr* et *Almaza* ; le montant de ces fournitures représente à peu près la moitié des commandes remises aux ateliers mécaniques, tandis que l'autre moitié est fournie par la clientèle privée.

L'usine à cuivre intervient aujourd'hui pour la presque totalité dans le total de ces commandes ; car elle atteint un chiffre de 5.616.712 15 représentant une augmentation de 2.025.373 10 sur l'année précédente.

Dans les premiers mois de l'exercice, la société a pu, en effet, occuper déjà une partie de ses ateliers en dehors de ses fabrications courantes et a exécuté des fournitures de bandes en cuivre pour la préparation des monnaies en attendant la reprise des commandes de laitons à cartouches. Depuis lors, le ministère de la guerre a commandé effectivement d'importantes fournitures de bandes de laiton grâce auxquelles l'usine à cuivre a repris maintenant une activité qu'elle avait oubliée depuis plusieurs années déjà.

Se basant sur le chiffre des commandes reçues, le conseil d'administration estime que la crise aiguë qui a affecté l'industrie russe touche sans doute à sa fin ; l'exercice qui vient de s'écouler a vu s'affirmer cette reprise des affaires et l'on peut espérer que ce relèvement va s'accroître maintenant et persister sans doute assez longtemps.

Cette confiance paraît d'autant mieux justifiée que la récolte du blé a donné cette année encore dans la Russie méridionale des résultats particulièrement satisfaisants ; combinée avec la hausse des prix à laquelle on assiste actuellement, elle amènera sans doute dans le pays d'importantes rentrées du numéraire qui entretiendront ainsi la reprise de l'activité industrielle.

*
* *

Le chiffre d'affaires représenté par les factures remises à la clientèle s'est élevé à 6.825.678 francs 15. Il présente, par rapport à celui de l'exercice précédent une augmentation de 2 millions 38.810 fr. 05, proportionnelle à l'augmentation du chiffre des commandes.

Sur ce total, les ateliers mécaniques interviennent pour une somme relativement faible, atteignant seulement 1.207.716 fr. 44, la société n'ayant pu effectuer au cours de l'exercice écoulé la livraison d'aucune des trois grandes machines marines terminées dans les ateliers depuis longtemps déjà. Toutefois, depuis la clôture de l'exercice, la marine a pu achever les travaux de construction des trois navires correspondants, ce qui a permis à la société de s'occuper aussitôt des essais de recette en mer de ces mécanismes.

Les essais des chaudières et machines du croiseur ont donné des résultats satisfaisants, puisque ces appareils ont atteint une puissance de 17.125 chevaux, sensiblement supérieure au chiffre prévu au contrat qui était seulement de 16.500 chevaux ; la réception définitive est prononcée maintenant.

Les essais des chaudières et mécanismes des deux autres navires, croiseur *Bayan* et cuirassé *Andrei-Pervozvanny* sont actuellement en préparation ou en cours d'exécution.

Ceux de l'*Andrei-Pervozvanny* ont été effectués à fin septembre.; les machines et chaudières ont bien fonctionné. La Société a fait recevoir également, depuis la clôture

de l'exercice, les chaudières du cuirassé *Johann-Zlatooust* ⁶, dont les essais ont eu lieu au mois d'août dernier.

Quoi qu'il en soit, si les ateliers mécaniques n'ont apporté, dans le chiffre d'affaires, qu'une contribution bien réduite, l'usine à cuivre a, là encore, participé au contraire dans une très large mesure, soit pour un chiffre de 5.514.654 41, comme elle le faisait déjà l'année dernière, et elle réalise même sur l'exercice précédent une augmentation de 1.328.768 29. On remarque que cette augmentation est inférieure à celle constatée sur les commandes reçues par cette usine ; mais ce fait montre qu'une grande partie de ces commandes ont été remises seulement vers la fin de l'exercice et ne sont pas encore soldées.

*
* *
*

Le conseil fait une place à part, dans son rapport à l'important marché pour la fourniture des turbines des deux cuirassés *Gangouth* et *Poltava*, dont la société poursuit la régularisation depuis trois années déjà et pour lequel elle s'est imposée de lourds sacrifices. Elle a acquis, en effet, la licence de fabrication des turbines Parson's et créé en outre un atelier spécial pour se mettre en mesure de commencer ce travail sans le moindre retard.

La société est arrivée à la fin de l'exercice sans avoir pu encore obtenir cette régularisation nécessaire, car le vote des crédits demandés par la Marine s'est trouvé retardé, au cours de la dernière session de la Douma, par des difficultés parlementaires. Néanmoins, l'administration de la Marine, qui s'était formellement engagée à confier cette commande à la société, lui avait donné l'autorisation de commencer les travaux de fabrication sous la surveillance du service du contrôle. La société a donc commencé les travaux et a même déjà coulé plusieurs des grands tambours en fonte enveloppant les turbines ; elle a également laminé un grand nombre de petites ailettes en laiton. Les fournitures qu'elle aura à effectuer sur le marché des turbines atteignent une valeur très importante, dépassant 38.000.000 de francs, et la mise en train de cette forte commande entraîne ainsi des dépenses considérables venant s'ajouter aux frais déjà supportés d'autre part pour l'aménagement des ateliers.

La société est arrivée aussi à épuiser peu à peu les premières avances qui lui avaient été consenties et elle a même dû contracter un nouvel emprunt de manière à lui permettre d'attendre le moment où elle recevra sur ce marché des acomptes suffisants pour s'acquitter.

Depuis la clôture de l'exercice, la situation au sujet de cette commande a été définitivement régularisée : par une lettre en date du 7/20 juillet dernier, l'administration de la Marine a remis enfin à la Société commande régulière pour cette fourniture, qui va occuper les ateliers pendant plusieurs années. La livraison de ces turbines sera faite à l'Usine Baltique, qui construit les cuirassés auxquels ces engins sont destinés, et il reste encore à signer le marché qui doit intervenir avec elle. Les paiements des premiers acomptes seront subordonnés forcément au vote, par le Parlement, des crédits correspondants ; mais le conseil espère, toutefois, qu'à moins d'incidents imprévus, la Société pourra faire face aux dépenses nécessaires sans avoir besoin de recourir à une émission d'obligations, suivant l'autorisation donnée par les actionnaires il y a deux ans.

Le rapport mentionne que si la Société était amenée à recourir à cette opération, il faudrait envisager, tout d'abord, une prolongation de sa durée sociale, car celle-ci n'a plus que 20 années d'existence à courir, devant prendre fin à la date du 2 novembre

⁶ Le *Ioann-Zlatooust* ou *Jean-Chrysostome*.

1930, et le taux d'amortissement, calculé pour une période aussi courte deviendrait alors trop onéreux.

Au surplus, il convient d'envisager, dès maintenant, cette question de prorogation, et les actionnaires ont été convoqués à cet effet en une assemblée extraordinaire, qui se tiendra à la date du 10 novembre prochain.

*
* *

En ce qui a trait aux travaux intérieurs effectués au cours de l'exercice, le rapport mentionne que la société a maintenant à peu près terminé les travaux d'aménagement comme l'installation des grands outils, tours et rabots, destinés au travail des grosses pièces de turbines, et aussi la réfection de l'atelier de chaudronnerie pour la construction des chaudières Yarrow.

À l'usine à cuivre, on a généralisé l'emploi des transmissions électriques pour la commande des divers laminoirs. Les dépenses ainsi effectuées au cours de l'exercice écoulé atteignent un total de 733.459 87.

Les considérations qui précèdent suffisent à expliquer le maintien du dividende à son chiffre antérieur de 15 francs, en dépit de l'accroissement des bénéfices.

Dans la situation actuelle, il convenait en effet d'augmenter d'autant le chiffre d'amortissements adopté l'année dernière ; c'est pourquoi il a été proposé d'inscrire cette année à ce chapitre une somme de 556.568 fr. 32, qui en portera le montant total à 8 351.544 fr. 60.

Le chiffre actuel des amortissements atteint ainsi presque les deux tiers des immobilisations représentées par les bâtiments, l'outillage fixe et mobile, mobilier des usines et du siège social dont il est destiné à fournir la contrepartie.

Le bilan que nous avons publié dans notre numéro du 14 septembre dernier a mis, au surplus, ces divers points en évidence.

La date de la mise en paiement du dividende a été fixée au 10 novembre.

M. André Petit, administrateur sortant, a été réélu.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES
Société des USINES FRANCO-RUSSES
(Cote de la Bourse et de la banque, 19 octobre 1911)

Par suite de l'augmentation du chiffre d'affaires, les résultats obtenus en 1910-1911 par la Société des Usines franco-russes sont, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro du 13 septembre dernier, sensiblement supérieurs à ceux de l'exercice 1909-1910, déjà très satisfaisants.

Les bénéfices bruts ont atteint 1.377.153 81, en plus-value de 288.592 72 sur ceux de 1909-1910. Cette augmentation a permis de pratiquer avant inventaire des amortissements plus importants qu'en 1909-1910 (627.855 97 au lieu de 556.568 32) et, en outre, de porter de 15 à 20 fr. le dividende de chacune des 25.000 actions de 500 fr. composant le capital social. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 10 novembre prochain, contre remise du coupon n° 13.

*
* *

Dans son rapport, lu à l'assemblée du 28 septembre dernier, le conseil d'administration mentionne que les commandes reçues au cours de l'exercice

1910-1911 atteignent un total absolument exceptionnel par suite de la régularisation à la date du 25 février/11 mars dernier de l'importante commande pour la fourniture des turbines et chaudières de deux cuirassés. Le total des commandes s'élève, en effet, à la somme de 44.960.612 85, dont la plus grande partie atteignant 38.160.000 fr., est fournie par cette commande de turbines.

En la défalquant, on arrive encore à un chiffre de 6.800.612 85, inférieur sans doute de 2 millions 062.611 60 à celui de l'exercice précédent, mais qui se rapproche toutefois de la moyenne habituelle des commandes obtenues par la Société au cours de ces dernières années.

Sur ce total, les ateliers mécaniques interviennent, en dehors de la fourniture des turbines, pour une somme de 2.539.502 95, représentée d'ailleurs presque intégralement par la commande des réparations des chaudières du croiseur *Oleg*, dont le montant atteignait, au 30 avril dernier, 2 326.787 15.

Le chiffre complémentaire, s'élevant à 4 millions 261.109 90, est constitué par les commandes remises à l'usine à cuivre. Il présente ainsi, par rapport à l'exercice précédent, une diminution atteignant 1.355.602 25.

Il faut observer à cet égard que le montant des commandes de laiton à cartouches reçues du ministère de la Guerre au cours de l'exercice écoulé présente à lui seul une réduction beaucoup plus importante encore, s'élevant à 2.624.721 65 ; il s'est trouvé ramené en effet à 889.901 francs 15. Cette réduction est due aux retards apportés dans la remise de ces commandes par suite des études entreprises au ministère de la Guerre pour la révision des conditions de recettes de laiton : elle a été heureusement compensée pour une moitié environ par l'extension qu'ont prise les commandes industrielles.

Le chiffre d'affaires, représenté par le total des factures remises à la clientèle, s'est élevé à 8.336.270 62. Il présente, par rapport à l'exercice précédent, une augmentation atteignant 1 million 520.592 17.

Sur ce total, les ateliers mécaniques interviennent pour une somme relativement faible, atteignant seulement 1.553.727 39, dépassant toutefois celle de l'exercice précédent de 346.010 95.

Il convient de faire remarquer que la situation exacte des livraisons effectives est plus satisfaisante que l'énoncé de ces chiffres ne le donnerait à penser ; ceux-ci ne tiennent pas compte, en effet, des livraisons effectuées au cours de l'exercice pour les machines et chaudières du cuirassé *Andrei-Pervozvanny* et du croiseur *Pallada* dont la réception définitive est prononcée maintenant.

Les essais officiels des machines de ces deux unités ont eu lieu, en effet, au cours de l'exercice 1910, mais le conseil n'a pas cru toutefois devoir solder encore ces deux comptes, en raison des disponibilités que la Société est tenue de réserver pour faire face aux retenues éventuelles qui pourront être appliquées à l'expiration de la période de garantie.

Il faut ajouter, d'autre part, que les mécanismes du « *Pallada* » sont confondus avec ceux du « *Bayan* » dans un marché unique, et la réception de ces derniers n'était pas encore prononcée à la clôture de l'exercice.

Cette livraison est acquise aujourd'hui, car les essais officiels du « *Bayan* » ont eu lieu le 11 mai dernier (A. S.), ce qui va permettre de passer les écritures correspondantes sur le nouvel exercice en cours.

Quant à l'usine à cuivre, elle a donné un chiffre d'affaires atteignant 6.782.013 fr. 23, dépassant ainsi de 1.207.388 fr. 82 celui de l'exercice précédent dont le montant était déjà exceptionnellement élevé. Ce relèvement marqué s'explique par l'importance des commandes reçues pendant les derniers mois de l'exercice 1909-1910 et qui n'avaient pas été soldées au cours de cet exercice.

Le lancement du « *Poltava* » a été effectué le 27 juin dernier (a. s.) avec toutes les lignes d'arbres, des hélices, les kingstons et les soupapes de la partie sous-marine du

navire, toutes pièces fournies par la Société. Quant au « Gangouth », qui suit le « Poltava » à quelques mois de distance, le lancement doit en avoir lieu incessamment.

En ce qui concerne la commande de turbines et de chaudières de deux cuirassés, le rapport du conseil mentionne que la Société a dû attendre jusqu'au 11/24 mars 1911 pour en obtenir la régularisation officielle et définitive par la signature du marché qui devait nécessairement intervenir. Cependant, la Société n'a pas hésité à poursuivre l'exécution de cette fourniture sans attendre cette régularisation ; mais elle a rencontré de sérieuses difficultés pour obtenir les paiements des acomptes et ces difficultés se sont trouvées encore aggravées d'un autre côté par les retards parlementaires qu'ont subis le vote du budget de l'exercice 1911 et celui de la loi mettant à la disposition de la marine les crédits nécessaires pour l'exécution des constructions neuves.

En janvier dernier, la Société était sur le point d'avoir complètement épuisé les avances qui lui avaient été consenties par la Société Générale avec le concours de la Banque internationale de Saint-Pétersbourg, et, comme en tenant compte de la situation parlementaire, il y avait tout lieu de craindre que ces deux votes ne tardassent encore assez longtemps, le conseil a décidé d'user de l'autorisation qui lui avait été donnée à cette époque par les actionnaires et a procédé à une émission d'obligations. Le montant de cette émission a été fixé à 12.000 obligations de 500 fr. l'une, en adoptant le taux de 4 1/2 %, avec un délai de remboursement de 29 années expirant en 1940.

Avec les réalisations de capitaux qui sont résultées de cette émission, la Société a pu rembourser les avances qui lui avaient été consenties, tout en conservant des disponibilités importantes. Elle a pu ainsi attendre sans difficultés la promulgation de la loi mettant à la disposition de la Marine les crédits nécessaires, promulgation qui est d'ailleurs intervenue le 27 mai/10 juin 1911.

Depuis cette époque, la Société a pu toucher régulièrement et sans trop de retard les divers acomptes prévus au marché des turbines à mesure qu'ils sont devenus exigibles.

En ce qui concerne l'avenir, le rapport du conseil mentionne que les prévisions de commandes futures sont satisfaisantes.

Le gouvernement russe a décidé de procéder en effet à la réfection de la flotte de la mer Noire, sans ralentir cependant l'exécution de l'important programme prévu d'autre part pour la mer Baltique. Ces deux programmes comporteront la construction de plusieurs unités puissantes, et la Société espère être appelée à fournir les turbines motrices d'une forte partie des grands navires, croiseurs ou cuirassés ainsi prévus, tout au moins pour la flotte de la mer Baltique.

*
* *
*

Nous ne reviendrons pas sur le bilan au 30 avril 1911 que nous avons publié et commenté dans notre numéro du 13 septembre dernier. L'assemblée du 28 septembre a approuvé les comptes de l'exercice 1910-1911 et a ratifié la nomination de M. Dubreuilh en qualité d'administrateur.

Annuaire Desfossés, 1912, p. 684 :

Usines franco-russes

Conseil d'administration : MM. Martin, de Montgolfier, Guérin, de Matharel, H. Blount, J. Perrin, de Saint-Genis [Saint-Genys], Boutan, A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, L. Bachi [Baclé].

SEMAINE FINANCIÈRE
Mines, métaux et divers
(*Le Temps*, 13 mai 1912)

Les parts des Ateliers et chantiers de Nicolaïeff se sont avancées à 167.

Une entente industrielle vient d'être conclue entre la société de Nicolaïeff et l'usine de Poutiloff pour la construction de deux jeux de tourelles représentant ensemble un travail d'un montant de 22 millions de francs. On annonce, d'autre part, que la société a conclu avec d'autres maisons certains accords également très avantageux, relatifs à la construction de turbines destinées à des cuirassés dont la commande avait été réservée à ces dernières. Ces turbines seront construites d'après le modèle Parsons dont Nicolaïeff a le monopole pour la Russie. Le carnet de commandes de la société, qui dépassait déjà 90 millions de francs, va donc se trouver considérablement augmenté à la suite de ces accords. Ces nouvelles permettent de bien augurer de l'avenir de l'entreprise qui, déjà, sur la base de son chiffre d'affaires précédemment obtenu, prévoyait que ses comptes de profits et pertes devaient faire ressortir un bénéfice minimum répartissable de 2.650.000 francs. Ce bénéfice, qui ne constitue qu'un minimum dès aujourd'hui dépassé, serait à lui seul suffisant pour permettre à la société de distribuer à ses actions un dividende de plus de 12 %, en même temps qu'une rémunération très appréciable aux parts bénéficiaires.

On signale l'entrée dans le conseil d'administration de l'amiral Bostrom, ancien commandant de la flotte de la mer Noire à qui a été attribuée la présidence du comité de Saint-Petersbourg, et de M. Wolojdin, directeur des Usines franco-russes, qui entre à Nicolaïeff comme administrateur délégué, sans cependant quitter la Franco-russe.

USINES FRANCO-RUSSES
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 26 octobre 1912)

L'activité industrielle de la Société des Usines franco-russes ne s'est pas ralentie durant l'exercice 1911-1912 et quoique le chiffre des commandes reçues au cours de l'exercice ne forme qu'un total de 7.305.573 05 contre 41.960.612 85 en 1910-1911, les bénéfices obtenus sont en sensible progression sur les précédents.

Il convient de signaler, à cet égard, que le chiffre des commandes est forcément inférieur à celui de l'exercice précédent qui avait profité de la valeur tout à fait exceptionnelle résultant de la commande des turbines des deux cuirassés « Gangouth » et « Poltava » que la Société avait reçue en février 1911 ; mais si on laisse de côté cet important marché qui intéresse, d'ailleurs, plusieurs exercices, on observe que le chiffre actuel dépasse encore de 503.960 20 celui de l'exercice précédent. Sur ce chiffre, les ateliers mécaniques interviennent pour une somme minime, atteignant seulement 269.24530, tandis que la différence s'élevant à 7.035.327 75 représente le montant des commandes de l'usine à cuivre, lesquelles dépassent ainsi le chiffre de l'exercice précédent d'une somme de 2.774.217 85. Dans ce total, les bandes de laiton à cartouches interviennent pour 3.071.567 30, donnant ainsi à elles seules un excédent qui n'est pas moindre de 2.181.662 85.

Ainsi qu'on a pu le voir dans notre numéro du 16 septembre dernier, dans lequel nous avons examiné les comptes arrêtés au 30 avril 1912, qui étaient soumis à l'assemblée générale des actionnaires du 30 septembre, les bénéfices bruts se sont élevés à la somme de 1 million 1.581.303 60 et représentent ainsi une augmentation de 204.149 79 par rapport au chiffre de l'exercice précédent. Déduction faite des amortissements avant inventaire, que le conseil a fixé à 698.265 38 contre 627.855 fr.

l'an dernier et après attribution de 5 % à la réserve statutaire, les bénéfices nets s'établissent à 711.039 47 contre 568.411 22 précédemment.

Dans ces conditions, l'assemblée générale a décidé une nouvelle augmentation du dividende qui a été porté de 20 à 25 fr. pour chacune des 25.000 actions de 500 fr. composant le capital social.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 10 novembre prochain contre remise du coupon n° 14.

Le tableau ci-dessous, où sont résumés les résultats obtenus par la société depuis 1902-1903, démontre la bonne marche des affaires sociales :

	Bénéf. bruts	Bénéfices nets	Amort.+réserves	Dividende
	(en milliers de francs)			
1902-03	887	290	567	10 00
1903-04	1.041	290	727	10 00
1904-05	2.126	356	1.664	12 50
1905-06	1.325	428	874	15 00
1906-07	1.298	431	813	15 00
1907-08	1.383	428	833	15 00
1908-09	843	426	304	15 00
1909-10	1.089	426	581	15 00
1910-11	1 377	568	600	20 00
1911-12	1.581	711	738	25 00

Les résultats obtenus par la société, antérieurement à la période envisagée par le tableau ci-dessus, avaient été irréguliers et plutôt mauvais dans l'ensemble. En 1898, le bilan portait encore la trace d'une grosse perte qui fut amortie en 1899 et 1900. Depuis cette époque, les résultats acquis par l'entreprise ont permis, outre un accroissement lent mais régulier du dividende, d'affecter aux réserves et amortissements des sommes relativement importantes. Le total des amortissements et réserves figure, au bilan au 30 avril 1912, pour une somme de 10.209.974 59, chiffre légèrement supérieur à la moitié du montant des immobilisations portées au bilan pour 20.045.594 70.

L'irrégularité apparente des bénéfices tient à ce que la société ne peut passer en profit le produit industriel d'une affaire qu'après sa régularité définitive, essais des navires, échéance de la durée de garantie, etc.

*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers
en valeurs au comptant près la Bourse de Paris, 1913*

Usines franco-russes (Anc. Éts Baird, à Saint-Pétersbourg)(377-378)

Conseil d'administration : Amiral Martin, pdt ; de Montgolfier, L. Baclé, adm. dél. ; Ferdinand Guérin, de Matharel, J. Perrin, vte de Saint-Genys, A. Petit, Léon Marrel, Jules Marrel, cdt Martin, Dubreuilh.

Comm. : de Kermaingant, la Bonnardière ⁷.

USINES FRANCO-RUSSES
(Ancien ETABLISSEMENTS BAIRD À SAINT-PÉTERSBOURG)
(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} octobre 1913)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette Société s'est tenue, cet après-midi, sous la présidence de M. Guérin, président du conseil d'administration, assisté de MM. Orcelet et Marais, scrutateurs, et de M. Gavé, en qualité de secrétaire.

7.890 actions étaient présentes ou représentées.

Lecture est donnée des rapports du conseil d'administration et des commissaires des comptes.

LES RESOLUTIONS

Les diverses propositions du conseil ont été adoptées à l'unanimité, savoir.

1. Approbation du bilan, de l'inventaire et des comptes de l'exercice 1912-1913 tels qu'ils vous sont présentés par le conseil d'administration avec l'approbation des commissaires aux comptes.

2 Fixation du dividende brut à 35 francs par action payable à partir du 10 novembre prochain contre remise du coupon n° 15, donnant, après déduction de l'impôt pour les actions au porteur, un montant net de 31 70 et pour les actions nominatives de 33 60.

3. Mise à la réserve spéciale de la somme restant disponible, soit 1.319 01.

4. Approbation des deux acquisitions de terrains qui ont été faites dans le voisinage des usines, l'une montant à 203.758 50 effectuée au cours de l'exercice 1912-1913, et la seconde, montant à 689.000 francs, effectuée au cours de l'exercice nouveau. Tous pouvoirs sont donnés au conseil pour effectuer, s'il y a lieu, au cours de ce même exercice 1913-1914, de nouveaux achats d'usines ou immeubles, lors même que le total des acquisitions ainsi faites excéderait la limite de 1.250.000 francs prévue à l'article 24 des statuts ;

5. Quitus aux héritiers de MM. l'amiral Martin et Adrien de Montgolfier, de leur gestion d'administrateurs ;

6. Nomination de M. Henri Tavernier, administrateur de la Société des Acières de la Marine, administrateur en remplacement de M. l'amiral Martin, pour la période de deux années restant à courir sur la durée des pouvoirs de M. l'amiral Martin ;

7. Nomination de M. le colonel Houdaille, administrateur de la société, en remplacement de M. Adrien de Montgolfier, et fixation de la durée de son mandat à six années, le mandat de M. Adrien de Montgolfier venant précisément à expiration ;

8. Réélection de MM. Guérin et Maurice Martin, administrateurs sortants, pour une nouvelle période de six années ;

⁷ Emmanuel la Bonnardière : marié à Marguerite West, de la famille impliquée, entre autres, dans les Mines de la Loire et les Messageries maritimes. Il mène une double carrière, d'une part aux Mines de la Loire (secrétaire du conseil, administrateur, vice-président), d'autre part comme commissaire des comptes de la Cie des mines, fonderies et forges d'Alais — qu'il représenta au conseil de la Société minière franco-africaine (Pyrénées et Algérie) —, de la Cie industrielle du platine, des Mines de Sigui, des Mines d'or du Châtelet, des assurances Foncière-Transports et Vie... En outre, administrateur de la Société métallurgique de la Loire et des Mines de fer de Rochonvilliers.

9. Octroi à ceux de MM. les administrateurs, qui sont attachés à des sociétés avec lesquelles la Société est en relations, des autorisations prescrites par la loi de 1867.

10. Nomination de MM. E. La Bonnardière et de Kermaingant, commissaires des comptes, pour l'exercice 1913-1914.

(Voir, dans un prochain numéro, les rapports du conseil d'administration et des commissaires des comptes.)

USINES FRANCO-RUSSES
(Cote de la Bourse et de la banque, 10 novembre 1913)

Pendant l'exercice 1912-1913, la Société des Usines franco-russes (anciens Établissements Baird) a bénéficié tout à la fois de l'activité industrielle qui s'est manifestée en Russie et des nombreuses commandes du Gouvernement, de sorte que les résultats obtenus se traduisent par une nouvelle et sensible augmentation des profits.

Ainsi qu'il ressort des comptes, arrêtés au 30 avril 1913, qui étaient soumis à l'assemblée générale des actionnaires du 30 septembre dernier, dont nous avons rendu compte succinctement le lendemain, les bénéfices bruts s'élèvent à 1.808.650 81 contre 1.581.303 60 précédemment. Déduction faite des amortissements, réserve et charges diverses, le bénéfice net s'établit à 995.637 21 contre 711.039 47 en 1911-1912, comme le montre d'ailleurs la comparaison suivante :

	1911-12	1912-13
CHARGES		
Amortissements	698.205 38	386 723 75
Réserve statutaire	39 654 71	55.139 96
Constructions démolies	—	201.528 66
Indemnité des directeurs à Saint-Pétersbourg et impôts russes sur les bénéfices	132.404 04	169.601 23
Total	<u>870.264 13</u>	<u>813.013 60</u>
PRODUITS		
Bénéfices bruts	1.581.303 60	1.808 650 81
Rappel des charges	870.264 13	813.013 60
Bénéfices nets	711 039 47	995.637 21

Dans ces conditions et sur la proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale a décidé de fixer le dividende à 35 fr. par action, contre 25 fr. précédemment. Cette répartition, appliquée aux 25.000 actions de 500 fr. composant le capital social, nécessite un débours de 875.000 fr. Sur le surplus des bénéfices, 1.319 01 ont été consacrés à la réserve spéciale et 119.318 francs 20 ont servi à payer les tantièmes du conseil.

Voici, au surplus, comment se compare à la précédente la répartition adoptée :

	1911-12	1912-13
Dividende aux 25.000 actions	625.000 00	875.000 00
Tantièmes du Conseil	85 227 25	119.318 20
Réserve spéciale	812 22	1.319 01
Totaux égaux	<u>711.039 47</u>	<u>995.037 21</u>

Le dividende sera mis en paiement le 10 novembre courant, sous déduction des impôts, soit net à raison de 33 60 au nominatif et 31 70 au porteur (coupon n° 15).

*
* * *

Rappelons que la Société des Usines franco-russes fut constituée en 1881, au capital actuel de 12.500.000 fr., en actions de 500 fr. Elle a repris la suite des Établissements Baird. Les usines de la Compagnie, situées à Saint-Pétersbourg, sur la rive gauche de la Neva, comprennent, on le sait, deux divisions, l'une affectée à la métallurgie du cuivre, l'autre aux constructions mécaniques. En fait, dans ces deux branches, la presque totalité des commandes provient de l'État russe, ce qui explique la variabilité des bénéfices. C'est ainsi que les résultats des exercices 1904 et 1905 correspondent à la guerre russo-japonaise ; ceux des exercices postérieurs ont été déprimés par la crise russe qui a forcé l'État à espacer ses commandes. La Société a, toutefois, en 1909, pu maintenir son dividende, en raison de larges amortissements faits antérieurement. Depuis cette époque, la Société a reçu d'importantes commandes de la clientèle privée et surtout de la marine de l'État, ce qui fait que les bénéfices sont en progression constante, comme le fait ressortir le tableau ci-dessous, où sont résumés les résultats obtenus par la société depuis 1902-1903 :

	Bénéf. bruts	Bénéfices nets	Amort. +réserves	Dividende
	(en milliers de francs)			
1902-03	887	290	567	10
1903-04	1.041	290	727	10
1904-05	2.126	356	1.664	12 50
1905-06	1.325	428	874	15
1906-07	1.298	431	813	15
1907-08	1.383	428	833	15
1908-09	843	426	304	15
1909-10	1.089	426	581	15

1910-11	1 377	568	600	20
1911-12	1.581	711	738	25
1912-13	1.809	996	647	35

Les résultats obtenus par la Société, antérieurement à la période envisagée par le tableau ci-dessus, avaient été irréguliers et plutôt mauvais dans l'ensemble. En 1898, le bilan portait encore la trace d'une grosse perte qui fut amortie en 1899 et 1900. Depuis cette époque, les résultats acquis par l'entreprise ont permis, outre un accroissement lent mais régulier du dividende, d'affecter aux réserves et amortissements des sommes relativement importantes. Le total des amortissements et réserves figure, au bilan au 30 avril 1913, pour une somme de 10.652.670 52, chiffre légèrement supérieur à la moitié du montant des immobilisations portées au bilan pour 21.208.061 03.

Indiquons que le conseil n'a pas usé de l'autorisation qui lui a été donnée l'an dernier de porter le capital de 12.500.000 fr. à 22 millions de francs. Cette augmentation de capital devait servir notamment à l'agrandissement des usines. D'autre part, la Société se proposait d'entreprendre la construction des coques de navires dont elle ne fabriquait jusqu'ici que les organes moteurs. À cet effet, en participation avec la Société Wickers, la Société avait formé le projet de louer le chantier naval de Galernes.

Dans cet ordre d'idées, le rapport signale que la marine russe a modifié les projets qu'elle avait formés l'an dernier pour la location du chantier de Galernes ; elle s'est décidée, en effet, à demander aux pouvoirs publics les crédits nécessaires pour pouvoir aménager elle-même ce chantier afin de le mettre en mesure d'aborder la construction des grandes unités, croiseurs ou cuirassés du nouveau programme ; elle continuera donc à l'exploiter directement et elle a renoncé dès lors à donner suite au projet de location pour lequel la Société des Usines franco-russes lui avait remis des propositions en participation avec la Société Vickers. L'augmentation de capital votée à cette fin par l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 1912 n'a donc pas été réalisée, d'autant plus que la situation générale du marché financier se serait mal prêtée à cette opération ; mais elle s'effectuera probablement dans un délai plus ou moins long, car le capital social se trouve certainement un peu faible par rapport au développement de l'entreprise, si l'on tient compte surtout des retards que subissent trop souvent les paiements des acomptes exigibles sur les grands marchés, retards qui obligent parfois la Société à recourir à des avances en banque pour renforcer sa trésorerie.

*

* *

Le rapport du conseil d'administration fait connaître que les commandes reçues au cours de l'exercice écoulé ont atteint un total de 59.769.112 55 (contre 7.304.573 05 en 1911-12 et 44.960.612 85 en 1910-11). Ce chiffre exceptionnellement important comprend les mécanismes et chaudières des deux grands croiseurs cuirassés *Borodino* et *Navarin*, dont le marché, signé le 22 avril dernier, représente à lui seul une valeur de 43.460.000 fr. Si toutefois l'on défalque cette commande, le chiffre pour 1912-13 ressort encore à 16.309.112 55 et dépasse de beaucoup celui de l'exercice précédent. Dans ce total, les ateliers mécaniques interviennent pour une somme de 2.530.042 50 (contre 269.245 30 en 1911-12 et 2.539.502 95 en 1910 11), constituée, pour la plus grande partie, par la commande des travaux de réparation des machines et chaudières du yacht impérial *Standart*, s'élevant à 1.325.000 francs. Le complément, soit 13.779.070 francs 05, (contre 7.035.327 75 en 1911-12 et 4.261.109 20 en 1910-11),

représente les commandes de l'usine à cuivre ; et, dans ce dernier chiffre, les bandes de laiton à cartouches interviennent pour 8 561.288 75 contre respectivement 3.071.567 30 et 889.904 45. Le rapprochement de ces divers chiffres témoigne de l'activité remarquable de l'industrie russe et confirme les prévisions favorables émises lors des précédentes assemblées générales.

Le chiffre d'affaires, représenté par le total des factures remises à la clientèle, corrobore ce témoignage de l'activité industrielle des Usines franco-russes. Il s'est élevé en 1912-1913 à 29.828.13523 contre 19.251 376 03 en 1911-1912. Dans ce total, les ateliers mécaniques interviennent pour un chiffre de 18.771.055 88 contre 12.771.018 33 en 1911-1912, dans lequel le marché des machines des croiseurs *Bayan* et *Pallada* représente à lui seul 16.085.500 fr. et les travaux de remplacement des chaudières du *Johann-Zlatooust* une somme de 1.865.000 fr. Quant à l'usine à cuivre, elle a donné lieu à un chiffre d'affaires de 11.054.079 35 contre 6.480.357 70 en 1911 1912 et 6.782.543 23 en 1910 1911.

En dehors des fournitures qui ont pu être soldées au cours de l'exercice écoulé et dont le montant figure dans le total du chiffre d'affaires, les ateliers se sont trouvés complètement absorbés par l'exécution de l'importante commande des turbines et chaudières du *Gangouth* et du *Pottava*, ce qui leur a donné une activité qu'ils n'avaient jamais connue dans le passé. Malheureusement, et alors que la Société se trouvait en mesure d'accepter une réduction de trois mois sur les délais de livraison, une grève éclatait dans les ateliers le 21 juin dernier, provoquant une cessation complète du travail qui s'est prolongée jusqu'au 1/14 août. Il est vrai que cette grève n'a pas eu de conséquence importante pour la fourniture dont il vient d'être question, mais, ayant affecté l'usine à cuivre en même temps que les ateliers mécaniques, elle a entraîné une interruption complète du travail dans cette usine pendant sept ou huit semaines, à un moment où la Société recevait de toutes parts des commandes pressantes qu'elle a été obligée de décliner. Ajoutons que la grève s'est terminée sans que les ouvriers, dont les revendications étaient d'ailleurs extrêmement vagues, aient obtenu aucune concession sur le régime antérieur. Cet incident mis à part, la situation générale reste aussi favorable que possible ; l'importance des commandes commerciales qui s'adressent à l'usine à cuivre, par exemple, montre bien quel est actuellement l'état de prospérité des diverses industries avec lesquelles la Société des Usines franco-russes est en relations ; quant aux commandes de la guerre et de la marine, le Conseil estime qu'elles vont se continuer pendant de nombreuses années encore, comme il est nécessaire pour assurer la pleine exécution du programme de défense nationale qui a été préparé par le gouvernement russe et accepté en principe par les grands corps de l'État.

Les installations nouvelles exigées par ce développement de l'activité sociale ont été continuées en 1912-13 et sont, à l'heure actuelle, en partie terminées. Avec ces installations et cet outillage, les Usines franco-russes vont maintenant pouvoir se charger de l'exécution des mécanismes de grande puissance destinés à actionner les nouvelles unités prévues dans le programme naval ; elles paraissent d'ailleurs assurées d'obtenir une part de commandes suffisante pour entretenir pendant la durée d'exécution de ce programme la pleine activité de leurs ateliers agrandis. Il leur faudra néanmoins compter à l'avenir avec une concurrence beaucoup plus sérieuse que dans le passé ; [plusieurs grands chantiers de constructions navales s'installent à grands frais sur les bords de la mer Baltique](#), avec ateliers en vue de la fabrication des turbines et des mécanismes moteurs ; il y a là une considération qui rappelle la nécessité de l'effort continu et de la transformation incessante qui s'impose aux affaires industrielles, même les plus prospères.

Les dépenses faites pour les installations nouvelles ne figurent pas dans le bilan ci-dessous au 30 avril 1912 et seront reportées sur l'exercice en cours. Cependant, le chapitre des constructions comporte une somme de 242.776 57 et celui de l'outillage fixe et mobile une autre somme de 715.931 26, le tout afférent à l'usine à cuivre.

D'autre part, le chapitre des terrains s'est accru de 203.758 50, dépense occasionnée par l'acquisition d'un terrain de 610 sagènes carrées voisin des usines et qui servira de dépôt pour les bois et charbons que l'on est obligé chaque année d'accumuler en stock pour une période d'au moins six mois à l'approche de la mauvaise saison. En outre, depuis la clôture de l'exercice, cet achat a été complété par celui d'un terrain contigu au premier et d'une contenance d'environ 2.000 sagènes carrées, pour 689.000 fr. Ces terrains sont, d'ailleurs, en raison de leur situation à Saint-Petersbourg, susceptibles de plus-value.

*
* *

Le bilan résumé des Usines franco-russes se présentait comme suit au 30 avril 1913 comparativement avec le précédent :

30 avr. 2023	1912	1913
ACTIF		
Immobilisations : terrains, bâtiments, outillage, mobilier	20.045.595	21 208.061
Matières de fabrication et d'entretien	2.035.847	4.492.288
Produits fabriqués et en cours de fabrication	32.574 407	25 786.420
Débiteurs divers	6.744.043	7.955.906
Caisses et banques	2.908.900	1.422.804
Portefeuille	320.101	76.909
Total	<u>65.228.893</u>	<u>60 942 448</u>
PASSIF		
Capital	12.500.000	12.500.000
Obligations	8 918 000	8.803.500
Créanciers divers	2.029.560	6.313.640
Acomptes sur travaux	30.839.375	21.677.000
Amortissements et réserves	10.209.975	10.652.674
Profits et pertes	771.039	995.637
Total	<u>65.228.893</u>	<u>60 942 448</u>

Constatons que le bilan se totalise par 60 millions 942.448 fr., en diminution de 4.286.114 fr. par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette diminution est due surtout à la livraison du *Bayan*, du *Pallada* et du *Johann-Zlatooust* : elle ne provient donc pas d'un ralentissement dans l'activité des usines.

L'augmentation des approvisionnements et marchandises de 1.856.441 fr. résulte des achats de matières premières nécessaires pour exécuter les commandes reçues.

Les travaux en cours sont en diminution de 6.787.986 fr. provenant des travaux liquidés sur le *Bayan*, le *Pallada* et le *Johann-Zlatooust*.

Le fléchissement des fonds disponibles de 1.729.228 fr. provient des paiements du terrain, des travaux en cours, des matières premières.

Au passif, les Fournisseurs sont en augmentation de 790.867 fr., par suite d'achats de matières premières pour les commandes reçues et pour les différents travaux en cours.

Les Créanciers divers ont progressé de 3 millions 257.148 fr., par suite principalement d'une avance qui a été consentie à la Société pour faire face aux dépenses de toute nature qu'exigent les commandes importantes et les travaux d'agrandissement des ateliers. Depuis la clôture de l'exercice, une partie de cette avance a été remboursée. Enfin, l'importante diminution du poste « Acomptes sur travaux » provient de la liquidation définitive des navires *Bayan*, *Pallada* et *Johann-Zlatooust*.

Après avoir approuvé les comptes et les deux acquisitions de terrains faites par le conseil dans le voisinage des usines, l'une montant à 203.758 50 effectuée au cours de l'exercice 1912-1913, et la seconde, montant à 689.000 fr., effectuée au cours de l'exercice en cours, l'assemblée générale a procédé à la nomination de MM. H. Tavernier et Roudaille [Houdaille], comme administrateurs, en remplacement de MM. Martin et A. de Montgolfier.

En outre, tous pouvoirs ont été donnés au conseil pour effectuer, s'il y a lieu, au cours de l'exercice 1913-1914, de nouveaux achats d'usines ou immeubles, lors même que le total des acquisitions ainsi faites excéderait la limite de 1.250.000 fr. prévue à l'article 24 des statuts.

Annuaire Desfossés, 1914, p. 748 :

Usines franco-russes

Conseil d'administration : MM. Guérin, de Matharel, L. Baclé, de Saint-Genis [Saint-Genys], A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, Dubreuilh, Houdaille, H. Tavernier.

CONVOICATIONS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (*Cote de la Bourse et de la banque*, 30 août 1914)

25 janvier, 4 h. — Société des Usines franco-russes (anciens Établissements Baird). — Au siège social, à Paris, 82, rue de la Victoire.

USINES FRANCO-RUSSES (*Cote de la Bourse et de la banque*, 29 janvier 1915)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des Usines franco-russes s'est tenue le 25 janvier.

Ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, les bénéfices bruts de l'exercice se sont élevés à 2.335.000 francs, en augmentation de 526.000 francs sur ceux de l'exercice précédent. C'est le plus fort chiffre de bénéfices atteint depuis la constitution de la Société. La moitié des bénéfices ont été versés à la réserve amortissements,

portant ainsi le poste des amortissements à 11.368.000 francs et 56.000 fr. à la réserve statutaire.

Le solde de profits et pertes, soit 1.008.000 fr. a été mis à la disposition du conseil d'administration qui le répartira comme acompte de dividende sur l'exercice en cours, en une ou plusieurs fois, dès que les circonstances le permettront et notamment lorsque le cours du change sera un peu relevé.

À l'actif, le poste immobilisations figure pour 21.237.000 francs, savoir : terrains, 6.552.000 francs ; bâtiments, 6.768,000 fr.; outillage fixe et mobile, 10.865.000 fr.; mobilier des usines de Petrograd, 45.000 fr. ; mobilier du siège social, 70,000 fr.; les matières de fabrication et d'entretien sont portées pour 4.831.000 fr., et les produits fabriqués ou en cours de fabrication pour 40.000.000 fr. ; les débiteurs divers figurent pour 8.588.000 fr. ; les fonds disponibles s'élèvent à 3.953 000 fr.

Au passif, le capital (25.000 actions de 500 fr.) figure pour 12.500.000 fr. ; les obligations 4 %, pour 2.618.000 fr. et les obligations 4 1/2 % pour 6.000.000 fr. ; les créanciers divers figurent pour 47.088.000 fr. ; les amortissements pour 11.367.000 francs ; la réserve statutaire pour 128 000 fr. ; la réserve spéciale pour 17.000 fr. et les profits et pertes constituent les bénéfices de l'exercice pour 1.008.000 fr.

Ajoutons que les usines de la Société qui travaillent pour la Guerre et la Marine russes sont en plein fonctionnement.

Les résultats de 1913-1914 auraient été encore meilleurs, sans les grèves nombreuses et intermittentes qui les ont affectés.

L'assemblée a élu administrateur pour un an, M. [Théodore] Laurent [Forges et aciéries de la Marine], en remplacement d'un administrateur démissionnaire et administrateur pour six ans, MM. Baclé, Jules Marrel et Léon Marrel, administrateurs sortants, et M. Fernand Germain ⁸.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)

(Exercice 1913-1914)

Assemblée générale ordinaire du 25 janvier 1915
(*Les Assemblées générales*)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte des opérations de notre société pendant l'exercice écoulé allant du 1^{er} mai 1913 au 30 avril 1914 (A. S.), vous donner connaissance du bilan et vous soumettre nos propositions pour la répartition des bénéfices qui en résultent.

Pour la première fois depuis la fondation de notre Société, nous n'avons pas tenu cette assemblée avant la date du 30 septembre qui forme le délai extrême prévu à nos statuts ; mais nous n'avons pas besoin d'insister auprès de vous sur la gravité du cas de force majeure qui nous a empêchés cette année d'observer nos statuts sur ce point ; les hostilités qui se sont ouvertes inopinément dans les derniers jours de juillet et qui

⁸ Fernand Germain : marié en 1908 à Gabrielle Payen, fille de Gaston Payen (ci-dessus) et de M^{me}, née Marrel.

mettent aujourd'hui aux prises presque toutes les nations européennes ont eu, en effet, cette conséquence forcée de provoquer dans les communications postales avec nos Établissements de Pétrograd une interruption qui est restée à peu près complète pendant deux mois au moins et qui s'est atténuée quelque peu à partir du mois de novembre. C'est donc seulement à cette date que nous avons pu recevoir le relevé des écritures de nos ateliers pendant l'exercice écoulé ainsi que les nombreuses pièces qui nous sont nécessaires pour établir nos comptes définitifs en monnaie française et en déduire le bilan que nous devons soumettre. Notre service de comptabilité s'est bien attaché aussitôt avec activité à ce travail, mais l'exécution s'est trouvée encore ralentie par la mobilisation d'un des deux agents qui en sont chargés. Dès qu'il a été terminé, nous en avons communiqué les résultats à messieurs les commissaires en leur remettant à l'appui, comme nous le faisons d'habitude, toutes les pièces nécessaires pour l'établissement du rapport qu'ils ont à vous soumettre de leur côté. Nous avons fixé en même temps la date de convocation de cette assemblée en nous attachant à observer, sans le dépasser, le délai légal de 40 jours qui nous est imposé après cette communication ; nous comprenons, en effet, l'impatience légitime avec laquelle vous attendez d'avoir connaissance de ces résultats, et nous avons tenu, comme vous voyez, à ne pas retarder notre réunion au-delà du délai strictement nécessaire.

Nous espérons qu'en présence de ces explications, vous voudrez bien reconnaître que ce retard, que nous avons bien cherché d'ailleurs à atténuer par tous les moyens, résulte bien, dans toute la vérité de ce terme, d'un cas de force majeure tout à fait indépendant de notre volonté, et, pour éviter d'ailleurs toute difficulté à ce sujet, nous vous demandons de vouloir bien voter une résolution spéciale déclarant que les décisions que vous allez prendre devront être considérées comme absolument régulières, malgré le retard forcé qu'a subi la réunion de notre assemblée ordinaire.

Commandes

Les commandes reçues au cours de l'exercice écoulé atteignent un total de 16.236.222 fr. 60. Par rapport à l'exercice précédent, c'est une diminution de 43.532.486 fr. 65, représentant à peu près exactement le montant de la commande des mécanismes et chaudières de deux grands croiseurs cuirassés mentionnée dans notre rapport de 1913, et qui s'élevait à 43.460.900 fr. ainsi que vous vous le rappelez.

En dehors de cet important marché dont l'exécution s'étend nécessairement sur plusieurs exercices, vous voyez ainsi que le montant total de nos commandes reçues s'est maintenu au même chiffre pendant ces deux années.

Sur ce total, les ateliers mécaniques interviennent aujourd'hui pour une somme de 3.400.835 fr. 10, laquelle est constituée surtout par un marché avec la Marine pour divers travaux de réparations, s'élevant à 2.882.500 fr.

Le solde complémentaire de l'ensemble de nos commandes, atteignant 12.835.387 fr. 50, est fourni par notre usine à cuivre qui a retrouvé ainsi le chiffre exceptionnel de l'exercice précédent, diminué seulement de 943.682 fr. 55.

Il faut observer, du reste, que les commandes de laiton à cartouches, qui avaient fourni la part principale dans l'augmentation de 5.489.000 fr. constatée pendant cet exercice, ont subi au contraire cette année une diminution de 3.196.306 fr. 20 sur le chiffre exceptionnel qui en était résulté ; vous voyez par là que cette réduction s'est trouvée compensée par l'augmentation apportée dans les commandes dont les autres fabrications de notre usine à cuivre ont été l'objet, et c'est là certainement un témoignage particulièrement intéressant du développement de l'activité industrielle de la Russie au cours de l'année 1913.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, représenté par celui des factures remises à la clientèle, s'est élevé à 14.358.032 fr. 05, en diminution de 15.470.103 fr. 18 sur l'exercice précédent.

Nous devons immédiatement ajouter qu'il n'y a aucune conclusion à tirer de ce rapprochement, car cette diminution résulte exclusivement de ce que nous n'avons soldé aucun grand marché pour la Marine tandis que l'exercice précédent avait été marqué par la livraison d'appareils faisant l'objet de deux pareils marchés. Ceux-ci représentaient ensemble un total de 17.950.500 fr., intéressant en réalité plusieurs exercices, et, si on les écarte de la comparaison, on reconnaît immédiatement que les ateliers mécaniques, qui ont livré cette année pour 1.443.592 fr.40 de fournitures courantes, ont dépassé à ce point de vue de 620.036 fr. 52 le chiffre correspondant de l'exercice antérieur.

Quant à l'usine à cuivre, elle arrive également en augmentation pour l'ensemble de ses fournitures, car elle a donné un chiffre total de 12.014.439 fr. 65 qui n'avait jamais été atteint auparavant et qui dépasse de 1.860.360 fr. 30 le chiffre de l'exercice précédent considéré déjà comme exceptionnel.

Situation générale

Les chiffres que nous venons de rappeler témoignent, comme vous le voyez, et d'une façon bien frappante, du développement continu que prend en Russie l'activité industrielle pour les fabrications qui nous intéressent, et nous devons même ajouter que les résultats obtenus auraient encore été plus satisfaisants si, à de nombreuses reprises, nos ateliers ne s'étaient pas trouvés arrêtés par les grèves intermittentes qui ont éclaté si fréquemment au cours de l'année écoulée. Notre rapport de l'année dernière vous signalait déjà en particulier la grève de deux mois qui s'est prolongée depuis le 21 juin jusqu'au 15 août 1913 et dont les conséquences ont affecté nécessairement le bilan que nous vous soumettons aujourd'hui. Cette grève n'est malheureusement pas la seule qui soit venue troubler cet exercice ; elle a été suivie en effet de nombreuses tentatives analogues qui ont entraîné de nouvelles interruptions de travail dont la durée est sans doute restée toujours fort courte, atteignant le plus souvent une journée ou deux seulement ; mais cette répétition constante maintenait le personnel dans un état d'agitation continuelle, et elles ont certainement beaucoup gêné la bonne exécution de nos travaux. Ajoutons encore que ces grèves continuelles s'expliquaient d'autant moins qu'elles ne s'appuyaient pour ainsi dire sur aucune revendication précise : nos ouvriers quittaient le travail et le reprenaient ensuite sans formuler aucune explication, et, comme cette même situation se retrouvait dans tous les ateliers de la ville de Pétrograd, il est difficile d'échapper à l'impression unanimement partagée par tous les industriels intéressés, que ces grèves étaient provoquées par une impulsion cachée poursuivant des fins tout à fait étrangères aux intérêts du monde ouvrier et probablement hostiles à ceux du pays lui-même. En fait, depuis la déclaration de la guerre, l'attitude de la population ouvrière de Pétrograd s'est tout à fait modifiée à ce point, de vue, et cette agitation s'est aussitôt calmée. Pour ce qui concerne nos ateliers en particulier, nous pouvons même dire que notre personnel, à tous les degrés de la hiérarchie, apporte actuellement dans les travaux dont il est chargé un zèle et une activité auxquels nous sommes heureux de rendre hommage, de sorte que nous pouvons ainsi, en pressant l'exécution des commandes urgentes que nous recevons pour les besoins de la guerre, contribuer pour notre part à assurer la défense du pays allié et préparer la victoire future.

Aussi bien, nous n'avons pas besoin de vous dire que nous faisons tous nos efforts pour apporter aux administrations de la Marine et de la Guerre le concours qu'elles ont bien voulu nous demander dans les circonstances présentes, en assurant la bonne et rapide exécution des commandes qu'elle nous ont remises.

Nous sommes fiers de pouvoir invoquer devant vous le témoignage de confiance qu'elles nous donnent à cette occasion, et de pouvoir vous dire en même temps que la Marine continue à manifester à l'égard de notre Société les dispositions bienveillantes que nous avons eu déjà la plaisir de vous signaler dans nos rapports antérieurs. C'est

ainsi qu'à l'occasion d'une démarche faite auprès de M. l'amiral Grégorowitch, ministre de la Marine, par M. le président Guérin et M. Baclé, administrateur délégué, au cours du séjour qu'ils ont fait à Pétrograd pendant le mois de juillet dernier, M. l'amiral Grégorowitch a bien voulu leur déclarer qu'il comptait encore faire appel à la collaboration de notre personnel et de nos ateliers pour l'exécution des mécanismes des nouveaux cuirassés qui doivent être mis en construction l'année prochaine dans le chantier de Galerne.

Les événements actuels vont retarder nécessairement la date d'application de la promesse ministérielle, mais vous voyez qu'en attendant, nos ateliers sont pleinement occupés : nous pouvons donc espérer que le nouvel exercice en cours nous apportera encore des résultats bien satisfaisants.

À côté de ces perspectives si favorables, nous ne saurions omettre toutefois de vous signaler les difficultés que nous éprouvons actuellement dans la situation de notre trésorerie, car l'état de guerre a eu pour effet de restreindre grandement les disponibilités sur lesquelles nous pouvions compter. C'est là du reste une conséquence obligée dont nous n'avons pas à nous étonner, car il s'agit d'un malaise général affectant les industries de toute nature, dont les rentrées sont ralenties ou même suspendues ; en ce qui nous concerne, elle s'explique immédiatement par les retards que subit le paiement des acomptes prévus dans nos grands marchés de machines marines, retards qui, d'ailleurs, le plus souvent sont provoqués eux-mêmes par ceux qu'ont apportés nos fournisseurs étrangers de matières premières.

Nous ajouterons enfin qu'au moment de la déclaration de la guerre, la presque totalité de notre encaisse se trouvait en dépôt à Pétrograd, car nous ne faisons venir à Paris les sommes nécessaires pour nos paiements qu'au fur et à mesure des besoins ; dès lors, nous n'avions à Paris qu'un fonds de roulement tout à fait insuffisant pour assurer le paiement de nos coupons échus, et, dans cette situation, nous avons dû nous résigner d'abord, à différer ce paiement comme le moratorium nous donnait le droit de le faire. Nous avons pu, toutefois, obtenir récemment le concours de la Société des Aciéries de la Marine et de MM. Marrel Frères, qui ont bien voulu nous consentir encore l'avance temporaire dont nous avons besoin. Nous avons pu prendre ainsi à la date du 15 courant le paiement de nos coupons échus, soit le coupon du 1^{er} septembre dernier de nos obligations 4 1/2 % et celui du 15 décembre, des obligations 4 %, majorés d'ailleurs de l'intérêt moratoire de 5 %, et nous avons assuré en même temps le règlement du montant des obligations sorties au tirage de juin 1914 et non encore remboursées. Nous avons pu revenir ainsi à la situation normale, et nous sommes certains que vous vous joindrez à nous dans l'expression des remerciements que nous adressons aux deux grands Établissements qui nous ont donné le moyen de le faire, en nous consentant encore cet appui généreux qu'ils nous ont accordé déjà à de nombreuses reprises dans le passé, ainsi que vous vous le rappelez.

Travaux en cours

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons poussé activement, malgré les interruptions forcées résultant des grèves dont nous venons de parler, l'exécution de nos grands marchés de machines marines. En fin juillet dernier, nous avons pu terminer la première partie des mécanismes moteurs commandés sur notre premier marché avec la Marine, suivant le désir qu'elle nous en a exprimé.

Quant à ceux qui font l'objet de notre dernier marché passé en avril 1913, nous en poursuivons la construction avec activité, et nous avons pleine confiance d'en assurer la livraison dans les délais prévus.

En dehors de ces importantes fournitures que nous exécutons régulièrement pour la Marine, nous avons cru intéressant d'apporter également notre collaboration au Ministère de la Guerre en entreprenant la construction des petites tourelles de forteresses de manière à pouvoir assurer ainsi la pleine activité de nos ateliers par

l'exécution de ces travaux mécaniques particulièrement soignés qu'exigent les applications militaires. Nous avons donc soumis au Ministère de la Guerre un type de tourelle à éclipse dont les tracés ont été étudiés par la Société des Aciéries de la Marine, et nous avons pu obtenir la commande de 40 tourelles de ce type que nous devons exécuter en participation avec la Société de Briansk. La signature de cet important marché, qui va nous permettre d'aborder une fabrication en quelque sorte nouvelle pour nos ateliers, nous apporte encore, comme vous voyez, une nouvelle preuve de l'autorité que notre Société s'est acquise par les ouvrages qu'elle exécute en vue des applications militaires, et nous ne doutons pas qu'elle n'ait aussi dans l'avenir des résultats particulièrement féconds.

Constructions diverses. — Outillage fixe et mobile

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons poursuivi l'achèvement de nos installations nouvelles, et nous avons dépensé de ce chef une somme totale de 1.511.143 fr. 08 pour les constructions neuves et les achats d'outillage fixe et mobile. C'est ainsi que nous avons installé deux grands ponts roulants dans le nouvel atelier de turbines et poursuivi la transformation de notre usine à cuivre qui va se trouver dotée bientôt, dans tous ses ateliers, d'outillages perfectionnés des types les plus récents.

Terrain

Ainsi que vous l'indiquait notre rapport de l'année dernière, nous avons fait en juin 1918 l'acquisition d'un terrain d'environ 2.000 sagènes carrées, soit environ 9.104 mètres carrés, contigu à celui que nous avons acheté déjà au cours de l'exercice précédent dans l'îlot voisin de notre usine à cuivre dont il est séparé seulement par la rue Perevosnaya. Nous avons usé en outre de l'autorisation que vous nous avez donnée dans notre dernière Assemblée pour faire l'acquisition d'une troisième parcelle contiguë aux deux premières, ce qui nous assure la possession de tout le terrain encore disponible dans l'îlot voisin de nos usines. Ces deux acquisitions dont le montant total s'élève à 1.518.325 fr. 74 figurent aujourd'hui dans le chapitre correspondant du bilan qui vous est soumis ; elles augmentent de 3.982 sagènes carrées 33, soit 18.127 mètres carrés, la superficie de notre terrain immobilier qui se trouve ainsi portée à 25.144 sagènes carrées 85, soit 114.459 mètres carrés.

Nous estimons toujours que cette acquisition, qui répond particulièrement bien à nos besoins présents, constitue en même temps un placement d'avenir, et vous vous applaudirez avec nous qu'elle ait pu être menée à bonne fin. D'une part, en effet, elle nous fournit pour nos approvisionnements d'hiver un emplacement libre qui nous était devenu absolument nécessaire, elle nous assure en même temps sur le canal de la Moïka la possession d'un grand quai de cent mètres de longueur qui facilitera grandement les manutentions des matières reçues ou expédiées par voie d'eau ; d'autre part, il n'y a pas à douter, d'après les prix des terrains actuellement pratiqués dans le quartier de l'île Matissoff, et d'après la plus-value constante dont ils sont l'objet, que nous ne réaliserons plus tard une plus-value considérable sur les prix d'acquisition, si nous étions amenés à déplacer nos Etablissements et à vendre ces terrains qui sont situés dans le voisinage immédiat des quartiers les plus élégants de la ville.

Bénéfices et amortissements

Nos bénéfices atteignent le chiffre de 2,334.968 fr. 89 représentant ainsi une augmentation de 526.315 fr. 08 par rapport à celui de l'exercice précédent.

Ce chiffre est le plus élevé que nous ayons obtenu depuis la fondation de notre Société, et, en raison de l'importance qu'il présente, nous avons pensé qu'il convenait d'en profiter pour augmenter encore le chiffre de nos amortissements, de manière à tenir compte en même temps des incertitudes et des difficultés de la situation générale présente, et nous vous proposons d'inscrire à ce compte une somme représentant à peu

de chose près la moitié de nos bénéfices, soit 1.103.523 fr. 28, ce qui ramènera les bénéfices nets à 1.231.445 fr. 61.

Si vous adoptez cette proposition, le montant total de nos amortissements sera porté à 11.367.652 fr. 98. Nous augmentons d'autre part la réserve statutaire d'une somme de 55.866 fr. 42 et nous portons ce compte à 423.100 fr. 66.

Dividende proposé

Après prélèvement des sommes affectées tant à l'amortissement qu'à l'indemnité de nos directeurs à Pétrograd ainsi qu'aux impôts russes sur les bénéfices de l'exploitation, nous arrivons à un chiffre de bénéfices disponibles de 1.008.388 fr. 90 dont vous aurez à décider l'affectation.

Avant de vous soumettre nos propositions à ce sujet, nous devons vous rappeler tout d'abord que ce chiffre de bénéfices nets, de même que tous ceux qui figurent à nos bilans, a été obtenu en comptant le rouble au taux de 2 fr.65 qui représente effectivement le cours moyen depuis de longues années. Ce cours était encore bien exact au 30 avril dernier, date de la clôture de l'exercice ; mais vous savez tous qu'il a subi depuis lors une dépréciation marquée sous l'influence des événements, et, bien que cette baisse se soit déjà fort atténuée, il reste encore très faible.

Nous avons certainement tout lieu d'estimer que c'est là une baisse purement temporaire ; néanmoins, elle est encore trop accentuée pour que nous puissions ne pas en tenir compte, et dans l'incertitude forcée où nous restons sur les cours prochains, nous ne croyons pas pouvoir vous proposer aujourd'hui de fixer, même par une simple décision de principe, le dividende de l'exercice au chiffre de l'année dernière, soit 35 fr., comme nous comptons le faire autrement ; d'autre part, nous n'avons pas actuellement à Paris les disponibilités nécessaires ainsi que nous venons de vous l'indiquer. Dans cette situation, nous vous demandons de déclarer seulement qu'aucun dividende ne sera distribué présentement, mais que les bénéfices disponibles, résultant des comptes qui vous sont présentés, seront mis en principe à la disposition du conseil pour être répartis en conformité de l'article 41 de nos statuts. Nous vous proposons en même temps de donner en tant que de besoin au conseil d'administration tous pouvoirs pour effectuer cette répartition, lorsque nous aurons, à Paris les disponibilités nécessaires, et ce, par des acomptes dont il fixera le montant et les dates correspondantes, étant spécifié en outre qu'il devra être tenu compte de la réduction de la valeur du rouble par rapport au taux de 2 fr. 65 qui a servi à rétablissement du bilan.

Il reste bien entendu, également, comme la loi le prescrit. d'ailleurs, qu'aucun acompte ne pourra être versé sur le dividende, qu'autant que nous aurons effectué auparavant le règlement des dettes obligataires exigibles à cette date.

Conseil d'administration

Notre conseil a été encore douloureusement éprouvé par deux nouveaux deuils, qui, cette année, sont venus s'ajouter à ceux qui nous avaient déjà frappés l'an dernier. Nous avons perdu, en effet, deux de nos plus anciens et de nos plus appréciés collègues, M. le vicomte de Matharel, décédé le 22 novembre 1913, et M. Perrin, décédé le 9 juin 1914.

M. le vicomte de Matharel était entré à notre conseil le 14 octobre 1885 sous les auspices de son vénéré beau-père, monsieur Adrien de Montgolfier, et, au cours des trente années pendant lesquelles il est resté notre collègue, il n'a cessé de se préoccuper, en toute circonstance, des intérêts de notre société. La mort subite qui l'a frappé au mois de novembre dernier a été un véritable deuil pour chacun de nous et nous conserverons sa mémoire en l'associant au souvenir respecté que nous gardons tous de M. Adrien de Montgolfier.

M. J. Perrin avait été l'un des fondateurs de notre Société, il n'a cessé jusqu'à son dernier jour et malgré son grand âge, de s'associer à nos travaux. Il tenait en effet à

assister régulièrement à nos séances, et nous étions heureux de recueillir ses avis éclairés appuyés de l'autorité de sa longue expérience de juriste, et qui savaient toujours dégager la solution la mieux appropriée.

Nous conserverons le souvenir ému de la mémoire de nos deux regrettés collègues, et nous prions les membres de leurs familles et spécialement notre cher collègue, M. le vicomte de Saint-Genys, d'agréer l'expression de la part bien vive que nous prenons à leur deuil.

Pour remplacer au conseil M. le vicomte de Matharel, nous avons désigné, à titre provisoire pour la période restant à courir sur la durée de son mandat, M. Fernand Germain qui se trouvait désigné à notre choix par l'importance des intérêts qu'il possède dans notre Société, et qui reprendra ainsi parmi nous la place qu'occupait il y a douze ans M. Gaston Payen, son beau-père, dont nous avons conservé le souvenir regretté, et nous vous demandons de vouloir bien ratifier ce choix. Pour remplacer M. Perrin nous avons désigné de même à titre provisoire, M. Laurent, directeur général de la Société des Aciéries de la Marine, qui, dans la haute situation qu'il occupe, s'est toujours montré à l'égard de notre Société le digne continuateur des traditions de M. Adrien de Montgolfier, en nous maintenant son bienveillant appui auprès de la Société des Aciéries de la Marine ; nous vous demandons de vouloir bien ratifier ce choix en confirmant les pouvoirs de M. Laurent pour la période d'une année restant à courir sur la durée du mandat de M. Perrin.

Nous vous demandons d'autre part de vouloir bien donner aux héritiers de M. le vicomte de Matharel et de M. J. Perrin quitus des responsabilités résultant de la gestion de ces administrateurs, ce qui nous permettra de leur remettre les titres déposés par nos collègues en garantie de cette gestion.

Commissaires aux comptes

L'année dernière vous avez désigné pour ces fonctions MM. de Kermaingant et La Bonnardière qui vont vous présenter aujourd'hui leur rapport de vérification de nos écritures. Vous aurez à décider s'il y a lieu de les remplacer ou de renouveler leur mandat pour la durée de l'exercice en cours ; nous vous rappelons d'ailleurs qu'ils sont rééligibles. Vous aurez enfin à fixer le montant de l'allocation attribuée aux commissaires que vous aurez désignés.

.....

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)

(Exercice 1914-1915)

Assemblée générale ordinaire du 30 septembre 1915
(*Les Assemblées générales*)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte des opérations de notre Société pendant l'exercice écoulé allant du 1^{er} mai 1914 au 30 avril 1915 {A. S.}, vous donner connaissance du bilan et vous soumettre nos propositions pour l'affectation des bénéfices qui en résultent.

Ainsi que vous le voyez, nous avons tenu à revenir à l'observation de nos statuts dans la fixation de la date de cette assemblée, et, malgré les difficultés et les lenteurs que nous rencontrons toujours dans nos communications avec Pétrograd, nous avons pressé avec la plus grande activité l'établissement des écritures de l'exercice, de manière à pouvoir vous soumettre le bilan résultant avant le 1^{er} octobre.

Nous avons fait ce travail d'après les chiffres fournis par nos usines, mais nous devons vous signaler toutefois que, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu recevoir toujours dans les circonstances présentes les renseignements détaillés qui autrement nous seraient fournis en temps normal ; l'autorité russe s'oppose en effet à ce que les usines travaillant pour la Défense nationale donnent des indications trop précises sur la nature ou l'importance des fournitures qu'elles exécutent, et nous nous trouvons ainsi empêchés de vous apporter cette année les explications détaillées que nous nous attachons habituellement à vous donner en vous exposant les résultats de l'exercice écoulé.

Commandes

Les commandes reçues au cours de cet exercice atteignent un total de 45.370.859 fr. 35. Par rapport à l'exercice précédent, c'est une augmentation de 29 millions 134.636 fr. 75. Sur ce total, les ateliers mécaniques interviennent pour une somme de 16.376.583 fr. 75, représentant elle-même une augmentation de 12.975.748 fr. 85. Les principales commandes qu'ils ont reçues antérieurement à l'ouverture des hostilités, comportent en particulier pour la Marine les travaux de réparations et de remplacement des chaudières d'un grand cuirassé ainsi que des réparations de machines auxiliaires pour un total de 2.900.000 francs environ.

Le solde complémentaire de l'ensemble de nos commandes, atteignant 28.994.275 francs, est fourni par notre usine à cuivre et présente une augmentation de 16.158.887 fr. 90 par rapport à celui de l'exercice précédent, dont le montant était considéré cependant comme exceptionnel.

Le montant des commandes de l'usine à cuivre a dépassé ainsi le double du chiffre le plus élevé qui ait été jamais atteint dans le passé, et vous pouvez apprécier par là toute la grandeur de l'effort industriel que nous sommes appelés à fournir dans les circonstances présentes.

Ajoutons encore que l'importance des commandes mensuelles qui nous sont remises va continuellement en augmentant depuis le début de la guerre, aussi bien pour les ateliers mécaniques que pour l'usine à cuivre, et, à partir du mois d'avril dernier, elle atteignait une valeur moyenne mensuelle de 5 millions de (francs que maintenant elle dépasse régulièrement.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires, représenté par celui des factures remises à la clientèle, s'est élevé à 20.719.123 fr. 73, en augmentation de 6.361.091 fr. 68 sur l'exercice précédent.

Cette augmentation provient d'ailleurs exclusivement de nos fournitures courantes, car nous n'avons soldé aucun de nos grands marchés de machines marines, et les livraisons des ateliers mécaniques atteignent seulement en effet un total de 1.914.045 fr. 02.

Quant à notre usine à cuivre, ses livraisons s'élèvent à une somme de 18.805.098 fr. 71, en augmentation de 5.890.639 fr. 06 sur le total de l'exercice antérieur, restant encore inférieure toutefois de 10 millions environ par rapport au total des commandes de l'exercice.

Situation générale

Les chiffres que nous venons de rappeler vous permettent d'apprécier immédiatement dans toute sa plénitude, l'activité toujours croissante que développent nos ateliers pour augmenter leur production afin de contribuer pour leur part à répondre aux besoins de la Défense Nationale ; c'est là certainement pour notre Société un signe de bon augure, car il nous permet d'espérer recueillir dans un avenir prochain la juste rémunération des efforts que nous poursuivons aujourd'hui pour faire face à toutes les difficultés d'une situation exceptionnelle alors que nous sommes obligés en même temps d'engager des capitaux toujours plus importants pour répondre à un chiffre d'affaires devenu maintenant trois à quatre fois plus considérable qu'en temps normal. Devant cet accroissement imprévu, vous ne vous étonnez pas que nous retrouvions ce phénomène obligé qui dans l'industrie caractérise toujours les périodes de production intense ; il arrive alors en effet que le fonds de roulement se trouve rapidement épuisé en raison de l'augmentation de dépenses qu'entraîne forcément l'accroissement des achats de matières premières. Nous pouvons d'ailleurs ajouter que, dans la situation présente, la gêne qui en résulte se trouve encore aggravée pour nous par les hausses excessives que subissent maintenant les prix de ces matières, comme les charbons et surtout les métaux divers, le cuivre, le zinc, le nickel, que notre usine à cuivre consomme aujourd'hui en si grandes quantités, alors qu'il devient de plus en plus difficile d'assurer les approvisionnements dont nous avons besoin.

Vous comprendrez d'ailleurs qu'il nous soit impossible de formuler dès maintenant aucune précision sur l'importance des bénéfices que nous pourrions en espérer, mais nous ne devons pas vous dissimuler toutefois que, dans les circonstances présentes, ceux-ci ne sauraient être proportionnels au montant de nos commandes actuelles.

Dans ces derniers mois, l'importance de ces commandes s'est trouvée quadruplée, ainsi que nous vous le disions plus haut, et, dans l'impossibilité où nous nous trouvons de continuer à faire l'avance des dépenses d'achat des approvisionnements qu'elles exigent, nous avons dû demander au ministère des Finances, qui a bien voulu y consentir en principe, de nous accorder, lorsque nous la solliciterons, une avance de 1.500.000 roubles remboursable par des retenues qui seront opérées sur les paiements des acomptes de nos marchés, suivant une pratique fréquemment adoptée à l'égard des fournisseurs de l'État. D'après les règlements qui régissent la matière, les avances ainsi faites aux fournisseurs doivent être garanties par une inscription hypothécaire de pareille somme, et, dès lors, nous serons sans doute obligés de consentir cette inscription pour pouvoir réaliser l'avance correspondante. Nous comptons le faire en usant à cet effet du droit que les statuts accordent expressément au Conseil pour cette opération.

Nous avons tenu néanmoins, pour le cas où cette décision devrait être réalisée, à vous en informer dès maintenant et à vous demander de l'approuver en tant que de besoin. Vous estimerez au surplus, comme nous l'avons fait nous-mêmes, que notre Société, qui a été fondée en Russie pour répondre aux besoins des départements de la Marine et de la Guerre, avait dans les circonstances présentes le devoir impérieux d'apporter au pays allié luttant de concert avec la France pour le salut commun, son concours le plus dévoué, poussé jusqu'à l'extrême limite de ses moyens. C'est la tâche patriotique à laquelle se dévouent tous nos collaborateurs à tous les degrés de la hiérarchie, depuis notre directeur qui ne ménage aucun effort pour assurer la bonne marche de nos affaires dans une situation si difficile, jusqu'à notre personnel ouvrier qui apporte dans son travail un zèle continu auquel nous devons rendre hommage ; ils méritent tous que de notre côté nous fassions l'effort nécessaire pour leur assurer l'appui dont ils ont besoin.

Ainsi que nous l'avons indiqué déjà dans notre dernier rapport, l'encaisse, dont nous disposions à Paris à la fin de l'année dernière, se trouvait insuffisante pour nous permettre d'assurer le service des coupons de nos obligations, et, dans l'impossibilité de recevoir des fonds de Pétrograd, nous avons dû recourir aux avances que la Société des

Aciéries de la Marine ainsi que MM. Marrel frères ont bien voulu nous consentir. Vous savez que la situation générale ne s'est pas améliorée au point de vue des communications financières avec la Russie, et vous voyez d'autre part par les explications précédentes que nos disponibilités se trouvent absorbées par nos commandes nouvelles, de sorte que nous restons toujours en présence des mêmes difficultés. Nous sommes heureux de pouvoir vous dire aujourd'hui que ces deux grands établissements viennent de nous accorder encore de nouvelles avances, grâce auxquelles nous pouvons continuer le service régulier des coupons de notre dette obligataire.

Vous vous joindrez à nous pour les remercier à nouveau de cette marque de confiance et de l'appui généreux qu'ils n'ont cessé d'accorder à notre Société depuis sa fondation.

Constructions diverses. — Outillage fixe et mobile

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons terminé diverses constructions déjà commencées et effectué en outre dans nos ateliers les installations nécessaires pour assurer l'exécution des commandes nouvelles que nous recevons pour les besoins de la guerre. C'est ainsi que nous avons transformé l'installation de l'atelier de la chaudronnerie de fer et celle du bâtiment des laminoirs de l'usine à cuivre ; nous avons prolongé d'autre part l'atelier de montage des turbines qui était devenu trop exigü, etc. Ces travaux ont entraîné une dépense totale de 591.811 fr. 25 qui est venue s'inscrire dans notre actif au poste des bâtiments.

Les dépenses de l'outillage ont comporté de leur côté les travaux d'installation du laminoir de l'usine à cuivre, ceux d'une machine à essayer les tubes à la pression hydraulique, etc..., elles se sont élevées à 650:094 fr. 29 et sont inscrites dans nos actifs au poste de l'outillage fixe et mobile.

Bénéfices et amortissements

Nos bénéfices bruts atteignent le chiffre de 3.274.410 francs 38, ils présentent une augmentation de 939.441 fr.49 par rapport à celui de l'exercice précédent qui était cependant, comme nous vous le disions l'an dernier, le plus élevé que nous ayons jamais atteint.

Devant l'importance de ce chiffre, nous avons pensé qu'il convenait d'augmenter encore le montant de nos amortissements, de façon à tenir compte des incertitudes et des difficultés de la situation générale présente, et nous vous proposons d'inscrire à ce chapitre une somme de 1.454.038 francs 87, en augmentation de 250.515 fr. 61 sur le chiffre de l'an dernier.

Si vous adoptez cette proposition, le montant total de nos amortissements sera porté à 12.821.691 fr. 87, et dépassera ainsi les 2/3 de la valeur de nos installations, bâtiments et outillage fixe et mobile.

Affectation des bénéfices disponibles

Après prélèvement des sommes affectées, tant à l'amortissement qu'à l'indemnité de nos directeurs à Pétrograd, ainsi qu'aux impôts divers, nous arrivons à un chiffre de bénéfices disponibles de 1.119.977 fr. 67 dont vous aurez à décider l'affectation.

Au cours de notre réunion du mois de janvier dernier, nous vous avons déjà fait observer à ce sujet que tous les chiffres inscrits à nos bilans sont obtenus en comptant le rouble au taux de 2 fr. 65 qui représente effectivement le cours moyen depuis de longues années. Ce cours a subi, comme vous le savez, depuis l'ouverture des hostilités, une réduction marquée qui subsiste toujours, plus ou moins prononcée suivant les événements, et si les cours actuels peuvent être considérés comme étant variables et temporaires, il n'y a certainement pas à espérer non plus que nous puissions revoir le cours normal avant la fin des hostilités. Dans cette situation, nous avons estimé qu'il ne

convenait pas de modifier ce taux de 2 fr. 65 dans nos écritures, mais nous ne pouvons pas oublier d'autre part qu'il ne correspond pas à la réalité présente. Vous comprenez dès lors que nous devons renoncer à décider même seulement en principe la distribution d'un dividende de 35 francs par action, comme nous pourrions le faire en temps normal d'après le chiffre des bénéfices nets, et nous vous demandons d'adopter encore la même résolution que l'an dernier, c'est-à-dire de décider qu'aucun dividende ne sera distribué présentement, mais que les bénéfices disponibles résultant des chiffres qui vous sont présentés, seront mis en principe à la disposition du Conseil dans un compte spécial d'attente, sur lequel sont déjà inscrits nos bénéfices de l'exercice précédent, pour être répartis dans la suite en conformité de l'article 41 de nos statuts.

Nous vous proposons en même temps de donner, en tant que de besoin au conseil d'administration, tous pouvoirs pour effectuer cette répartition lorsque nous aurons à Paris les disponibilités nécessaires, et ce, par des acomptes dont il fixera le montant et les dates de paiement correspondantes, étant spécifié en outre qu'il devra être tenu compte de la réduction de la valeur du rouble par rapport au taux de 2 fr. 65 qui a servi à l'établissement du bilan.

Il reste entendu également, comme la loi le prescrit d'ailleurs, qu'aucun acompte ne pourra être versé sur le dividende qu'autant que nous aurons effectué auparavant le règlement des dettes obligataires exigibles à cette date.

Conseil d'administration

Quatre de nos collègues arrivent cette année à l'expiration de la durée de leur mandat : ce sont MM. le comte de Saint-Genys, Laurent, Dubreuilh et Tavernier. Ils sont rééligibles, et nous vous demandons de vouloir bien leur renouveler ce mandat pour une nouvelle période de six années.

Ainsi que nous le faisons chaque année, nous vous demandons en outre, par application de la loi du 24 juillet 1867, de vouloir bien donner votre approbation aux traités que nous avons pu passer avec d'autres sociétés ayant des administrateurs communs avec la nôtre ; nous ajouterons d'ailleurs qu'en ce qui concerne l'exercice écoulé, et en dehors des affaires courantes ordinaires, ces traités consistant exclusivement dans les avances qui nous ont été consenties par la Compagnie des Acieries de la Marine et par MM. Marrel frères, ainsi que nous venons de vous l'indiquer.

Commissaires aux comptes

Vous avez désigné l'année dernière pour ces fonctions, MM. de Kermaingant et La Bonnardière, qui vont vous présenter aujourd'hui leur rapport de vérification de nos écritures. Vous aurez à décider s'il y a lieu de les remplacer ou de renouveler leur mandat pour la durée de l'exercice en cours ; nous vous rappelons d'ailleurs qu'ils sont rééligibles. Vous aurez enfin à fixer le montant de l'allocation à attribuer aux commissaires que vous aurez désignés.

USINES FRANCO-RUSSES

(Cote de la Bourse et de la banque, 11 juillet 1916)

Nous n'avons pas encore été avisés que la Société des Usines franco-russes ait annoncé une prolongation du délai relatif à la souscription à son augmentation de capital pour laquelle les actionnaires ont un privilège. Il s'agit d'un juste privilège puisque les actions anciennes bénéficient d'une prime qui doit se répartir sur les actions nouvelles ; les propriétaires d'actions anciennes ont donc un droit éminent sur leur plus-value.

Le jour où la souscription était ouverte, le 3 juillet, la Société des Usines franco-russes n'avait *fait aucune publicité*.

Elle avait fait même, ce jour-là, 3 juillet, une annonce *préparatoire à l'émission*, sans annoncer l'émission, de sorte qu'on pouvait croire à une *émission future* ; et il y avait une *émission en cours*.

Elle a accordé un délai très restreint, étant donné les distances, le temps matériel qu'il faut aux actionnaires intéressés pour prendre leurs dispositions, délai qu'elle a encore restreint en ne commençant une publicité, elle-même restreinte, que trois jours après l'ouverture de la souscription.

Nous l'engageons vivement à faire cesser cet état de choses, ce scandale pouvons-nous dire, car les procédés de cette sorte ne sont pas sans danger. Sans doute la Société peut croire qu'il lui suffira de céder devant tel ou tel cas spécial ; mais alors même, le danger peut être plus grave, lorsqu'il sera évident que la Société a prolongé Je délai sans le dire, de peur de recevoir trop de demandes d'intéressés. L'affaire pourra avoir des suites judiciaires, et même peut-être législatives, car rien n'est plus facile que de faire édicter des mesures contre le retour de semblables procédés et il aura été peu reluisant pour une société franco-russe d'avoir attaché son nom à un acte comme celui que nous avons eu le regret de signaler.

La Société des Usines franco-russes fera bien d'y réfléchir.

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
USINES FRANCO-RUSSES
(Anciens Établissements Baird)

Assemblée générale ordinaire du 11 septembre 1916
(*Les Assemblées générales*)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour vous entretenir de la situation de notre Société et vous soumettre les résolutions que nous pouvons aujourd'hui présenter à votre approbation concernant le nouvel exercice commencé le 1^{er} mai dernier.

Nous devons vous informer tout d'abord que, en raison des difficultés résultant de la situation générale, nous n'avons pas pu établir encore le bilan de l'exercice 1915-1916 que nous devrions normalement vous présenter avant le 30 courant, de sorte que, cette année aussi, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'observer sur ce point les prescriptions de nos statuts, comme le cas s'est déjà produit, du reste, pour le bilan de l'exercice 1913-1914.

Nous n'avons pas besoin d'insister auprès de vous sur les circonstances de force majeure qui ont provoqué ce nouveau retard. Vous savez, en effet, que les commandes qui nous sont remises pour les besoins de la guerre prennent une importance toujours croissante, entraînant par là même pour notre service de comptabilité à Pétrograd un surcroît de travail correspondant, pendant que le personnel dont nous disposons pour ces écritures se trouve au contraire constamment diminué par l'effet de la mobilisation russe.

Nous serons donc obligés de vous convoquer à nouveau dans quelques mois pour vous soumettre le bilan de cet exercice, aussitôt que nous aurons reçu les comptes de Pétrograd et que nous aurons pu arrêter nos écritures ; mais, en attendant, nous avons cru utile néanmoins de vous réunir aujourd'hui, et nous avons profité à cet effet de

l'occasion offerte par la convocation de l'Assemblée extraordinaire qui va se tenir à l'issue de celle-ci, dans le but de régulariser l'augmentation du capital à laquelle nous venons de procéder.

Nous avons ainsi en effet la possibilité de vous demander de voter les diverses résolutions légalement réservées à votre décision, et dont l'ajournement pourrait entraîner certains inconvénients dans l'administration de votre Société, comme le renouvellement du mandat d'un administrateur sortant et surtout la désignation des commissaires qui seront chargés de l'examen des comptes de l'exercice en cours.

Bien que nous ne soyons pas encore en possession des comptes de l'exercice écoulé, nous pouvons cependant vous dire dès maintenant que cet exercice est marqué lui aussi par l'activité toujours croissante de nos ateliers et l'intensité de la production correspondante.

L'an dernier, nous insistions déjà devant vous sur le développement imprévu que nous avons dû donner à nos fabrications, sur l'importance des installations nouvelles que nous avons créées, sur les efforts que nous nous sommes imposés depuis le début des hostilités, afin de nous mettre en mesure de livrer rapidement les fournitures qui nous sont demandées, et vous comprendrez immédiatement que cette situation de surproduction qui caractérisait déjà l'exercice précédent, s'est retrouvée plus accentuée encore dans le suivant ; les livraisons que nous devons exécuter pour répondre aux besoins de la Défense Nationale devenaient tous les jours plus urgentes et plus importantes, si bien qu'elles atteignent maintenant des chiffres six fois supérieurs à ceux d'avant la guerre, qui cependant dépassaient déjà de beaucoup nos moyennes antérieures.

Malgré toutes les difficultés qui en sont résultées pour nous et spécialement pour la direction de nos ateliers à Pétrograd, nous n'avons pas estimé qu'il nous fût possible de nous dérober à l'appel qui nous était ainsi fait ; notre Société a été fondée sur la demande de la nation aime, qui devait bientôt devenir la nation alliée, afin de mettre à sa disposition l'expérience acquise en France par les grands établissements industriels qui ont participé à sa fondation, et nous avons pensé que c'était pour nous un devoir primordial que d'apporter là la Défense Nationale notre collaboration pleine et entière à l'heure où elle nous était demandée. Certains à l'avance de recueillir votre approbation dans cette tâche patriotique, et ne doutant pas d'ailleurs d'y trouver dans un avenir prochain la rémunération de tous ces efforts, nous n'avons pas hésité, quoi qu'il nous en coûtât, à engager toutes les dépenses nécessaires en vue de répondre aux exigences de la situation. C'est ainsi que nous avons augmenté dans une proportion énorme nos stocks de matières premières, charbons et métaux de toute nature, malgré les hausses de prix absolument excessives qu'elles subissent tous les jours, et, en même temps, nous avons créé à grands frais toutes les installations exigées pour les fabrications nouvelles qui nous étaient demandées.

Vous comprendrez immédiatement que de pareilles dépenses ont rapidement absorbé nos disponibilités, et, pour y faire face, nous avons dû recourir aux avances que le gouvernement russe consent à titre exceptionnel à ses fournisseurs, dans les conditions que vous exposait notre précédent rapport.

Vous vous rappelez d'ailleurs que, devant le développement déjà pris par nos fabrications au cours des dernières années précédant la déclaration de la guerre, notre fonds de roulement apparaissait alors comme tout à fait insuffisant, et c'est là du reste une des considérations qui, jointe à celles des dépenses à prévoir pour les nouvelles installations alors projetées, nous avaient amenés à vous proposer cette augmentation du capital que vous avez autorisée dans votre assemblée extraordinaire du 23 septembre 1912.

Sans doute, le projet de location du chantier de Galerne que nous avons envisagé à cette occasion n'a pu alors recevoir aucune suite en raison de l'opposition qui s'est manifestée dans la Douma, et nous avons pu alors différer cette opération, tout en

réalisant cependant les installations nouvelles que nous avons en vue, comme l'agrandissement de l'atelier de chaudronnerie, la réfection d'une partie de l'usine à cuivre, et surtout la création d'un atelier spécial pour la construction des grandes turbines marines ; mais l'insuffisance de notre fonds de roulement, aggravé d'ailleurs par toutes ces dépenses, n'en persistait pas moins, et la situation nouvelle créée il y a deux ans par l'ouverture des hostilités, est venue l'accentuer d'une manière plus pressante encore, si bien qu'il devenait trop difficile d'attendre plus longtemps : aussi avons-nous pris la décision de réaliser cette augmentation de capital, en usant des pouvoirs que vous nous avez accordés.

Nous avons donc procédé à l'émission de 19.000 actions nouvelles de 500 francs chacune de façon à porter notre capital social au chiffre intégral de 22 millions que vous avez adopté.

En ouvrant cette souscription, nous avons tenu à vous en réserver le privilège dans la mesure du possible ; nous avons donc fait cette émission au pair en prévoyant en faveur des actionnaires d'origine l'attribution à titre irréductible de 3 actions nouvelles par 4 actions anciennes, en y joignant la facilité pour eux de souscrire à titre réductible, et par préférence aux non actionnaires, sans aucune limitation de nombre, le surplus non attribué. En dehors de la publicité des journaux, nous avons informé de ces dispositions, par lettres individuelles, tous les actionnaires dont nous connaissions les noms et adresses, représentant environ les 4/5 du capital social.

Vous avez répondu à notre appel avec un empressement dont nous ne saurions trop nous féliciter, car il témoigne une fois de plus de l'autorité morale que notre Société s'est acquise et de la confiance qu'elle inspire à ses fidèles co-associés.

Vous avez souscrit, en effet, à titre irréductible, 15.375 actions, soit environ les 4/5 du chiffre total, laissant un excédent disponible de 3.625 actions seulement pour 19.073 souscriptions que vous avez remises en même temps à titre réductible, et, dès lors, nous avons dû limiter à une action par multiple de six actions demandées l'attribution faite à chaque souscripteur, en écartant complètement les souscriptions des non actionnaires.

Le résultat ainsi obtenu qui, en temps normal, serait considéré déjà comme très remarquable, constitue bien, dans les conditions présentes, un véritable succès dont le mérite vous revient exclusivement.

Nous n'insisterons pas davantage sur cette émission, dont l'examen ne rentre pas dans l'objet du présent rapport, et dont nous vous présenterons d'ailleurs le bilan lorsque nous vous soumettrons les comptes de l'exercice en cours. Nous vous signalerons d'autre part une autre question que nous ne sommes pas encore en mesure aujourd'hui de résoudre complètement : c'est celle de l'affectation à donner dans nos écritures aux reliquats provenant de la conversion des roubles en francs dans le calcul des bénéfices résultant de nos bilans.

Les variations de cours du rouble ont pris, en effet, au cours de ces deux dernières années une telle importance, que nous avons dû en tenir compte dans le calcul des dividendes afférents aux deux exercices 1913-1914 et 1914-1915, comme le stipulaient du reste les décisions que vous avez prises à ce sujet dans vos deux assemblées des 25 janvier et 30 septembre 1915. C'est en conformité de ces décisions que nous avons arrêté au chiffre brut de 50 fr. le montant du dividende qui vous est payé présentement au titre de ces deux, exercices, contre remise du coupon n° 17.

Résolutions

Revenant donc maintenant aux résolutions formant l'objet précis de cette réunion, nous vous demanderons, en ce qui concerne tout d'abord le conseil d'administration, de vouloir bien renouveler pour une nouvelle période de six années, les pouvoirs de notre collègue, M. André Petit, dont le mandat arrive à expiration cette année.

Nous vous demanderons en outre de donner à ceux de MM. les administrateurs qui sont attachés à des sociétés avec lesquelles nous sommes en relations, les autorisations prescrites par la loi de 1867 en raison des affaires que nous pouvons avoir en commun avec ses sociétés.

Nous ajouterons d'ailleurs que, au cours de cet exercice, nous n'avons passé aucun marché de fournitures rentrant dans ces conditions; mais en raison de l'impossibilité où nous sommes toujours de faire venir des fonds de Pétrograd, nous avons passé encore avec la Compagnie des Aciéries de la Marine et avec MM. Marrel frères, de nouveaux accords nous assurant les disponibilités dont nous avons besoin à Paris, et nous pouvons vous dire que, grâce à l'intervention de nos collègues appartenant à ces deux grandes maisons, ces accords ont pu être passés par nous dans des conditions particulièrement avantageuses pour notre Société.

Vous avez d'autre part à procéder à la désignation des commissaires aux comptes qui seront chargés de procéder à la vérification de nos écritures pour l'exercice en cours 1916-1917. Vous avez désigné l'année dernière pour ces fonctions, en ce qui concerne l'exercice 1915-1916, MM. de Kermaingant et La Bonnardière, qui vous présenteront leur rapport dans notre prochaine assemblée ordinaire ; vous avez donc à décider aujourd'hui s'il y a lieu de leur continuer ce mandat pour l'exercice suivant, nous vous rappelons d'ailleurs qu'ils sont rééligibles. Vous avez aussi à décider du montant de l'indemnité à leur allouer.

.....
Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

Assemblée générale extraordinaire du 11 septembre 1916

Après lecture de l'acte préparé par M^e Dufour, notaire à Paris, pour constater la sincérité des versements effectués par les souscripteurs pour l'augmentation du capital social porté à 22.000.000 de francs, l'Assemblée a voté à l'unanimité les deux résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

Vérifier et reconnaître la sincérité de la déclaration de souscription et de versement faite suivant acte aux minutes de M^e Duffour, notaire à Paris, le 7 août 1916, concernant les 19.000 actions nouvelles de 500 francs, émises à titre d'augmentation de capital.

Deuxième résolution

Par suite de cette augmentation de capital qui sera ainsi rendue définitive, apporter à l'article 6 des statuts les modifications qui en sont la conséquence.

L'article 6 des statuts est modifié et rédigé comme suit :

Le capital social est fixé à 22.000.000 de francs. Il se divise en 44.000 actions de 500 francs chacune.

Annuaire Desfossés, 1917, p. 681 :

Usines franco-russes

Conseil d'administration : MM. Guérin, F. Germain, T. Laurent, L. Baclé, de Saint-Genis [Saint-Genys], A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, Dubreuilh, Houdaille, H. Tavernier.

(Cote de la Bourse et de la banque, 11 juin 1917)

Le conseil d'administration de la Société des Usines franco-russes a décidé de proposer à l'assemblée du 25 juin, la répartition d'un dividende de 5 %, soit 25 fr. par action, pour l'exercice 1915-16. Ce dividende s'applique au capital augmenté l'an dernier de 12 1/2 à 22 millions de francs.

Après affectation de 3.450.000 fr. aux amortissements, et déduction de diverses charges, il reste un bénéfice net de 941.499 fr. 30, qui vient s'ajouter aux bénéfices réservés des deux exercices antérieurs, ce qui porte le total créditeur du compte de profits et pertes au 30 avril 1916 à 3.069.865 fr. 86.

NÉCROLOGIE

(L'Écho de France, 15 février 1918)

— On annonce la mort, à Lorient, de M. Alexandre Boucher, ingénieur, ancien directeur des usines franco russes à Pétrograd

USINES FRANCO-RUSSES

(Anciens Établissements Baird)

(Cote de la Bourse et de la banque, 12 mars 1919)

L'état d'anarchie qui continue à sévir en Russie n'a pas permis la mise au point du bilan de la Société des Usines franco russes au 30 avril 1917 ; les écritures manquent, en effet, pour le dernier mois de l'année sociale. Cependant, en se basant sur les chiffres connus relatifs aux onze premiers mois, le conseil peut dire que les résultats s'annonçaient satisfaisants, grâce aux ressources apportées par l'augmentation de capital réalisée en 1916, mais le travail a été sus pendu par la révolution en mars et avril 1917.

Voici, d'ailleurs, quelques données sur les commandes et les livraisons. Le montant des commandes reçues atteint 109.395.666 fr., en augmentation de 2 489.566 fr. sur l'exercice précédent, dont le chiffre était neuf fois la moyenne des dernières années avant la guerre. Les ateliers mécaniques entrent dans ce total pour 68 851.703 fr., en augmentation de 2.542.576 fr. Le solde, 40.543 963 fr., est fourni par l'usine à cuivre, et, à une cinquantaine de mille francs [près], est le même que précédemment ; or le chiffre correspondant des années qui ont précédé la guerre était compris entre 10 et 12 millions.

Quant au chiffre d'affaires des 11 premiers mois de 1917, le seul connu, il est de 70.525.267 francs, en diminution de 19.418.239 fr. Les ateliers interviennent pour près de 23 millions, provenant presque exclusivement de fournitures de guerre, contre précédemment environ 13 millions. Pendant ce même temps, l'usine à cuivre a fait un total de livraisons de 47.580.000 fr. en augmentation de 8.949.000 francs.

Au point de vue général, l'anarchie chaotique de la Russie a imposé à la Société des charges énormes ; en mars, par exemple, ces charges ont atteint 1.500.000 fr. en salaires majorés payés à des ouvriers qui chômèrent presque constamment. En avril, les salaires décuplèrent. Le travail, au contraire, diminuait en sens inverse. C'est ainsi que, en 1916, le total mensuel moyen des heures de travail était de 258 contre 123 heures en avril, mais le salaire moyen passait de 4 rb. 86 à 10 rb. 11.

En présence d'une pareille situation, la Société des Usines franco-russes, de concert avec les industries similaires, s'est efforcée de sauvegarder ses droits à des réparations

ultérieures ; elle a opposé toutes réserves utiles contre les mesures prises par les autorités plus ou moins légitimes, en Russie, telles que les hausses forcées de salaires, la mainmise sur la direction et, plus tard, sur la propriété même des établissements. Finalement, le manque de vivres et de tous les approvisionnements a, depuis le mois de mars 1918, arrêté tout travail. Les stocks et matières premières, représentant une valeur très importante, ont pu être mis en sûreté dans une ville de l'Oural.

Toutes ces circonstances et l'épuisement des ressources financières ont contraint la société à invoquer le moratorium et à suspendre le service des titres. La plupart des affaires établies en Russie ont dû recourir à la même mesure, leurs exploitations pouvant être considérées comme situées en pays envahi par l'ennemi. Dès que la situation générale le permettra, le paiement des coupons et le remboursement des obligations amorties seront, bien entendu, repris. Pour donner plus de poids à leurs revendications, les maisons françaises en Russie ont d'ailleurs fondé un groupement de défense qui comprend les « Anciens Établissements Baird » dont le conseil d'administration veut espérer que la Russie, lorsqu'elle sera revenue à des conditions normales d'existence, se rappelant qu'elle fut notre alliée, reprendra l'exécution de ses engagements et accordera de justes indemnités aux victimes des troubles qui la désolent encore actuellement.

USINES FRANCO-RUSSES

(Cote de la Bourse et de la banque, 16 septembre 1919)

Les documents faisant défaut, il n'a pu être établi par la Société des Usines franco-russes, que les comptes de l'exercice 1916-17, Calculés au cours de 2 fr. 65 le rouble, les bénéfiques au 30 avril 1917, se chiffrent par 711.971 fr. contre 941.499 fr. pour l'exercice antérieur. Ce bénéfice est reporté à nouveau. Au bilan, 108.778.049 fr. de disponibilités, s'opposent à 92.445.989 fr. d'exigibilités.

USINES FRANCO-RUSSES

(Cote de la Bourse et de la banque, 5 décembre 1919)

Dans notre numéro du 12 mars, nous disions que la désorganisation de la Russie n'avait pas permis la mise au point du Bilan de la Société des Usines franco-russes, anciennement Établissements Baird. Depuis cette époque, les écritures ont pu être complétées et soumises à une assemblée d'actionnaires tenue le 30 septembre dernier. Ce bilan est le suivant :

	30 avr. 1917
ACTIF	
Terrains, bâtiments, mobilier	15.215.272
Outillage	22.509.160
Matières de fabrication	12.190.628
Produits fabriq. et en cours de fabrication	35.028.449

Débiteurs	35.940.883
Dépôts, cautionnements et divers	17.463.936
Disponibilités	8.156.154
Total	<u>146.504.482</u>
PASSIF	
Capital	22.000.000
Obligations	8.027.500
Créditeurs divers	31.776.065
Intérêts dus sur obligation	315.329
Acomptes sur marchés en cours	27.454.000
Avances sur commandes de guerre	31.396.898
Amortissements	20.658.910
Réserve statutaire	600.892
Réserve pour stabilisation des prix	1.117.721
Bénéfices de l'exercice 1915-16	941.499
Bénéfice de l'exercice 1916-17	711.971
Total	<u>146.504.482</u>

Il est à peine besoin de dire que le conseil d'administration est dans l'impossibilité de présenter les deux derniers bilans, à savoir ceux de 1917-18 et de 1918-19, les mesures prises au commencement de 1918 par le gouvernement des Soviets ayant enlevé à la Compagnie la direction et même la propriété de ses usines sous prétexte de « nationalisation ». Cette dépossession — comme l'expliquait déjà le rapport de l'année dernière — ne permet pas de réunir les éléments d'un bilan pendant les deux exercices en question, puisque l'exploitation relève uniquement aujourd'hui de la direction gouvernementale et ouvrière. Le conseil n'a même pas pu obtenir les pièces comptables nécessaires pour la période assez indéfinie de 1917-18 pendant laquelle les Usines franco-russes conservaient encore leur autonomie. Ce que nous disons au commencement de l'année reste encore valable.

Quant aux indications fournies par le Bilan, elles tendraient à montrer — sous toutes réserves — que les Immobilisations, à la date du 30 avril 1917, se montaient à 37.724.432 fr., somme ramenée par les amortissements à fr. 17.065.522. Mais, les usines étant, situées à Pétrograd, centre de l'anarchie, ont été entièrement au pouvoir des bolcheviks et l'on ignore ce qu'a pu devenir l'avoir immobilier.

Avant d'examiner la situation de la société au milieu de ce désordre, nous relèverons les faits principaux de l'exercice dont le bilan précède.

Le montant des commandes reçues au cours de l'exercice 1916-17 s'est élevé à 109.395.666 fr., chiffre connu en 1918 et qui comporte une augmentation de

2.489.556 fr. sur l'exercice antérieur, lequel était déjà neuf fois plus élevé que la moyenne des dernières années d'avant-guerre. Les ateliers mécaniques interviennent pour 68.850.703 fr. en augmentation de 2 millions 542.575 fr. Le solde, soit 40.543.963 fr., est fourni par l'usine à cuivre ; il atteint presque exactement le total de l'exercice précédent, c'est-à-dire de 3 à 4 fois la moyenne d'avant-guerre.

Le chiffre d'affaires, que le précédent rapport indiquait pour les dix premiers mois de 1917, est, pour l'exercice entier, de 77.908.118 fr., en diminution de 12.040.387 fr. Les ateliers mécaniques interviennent dans ces chiffres pour 26.295.386 fr., se rapportant presque exclusivement à des fournitures de guerre. Par comparaison avec les mêmes fournitures en 1916, en dehors des livraisons à la Marine, il y a augmentation de 15.144.734 fr. La participation de l'usine à cuivre se chiffre par 49.607.731 fr., soit une augmentation de 10.974.879 fr. Au cours de l'exercice, les dépenses pour les constructions neuves sont de 708.000 fr. Les dépenses d'achat et d'installation d'outillage ont été de 5.643.000 fr., se rapportant principalement à la fabrication de projectiles.

Le total des bénéfices bruts se monte à 6 millions 614.080 fr. en excédent de 933.8-48 par comparaison avec 1915-16.

Le Conseil a cru prudent d'effectuer sur ces bénéfices un prélèvement de 4.789.470 fr., ce qui a porté le poste amortissements à 20.658.910 fr., comme le montre le Bilan. Après ce prélèvement et celui des charges normales, les bénéfices nets ont été fixés à 749.443 fr., ce qui a obligé d'inscrire 37.472 fr. à la réserve statutaire portée ainsi à 600.892 francs.

De là résulte que les bénéfices disponibles s'élèvent finalement, en écritures, à 711.971 fr., qui ont été reportée à nouveau.

Les données présentées à l'assemblée du 2 octobre 1918 montrent que la Société des Usines franco-russes, malgré un chômage à peu près complet en mars 1917, a dû payer 1.500.000 fr. de salaires indus, incorporés d'ailleurs au Bilan. Depuis cette époque, les exigences révolutionnaires n'ont cessé d'augmenter jusqu'au moment où la fermeture dût être décidée, non sans qu'il ait fallu accorder à titre d'indemnités plus de 4.600.000 roubles.

La Direction des Soviets essaya vainement de remettre en marche quelques-uns des ateliers. Dans cette situation, les Usines franco-russes se sont efforcées d'obtenir des garanties pour la conservation du matériel : elle a demandé l'établissement d'un bilan à la date de la nationalisation. Mais en vain. Forcée d'engager pour ce travail des comptables peu habitués à ses écritures, la Société n'en avait pas encore reçu le résultat au mois de mars dernier ; elle est donc, en somme, réduite à attendre des temps meilleurs. Toutefois, elle a présenté au ministère des Affaires étrangères, conformément au décret du 10 septembre 1918, une déclaration fixant le montant des intérêts de toute nature qu'elle possède en Russie, où ils sont confisqués, et qui arrête à 172 millions de francs la valeur brute de cet actif, non compris une éventuelle indemnité pour les torts et dommages de toute nature.

Annuaire Desfossés, 1920, p. 749 :

Usines franco-russes

Conseil d'administration : MM. Guérin, F. Germain, T. Laurent, L. Baclé, de Saint-Genis [Saint-Genys], A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, Dubreuilh, H. Tavernier, M. Martin, H. Patart⁹.

⁹ Henri Patard (et non *Patart*) : ingénieur, chargé des essais d'artillerie aux usines Schneider et Cie (1903), puis aux Forges et aciéries de la Marine, administrateur de la Société marocaine métallurgique, de la Banque franco-polonaise

Usines franco-russes
(Anciens Établissements Baird)
(*La Journée industrielle*, 20 septembre 1920)

Cette société a tenu hier, à son siège, 82, rue de la Victoire, une assemblée ordinaire, sous la présidence de M. Th. Laurent.

Le rapport du conseil a fait ressortir l'impossibilité de présenter un bilan et des comptes d'exercice depuis 1917, en raison de la situation anormale actuelle. D'autre part, les autorités soviétiques s'opposent, sous peine de sanctions sévères, à toute communication de documents comptables des usines nationalisées. La société a confié ses intérêts à la Commission générale pour la protection des intérêts français en Russie, qui, au cours de sa dernière conférence, tenue à Paris, du 10 au 12 juin dernier, a entrepris de sauvegarder les intérêts étrangers en Russie. On sait cependant que les usines de Pétrograd, spécialisées naguère dans la construction de machines marines, turbines, et qui possédait une fonderie de cuivre et des ateliers d'emboutissage, sont intactes et fonctionnent pour le compte du nouveau régime. D'après des renseignements incertains qui ont pu parvenir, on croit que les soviets utilisent ces usines pour la fabrication de matériel de guerre et notamment de cartouches.

MM. Bâclé, Germain, Jules et Léon Marrel, administrateurs sortants, ont été réélus.

Société des Usines franco-russes
(*La Journée industrielle*, 29 septembre 1921)

Les actionnaires de cette société, dont le siège est à Paris, 82, rue de la Victoire, se sont réunis hier en assemblée ordinaire sous la présidence de M. Théodore Laurent.

Aucun compte n'a pu être présenté aux actionnaires en raison de l'absence de communications avec la Russie.

Les actionnaires ont renouvelé les protestations qu'ils avaient formulées lors des assemblées antérieures contre les mesures qui, en violation des droits de la Société des Usines franco-russes, avaient été prises par les autorités russes en ce qui concerne notamment la nationalisation des usines et l'enlèvement de partie du matériel et des approvisionnements.

L'assemblée, renouvelant les réserves par elle déjà faites, a donné son entière approbation aux mesures prises par le conseil ainsi qu'aux protestations et réclamations par lui formulées en vue de la défense des intérêts sociaux.

MM. le comte de Saint-Genys, Dubreuilh, Tavernier et Théodore Laurent ont été réélus administrateurs.

Société des Usines franco-russes
(*La Journée industrielle*, 9 mars 1922)

Le journal *Russia* a publié, à la date du 8 février, la note suivante :

« Le Président du Conseil Supérieur du Peuple avait résolu dans le sens positif la question de l'affermage par le citoyen Krantz de l'Usine franco-russe. L'usine sera exploitée en commun par lui et les capitalistes étrangers qui versent leurs capitaux dans cette affaire. Il a été soulevé la question du droit d'exportation à l'étranger de certain outillage représentant une valeur équivalente aux capitaux versés à l'affaire. Cette dernière proposition porte le caractère de concession. »

Au siège social de la société, 82, rue de la Victoire, à Paris, on nous a dit que cette nouvelle avait été corroborée, il y a quelques jours, par un Russe revenant de Pétrograd.

Les seuls renseignements indirects recueillis au cours de l'exercice écoulé laissent supposer que la plupart des ateliers n'ont plus qu'une activité fortement ralentie ou même sont arrêtés tout à fait ; les bâtiments et le matériel fixe n'ont dû subir aucun dommage bien sérieux, mais il est à craindre toutefois qu'une partie au moins des approvisionnements n'ait été dissipée. Les travaux s'exécutent pour les Soviets sous la direction technique de l'ingénieur que la société avait en Russie.

Usines franco-russes
(*La Journée industrielle*, 15 septembre 1922)

L'assemblée ordinaire des actionnaires cette société a eu lieu, hier, au siège social, 82, rue de la Victoire, à Paris, sous la présidence de M. Louis Baclé, administrateur-délégué.

Le rapport du conseil exprime le regret que la situation anormale qui persiste en Russie depuis cinq ans ne lui ait pas permis encore de présenter aux actionnaires les bilans postérieurs à l'exercice 1916-1917, le dernier soumis à la sanction de l'assemblée ordinaire.

La société reste toujours dépouillée de ses établissements de Petrograd, nationalisés en 1919 par les Soviets, avec tous les autres éléments de l'actif qu'elle possédait en Russie.

Le conseil a pu cependant savoir, par des renseignements d'ailleurs assez imprécis, que les bâtiments des divers ateliers sont encore intacts, mais doivent souffrir du manque d'entretien, de même que l'outillage qui peut encore s'y trouver.

Le travail proprement dit s'opère maintenant, comme il a déjà été dit, pour le compte des autorités soviétiques, mais la plupart des ateliers ne présentent plus qu'une activité ralentie ou sont complètement arrêtés, ce qui s'explique par l'absence des approvisionnements nécessaires et des matières premières de toute nature qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer dans le pays.

Le conseil a, en outre, appris, au cours du mois de décembre dernier, que le gouvernement des Soviets avait engagé des négociations avec un groupement de capitalistes étrangers pour la vente des usines de la société. Le conseil a immédiatement renouvelé ses protestations antérieures auprès du ministère des Affaires étrangères. Par ailleurs, la société poursuit ses efforts pour sauvegarder les intérêts des actionnaires et se tient en relations constantes avec la commission générale de protection des intérêts français en Russie et les commissions similaires.

L'assemblée a réélu administrateur M. André Petit, arrivé à terme de mandat.

Usines franco-russes
(*La Journée industrielle*, 24 août 1923)

À l'assemblée qui est convoquée pour le 25 septembre, il ne sera présenté aucun compte. On sait, en effet, que depuis 1918 les usines de cette société, situées à Pétrograd et qui fabriquaient du matériel de guerre, ont été nationalisées par le gouvernement des Soviets.

Usines franco-russes
(*La Journée industrielle*, 26 septembre 1923)

L'assemblée ordinaire de cette société. dont le siège est à Paris, 57, rue de Châteaudun, a eu lieu hier. Cette année encore, le conseil n'a pu présenter aucun compte postérieur à l'exercice 1916-1917, les usines étant toujours entre les mains des Soviets. Il a pu savoir cependant que les établissements sociaux sont maintenus dans un état d'entretien satisfaisant.

Usines franco-russes à Petrograd
(*La Journée industrielle*, 3 février 1924)

Il résulte d'un rapport d'un ingénieur français qui a eu l'occasion de visiter récemment la Russie et de se renseigner sur l'état dans lequel se trouvent les usines qui ont été, pendant de nombreuses années, sans aucun entretien, que, dans la plupart de ces usines et en particulier dans les Usines franco-russes, à Petrograd, on a remarqué que la plupart des dégâts sont considérables.

C'est ainsi que les fondations des laminoirs, inondés par l'eau souterraine et principalement par celle des conduites d'eau défectueuses, se sont affaissées et on a dû faire d'importantes réparations. Les fours à chauffer se sont affaissés également. Des fentes se sont produites et l'eau a submergé les conduites de fumée, ce qui a demandé aussi des réparations considérables.

Le seul point faible des usines paraît être la réseau des conduites d'eau et de la canalisation qui est, paraît-il, dans sa majeure partie, hors service ; cela s'explique d'ailleurs par le fait qu'il n'a jamais reçu de réparations importantes depuis vingt ans.

Le tuyau principal du réseau des conduites d'eau, qui est en fonte, est resté intact tandis que les tuyaux en fer devront être remplacés par d'autres en fonte.

Usines franco-russes
(Anciens Établissements Baird)
(*La Journée industrielle*, 22 novembre 1924)

L'assemblée ordinaire qui a eu lieu récemment, à Paris, a été une assemblée de pure forme, le conseil ayant encore été dans l'impossibilité de présenter les bilans des exercices postérieurs à celui de 1916-1917. La société reste dépouillée de ses établissements de Pétrograd comme de tout l'actif qu'elle possédait en Russie.

Faits divers financiers
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 30 avril 1928)

Société des Usines Franco-Russes. — L'assemblée du 29 octobre a approuvé le bilan de l'exercice 1927-1928. Aucun compte de profits et pertes n'a pu encore, cette année, être présenté, la situation de l'entreprise étant toujours sans changement en Russie.

Des assemblées se tiennent chaque année jusqu'en 1938 pour constater que la situation reste sans changement.
